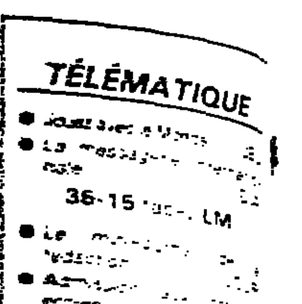




Le Monde



QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 13539 — **4,50 F** Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine — MARDI 9 AOUT 1988

Après l'abandon par Bagdad de ses dernières exigences

Le cessez-le-feu entre l'Iran et l'Irak semble désormais acquis

M. Perez de Cuellar, secrétaire général de l'ONU, devait annoncer lundi 8 août la date d'entrée en vigueur du cessez le feu dans la guerre du Golfe. Le président irakien Saddam Hussein a en effet levé le principal obstacle à l'arrêt des combats, en annonçant qu'il n'exigeait plus des négociations directes préalables. L'Iran, de son côté, a confirmé, dimanche, son plein accord.

Entre l'Iran et l'Irak, la paix est désormais imminente. Le secrétaire général de l'ONU, M. Perez dDe Cuellar, devait *« en principe »* annoncer, lundi 8 août, lors d'une réunion du conseil de sécurité, la date du cessez-le-feu et celle de l'ouverture des négociations entre les deux belligérants. Le processus de paix dans le Golfe s'était soudainement accéléré au cours du week-end, après que l'Irak eut levé le principal obstacle à la trêêve en renonçant, samedi 6 août, à exiger des négociations directes *« face à face »* avec l'Iran, en préalable à l'entrée en vigueur du cessez-le-feu. Dès dimanche, Téhéran confirmait son accord à des négociations directes après la fin des combats.

C'est le président irakien en personne qui a annoncé, samedi 6 août, qu'il était prêt à accepter un cessez-le-feu avec l'Iran si celui-ci s'engageait à entamer des négociations directes avec Bagdad. Dans un discours *« au peuple irakien, à la nation arabe et au monde »*, M. Saddam Hussein a demandé à Téhéran d'exprimer son engagement *« clairement, franchement et officiellement »*. Il a également évoqué l'un des principaux litiges à l'origine de la guerre, celui du trafic maritime dans le Golfe.

« Il est normal, a-t-il ajouté, *que nous jouissions des droits de navigation dans le Golfe et le Chatt El Arab* [confluent du Tigre et de l'Euphrate] *dès l'instauration du cessez-le-feu, conformément à nos droits inaliénables et aux lois internationales. »*

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

(Lire la suite page 4.)

Du Golfe à l'Angola

La semaine qui commence s'annonce particulièrement faste pour la paix du monde. Sauf improbable coup de théâtre de dernière minute, le secrétaire général des Nations unies, M. Perez de Cuellar, devait annoncer, dès le lundi 8 août, le jour « J » qu'il aura choisi, en accord avec les cinq grands du Conseil de sécurité, pour l'entrée en vigueur d'un armistice dans le Golfe. Ainsi s'achèvera la plus effroyable des guerres conventionnelles depuis 1945, un conflit qui a fauché en huit ans, estiment les experts, la vie d'un million d'hommes. Ce même lundi, dans la soirée, les négociations entre Pretoria, Luanda et La Havane devaient franchir une étape décisive, avec l'annonce à Genève d'un accord de cessez-le-feu dans le sud-ouest de l'Afrique.

Certes, s'agissant de la guerre et de la paix, comparaison n'est pas forcément raison. La différence de nature et d'enjeux des conflits en cause, autant que l'éloignement de leurs champs de bataille, empêchent de pousser trop loin le parallèle entre l'affrontement angolo-namibien, l'un des derniers chapitres sanglants de la décolonisation en Afrique et l'absurde guerre du Golfe, dont les protagonistes sortent épuisés, huit ans plus tard, sans avoir arraché le moindre gain militaire décisif.

Il n'empêche : on ne peut qu'être frappé par la coïncidence entre le dénouement de ces deux guerres et par l'identité des prémices diplomatiques qui les ont, en quelques mois, rendus possibles. Car l'Angola et le Golfe ont un point fondamental en commun : ils sont le théâtre d'un conflit régional dont Américains et Soviétiques souhaitent hâter le règlement. Conséquence de l'aggiornamento de la diplomatie soviétique, résolue désormais à favoriser l'« apaisement des conflits régionaux » — comme l'ont prouvé avec éclat le désengagement de l'URSS en Afghanistan et celui du Vietnam au Cambodge, — cette convergence nouvelle entre les préoccupations des Deux Grands a constitué dans les deux cas le véritable « accélérateur » de la paix.

En signant il y a un an déjà avec les autres membres permanents du Conseil de sécurité la résolution 598 appelant à un armistice dans le Golfe, le Kremlin avait montré qu'il désirait, autant que les Etats-Unis, éteindre ce conflit.

En Angola, le revirement soviétique s'est fait sentir plus récemment, mais de manière encore plus spectaculaire. L'URSS a non seulement convaincu ses alliés angolais et cubains qu'il leur fallait faire un geste décisif en consentant, comme le demandait Pretoria, à un rapatriement des troupes de La Havane, pour faciliter enfin l'accession à l'indépendance de la dernière colonie africaine. Elle a aussi soutenu à fond la médiation américaine sans chercher à ravir aux Etats-Unis le rôle de « faiseur de paix ».

En Angola et dans le Golfe, de multiples obstacles restent à surmonter pour transformer de fragiles cessez-le-feu en paix durable. Il n'empêche — a contrario — que là où le désaccord soviéto-américain subsiste — comme en Amérique centrale ou au Proche-Orient — la paix n'est encore qu'un objectif lointain.

(Lire nos informations pages 3 à 5.)

M 0147 - 0809 0 - 4,50 F
3790147004500 08090

Les arbitrages pour le budget de 1989

M. Rocard accroît fortement les crédits de l'éducation nationale

Chaque ministre a reçu, au cours du week-end, de M. Michel Rocard la « lettre plafond » fixant le montant de ses dépenses pour le budget 1989. Les dépenses de l'Etat devraient augmenter de 4,6 % pour atteindre 1 164 milliards de francs. L'éducation nationale, avec plus de 11 milliards de crédits nouveaux (+ 5,5 %) et la création de 13 000 emplois, constitue la première priorité.



Lire l'article d'ERIC IZRAELEWICZ page 16

L'accident de la gare de l'Est et la démission du président de la SNCF

Des machines et des hommes

Trois enquêtes parallèles permettront peut-être d'expliquer pourquoi un train, en provenance de Château-Thierry, n'a pu s'arrêter et a heurté un butoir à la gare de l'Est à Paris, le samedi 6 août, faisant un mort et cinquante-six blessés. Le gouvernement a obtenu la démission de M. Philippe Rouvillois, président de la SNCF. La « série noire » que connaît la société nationale pose la question de la place de l'homme dans la sécurité ferroviaire.

A la gare de l'Est, le samedi 6 août, l'explosion, le bris de vitres et les hurlements qui ont suivi ont replongé dans le cauchemar les voyageurs et la SNCF. Celle-ci titube littéralement sous le choc des catastrophes survenues depuis quelques mois : Issy-Plaine (1 mort), le 25 décembre 1987, gare de Lyon (56 morts), le 27 juin dernier, Toulouse (18 blessés), le 18 juillet, et maintenant la gare de l'Est où l'on a relevé 1 mort et 8 blessés graves. Où s'arrêtera la série noire pour ce mode de transport, certes le moins meurtrier, mais où l'accident prend la résonance d'un scandale tant la confiance des Français dans leur chemin de fer est grande ?

Le président de la République est-il dans le vrai lorsqu'il voit la panacée dans la sévérité à l'égard des responsables soupçonnés de laxisme ? Les syndicats ne proposent-ils pas une tout autre médication puisqu'ils ne voient de salut que dans la multiplication des crédits et des emplois, en partant du postulat que seul un cheminot heureux et bien payé amènera son client à bon port ? Si ces approches présidentielle et syndicale contiennent une part de vérité, elles méconnaissent un aspect essentiel de la sécurité dans les transports. En dépit des mécanismes, des signaux et des règlements, l'erreur humaine — énorme ou minuscule — s'insinue inévitablement tout au long de la chaîne du transport. Il n'est que d'énumérer les faits survenus depuis le 27 juin, date de la collision de la gare de Lyon.

Lorsque le signal d'alarme se déclenche, ce jour-là, à la hauteur de Vert-de-Maisons, dans le train en provenance de Melun *une mécanique infernale se met* en branle qui va aboutir à priver de freins le convoi (1). Le conducteur arrête le train et se rend dans la deuxième voiture pour trouver l'auteur du signal. Personne. Il réarme le système et regagne sa cabine de conduite. Impossible de démarrer : les freins sont bloqués. Le conducteur imagine que les réservoirs d'air comprimé qui commandent les mâchoires des freins sont en *surpression, au-dessus de cinq* bars et que cela empêche le déblocage. Il croit qu'il lui faut baisser la pression et il vide, pense-t-il, l'excédent.

Il ne s'est pas aperçu que la vanne qui contrôle la circulation d'air comprimé entre la motrice et les sept autres voitures a été fermée. Par qui ? Le conducteur et l'agent de train nient l'avoir laissée dans cette position. Par un usager mal intentionné et furieux *de la durée de l'arrêt ? Toujours* est-il que les manœuvres du conducteur chassent toute pression des freins de sept voitures sur huit. Lorsqu'il remonte en cabine, le manomètre est à la *pression normale mais uniquement* pour la motrice et non pour la *totalité du train, comme le* croit le conducteur. Celui-ci juge que tout est redevenu normal et ne se livre pas à un essai pour vérifier que le système de freinage est en ordre de marche. A ce jour, c'est la seule erreur que la direction des transports de la SNCF a retenue contre lui. On connaît la suite : le train repart avec vingt-six minutes de retard et s'écrase, dans la gare souterraine de Lyon, contre un train en *partance pour Melun.*

Le 19 juillet, le conducteur d'un *train à destination de Toulouse* connaît un moment d'inattention et freine trop tard. Son convoi brûle un feu rouge et vient percuter l'arrière d'un autre train se rendant lui aussi à Toulouse : dix-huit blessés. Au cours de la dernière semaine de juillet, un train de pèlerins en provenance de Lourdes stationne sur un aiguillage près de Bordeaux.

ALAIN FAUJAS.

(Lire la suite page 6.)

Deux disparitions

Henri Frenay : un chef de la Résistance

Henri Frenay est mort le samedi 6 août à Porto-Vecchio. Il était âgé de quatre-vingt-trois ans.

Avec Henri Frenay disparaît un symbole de la Résistance. Militaire de carrière, saint-cyrien, il avait refusé la défaite de 1940, l'armistice et les abandons successifs qu'incarnait le maréchal Pétain. Recherché par la Gestapo avant même qu'il eut fondé, à la fin de 1941, le mouvement Combat, il a été un inlassable organisateur de réseaux. Ministre du général de Gaulle dans les gouvernements provisoires de la Libération, il s'est ensuite séparé du fondateur de la Vᵉ République dont il contestait le nationalisme à son avis outrancier, inconciliable avec l'idée d'une Europe fédérale pour laquelle il militait.

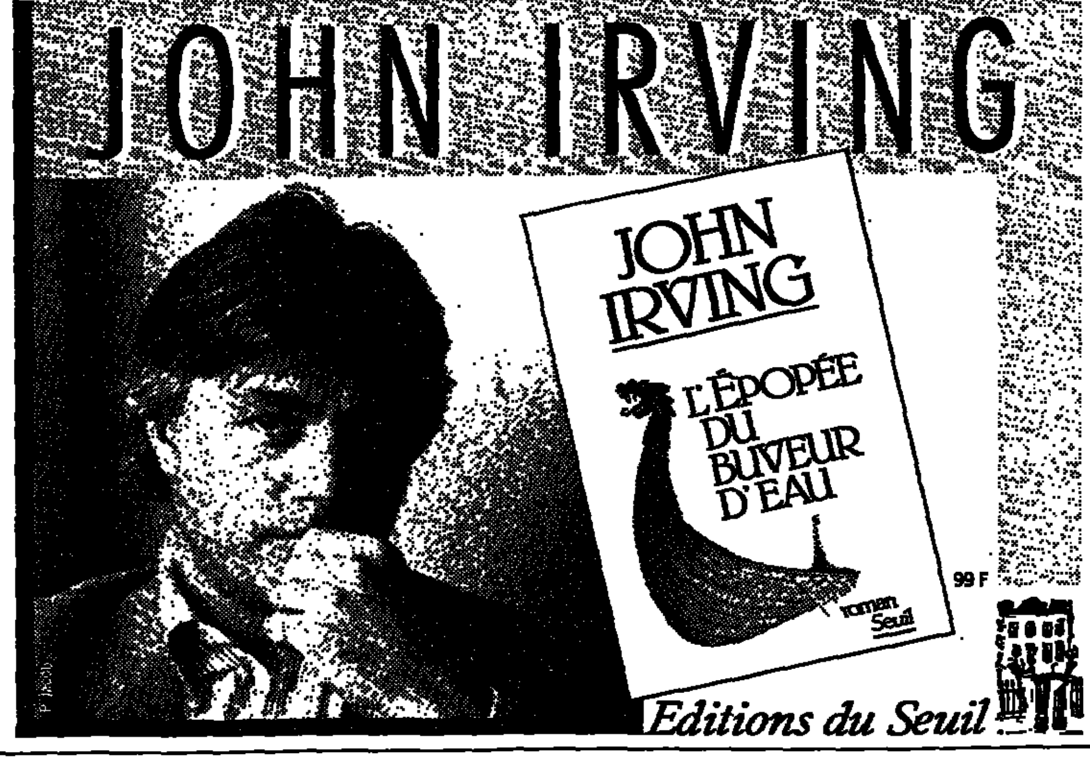
(Lire page 20 l'article de JACQUES RUFFIÉ, professeur au Collège de France.)

Francis Ponge : un poète des Lumières

Le poète Francis Ponge est mort le samedi 6 août à Bar-sur-Loup. Il était âgé de quatre-vingt-neuf ans.

C'est au plus fort de la seconde guerre mondiale que Francis Ponge, écrivain, résistant, militant communiste, avait mesuré les ravages provoqués par l'irrationalisme et engagé son combat littéraire dans la direction d'un humanisme hérité du siècle des Lunmières. Cette reconstruction poétique, Ponge la menait au plus près des choses dont il s'agissait de rendre compte avec le plus de vérité possible : un pré, un verre d'eau, un morceau de savon. Un effort de simplicité qui n'abandonnait rien de la rigueur, de la sensualité et des fastes de la langue française.

(Lire page 8 l'article de PHILIPPE SOLLERS.)



A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 4,50 dir. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 18 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Antilles/Réunion, 7,20 F ; Côte-d'Ivoire, 425 F CFA ; Danemark, 10 kr. ; Espagne, 155 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 2 $.

CHRONIQUE DE

1789

L'ANNÉE SANS PAREILLE

21. « Aidez-moi ! »

15 juillet 1789

« Mais c'est une révolte ?

– *Non, sire, c'est une révolution.* »

Louis XVI n'a pas tout de suite compris le sens de la prise de la Bastille, qui apparaît en France et à l'étranger comme l'aboutissement d'une longue maturation. Dès le 15 juillet le roi, sur le conseil du duc de Liancourt, se rend devant l'Assemblée nationale et lui réclame son aide. Il annonce en même temps le retrait de toutes les troupes étrangères. Explosions de joie à Versailles et à Paris. Le roi, l'Assemblée et la nation réunis dans l'allégresse. C'est la grande espérance.

par MICHEL WINOCK

LA prise de la Bastille était devenue, sans que les protagonistes en aient eu conscience sur le coup, un de ces événements-phares qui donnent leur sens à une époque. On avait pris d'assaut la forteresse pour y saisir des armes ; on s'avise qu'il s'agit aussi d'une prison. Pas n'importe quel lieu de détention ! Mais un de ceux où l'on jette les victimes des lettres de cachet. Celles-ci, réclamées par les pères de famille au souverain, pouvaient expédier les enfants prodigues, débauchés, ivrognes, violents, ou en simple danger de mésalliance dans une geôle de l'État ; elles étaient l'outil de l'autorité abusive des pères et la marque de l'arbitraire exclusif des rois. Délivrer les captifs de la Bastille devenait l'un des plus beaux actes de révolte contre l'absolutisme :

Sortez de vos cachots funèbres,
Victimes d'un joug détesté,
Voyez à travers les ténèbres,
Les rayons de la liberté !

Trop longtemps la sombre tristesse
Versa son poison dans vos cœurs,
Baignez des pleurs de l'allégresse
Le front de vos libérateurs.

Sans doute eût-il mieux valu que, pour la démonstration, on comptât dans les cachots un peu plus de sept détenus. D'autant qu'ils étaient loin de tous représenter les suppliciés du despotisme. Il y avait ainsi quatre prisonniers de droit commun qui, une fois les portes ouvertes, s'envolèrent au milieu des réjouissances. Il y avait un Anglais nommé Whyte, qui faisait bien figure, avec sa longue barbe, de déterré vivant ; on le porta donc en triomphe, avant de le renfermer, cette fois à Charenton : il était fou. Ce fut aussi le sort de Tavernier, qu'on transféra, cinq jours après l'Anglais, dans le même asile d'aliénés. Par chance restait le comte de Solages, bel et bien interné, lui, à la demande de sa famille : on le fêta comme il se doit, avant qu'il ne s'en retourne, ayant assez fait pour la cérémonie, dans son Languedoc natal.

Cependant, il ne faut pas trop s'attarder à l'écart qu'on dénonce entre la réalité parfois décevante des choses et la puissance symbolique des mots. On vivra, trois ans et quelques semaines plus tard, la bataille de Valmy comme une simple canonnade ; cela n'empêcha nullement Goethe d'y voir le début d'une ère nouvelle. Et puis, cette Bastille avait beau être hors de proportion avec son usage, la masse elle-même de ses murs et de ses tours en imposait comme un défi que les siècles d'« obscurantisme » avaient laissé aux citoyens de Paris. Abattre l'édifice parut au comité permanent de l'Hôtel de Ville comme un complément nécessaire : la charge de démolition fut confiée le 16 juillet au « patriote Palloy », lequel, à la tête d'une armée d'un millier d'ouvriers, déconstruisit pierre à pierre le formidable bâtiment ; la dernière en sera offerte à l'Assemblée nationale le 6 février 1790.

Palloy, qui avait le sens des affaires, récupéra ces matériaux de construction, fit sculpter sur chacun d'eux un plan-relief de la Bastille, et fit de ces « souvenirs », appelés *« apôtres de la liberté »*, un religieux commerce qui s'ajouta à celui des objets divers (médailles, encriers, presse-papiers, tabatières...) que l'industrieux entrepreneur avait fait fabriquer dans les « fers » de la sinistre prison.

Toutes ces péripéties, dont l'ancien *Crapouillot* faisait ses délices (style « le 14 juillet inconnu », « la prise de la Bastille a-t-elle été inspirée par le marquis de Sade ? », etc.), ne doivent pas nous cacher la répercussion de l'événement dans les provinces et à l'étranger. C'est que la prise de la Bastille apparaissait comme l'aboutissement éclatant d'une longue maturation révolutionnaire. Le principal avait été l'adhésion des troupes au mouvement, le phénomène de contagion qui a désarmé le loyalisme des soldats, les a acquis à la cause « nationale ». Ce fut en raison de l'état d'esprit des régiments, y compris des étrangers, que leurs chefs militaires, à commencer par Besenval, renoncèrent à l'usage de la force. *« L'avis des officiers généraux réunis à l'Ecole militaire* – écrit Besenval dans ses *Mémoires* – *fut que cette effervescence devenait impossible à réprimer, d'autant que nos troupes s'ébranlaient visiblement ; qu'on les* pratiquait *en dépit de notre vigilance ; et qu'un colonel m'assura, les larmes aux yeux, que son régiment ne marcherait point. »*

Pendant des semaines et des semaines, le pays avait connu manifestations, émeutes, soulèvements, au cours desquels la troupe avait été travaillée par une action qui paraissait tout déborder. *« C'est le caractère national de l'insurrection du 14 juillet 1789,* écrit J. Godechot, *qui a conféré à la chute de la prison de la Bastille une importance sans commune mesure avec d'autres événements analogues, par exemple l'attaque et l'incendie de la prison d'Old Bailey, à Londres, le 5 juin 1790. »* Des commentateurs étrangers sont allés plus loin qui, tel l'Allemand Henri Steffens, ont vu tout de suite qu'il s'agissait non seulement d'une « révolution française », mais d'une « révolution européenne ».

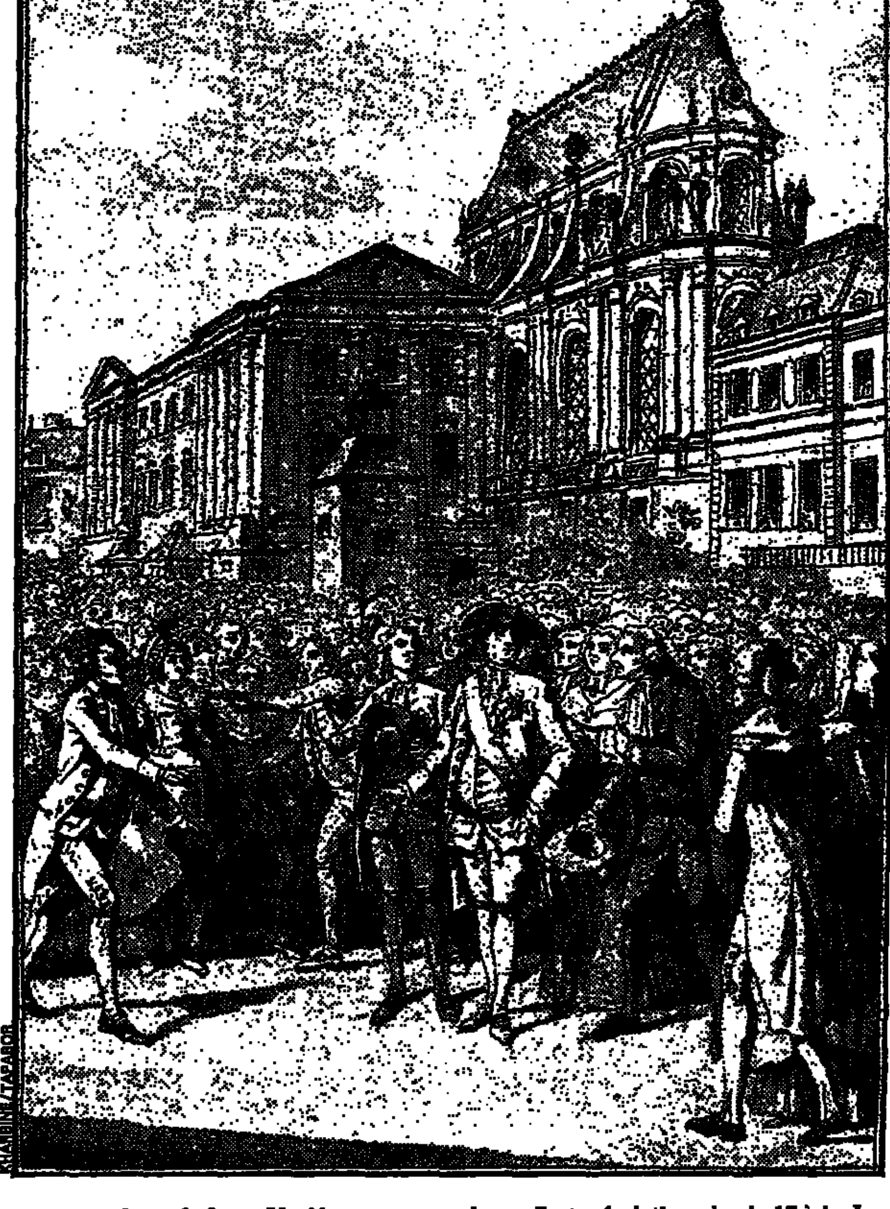
Néanmoins, tout le sens de la prise de la Bastille ne saute pas immédiatement aux yeux de chacun. Après tout, le 14 juillet au soir, rien n'est encore achevé : les Parisiens se sentent plus forts, ils restent dans la crainte de la contre-offensive royale.

LE 14 juillet, en fait, Louis XVI ne comprend pas très bien, de Versailles, ce qui vient de se passer à Paris. A ce propos, on a souvent évoqué les pages si peu inspirées de son agenda, qui était plutôt son carnet de chasse : *« Mardy 14, Rien. »* Un *rien* qui pèse évidemment des tonnes d'inconscience. Mais, selon divers témoignages, dont les Mémoires de Bailly, le monarque, conseillé par Breteuil, entendait tenir le 16 une *« séance royale »*, par laquelle il aurait réaffirmé ses propos du 23 juin : les « Etats » lui obéiraient ou ils seraient dissous. A cet effet, le maréchal de Broglie devait faire intervenir l'armée à Paris dans la nuit du 14 au 15, pour mieux disposer les esprits des députés à la résignation. Dans la capitale, on s'attend du reste à la contre-attaque, et le soir du 14 la milice coupe les ponts de Sèvres et de Saint-Cloud, qui ouvrent les routes de Versailles.

Le soir du 14 toujours, l'Assemblée, qui délibérait sans interruption depuis l'exil de Necker, apprend de la bouche du vicomte de Noailles arrivant de Paris la double prise des Invalides et de la Bastille, la mise à mort du gouverneur de Launay. Elle adresse sur-le-champ une délégation auprès du roi, pour l'informer. Celui-ci, ne prenant pas encore toute la mesure des faits, répond par écrit et sans émotion qu'il a fait nommer des officiers généraux pour commander la garde bourgeoise et ordonné l'évacuation du Champ-de-Mars par les troupes. Ce n'était pas tout à fait rassurant. Mais, entre-temps, une députation des électeurs de Paris parvient à son tour à l'Assemblée, donne sa version dramatique des faits ; les auditeurs décident alors d'envoyer une nouvelle mission auprès du roi, pour lui donner plus de détails sur la journée parisienne. Louis XVI, après l'avoir entendue, se dit *« déchiré »*, mais n'ajoute rien à sa première réponse. Cependant, le député Dupont de Nemours est prié par l'Assemblée de gagner l'Hôtel de Ville de Paris, où il arrive à 2 heures du matin, pour rendre publique la réponse du roi.

« *Non, jamais on ne vit un spectacle plus imposant que celui qu'offrait la place de grève ; une foule de citoyens paisibles et désarmés, mêlés parmi leurs frères en armes pour leur défense...* »

Celui-ci n'aurait compris toute la gravité de la situation, c'est-à-dire la démoralisation des troupes, sans lesquelles il ne pouvait plus rien, que dans la nuit du 14 au 15. Un mot célèbre résume la scène : *« Mais c'est une révolte ?* dit le roi au duc de Liancourt, venu le réveiller. – *Non, sire, c'est une révolution. »* Apocryphe ou non, la formule témoigne du temps qu'il avait fallu à Louis XVI pour se représenter avec exactitude dans quel rapport de forces la Cour se trouvait désormais. La prise de la Bastille n'avait pas été un fait divers ; elle démontrait l'échec de la contre-offensive royale. Dès le soir du 14, Besenval avait donné l'ordre de la retraite des troupes hors de Paris. Retraite improvisée sous une pluie battante : les villageois de Sèvres refusent leurs portes, que les soldats doivent enfoncer pour se loger de force. Un désastre supplémentaire, qui encourage de nouvelles désertions par dizaines. Le 15, le futur ambassadeur des Etats-Unis à Paris, Gouverneur Morris, fait cette observation : *« L'armée tout entière, en France, s'est déclarée en faveur de la Révolution. »*



KHARBINE/TAPABOR

Louis XVI, sortant de l'Assemblée nationale, s'en retourne à pied au château, accompagné seulement des trois ordres et d'une foule de peuple qui témoignent par leurs acclamations la joie qu'ils éprouvent des paroles de paix qu'il vient de donner aux représentants de la nation.

LE même jour, sur le conseil du duc de Liancourt, le roi fait connaître son intention de se rendre à l'Assemblée. Celle-ci est justement sur le point de *lui* envoyer une nouvelle députation pour le convaincre de renvoyer les troupes à leur garnison, faire assurer le ravitaillement de la capitale, consolider l'établissement de la garde bourgeoise. On avait adopté un arrêté à l'unanimité et choisi vingt-quatre personnes pour aller le porter, lorsque Mirabeau s'est levé pour lancer un de ces morceaux de bravoure qui justifient les anthologies de l'éloquence parlementaire :

« Eh bien ! dites au roi que les hordes étrangères dont nous sommes investis ont reçu hier la visite des princes, des princesses, des favorites, et leurs caresses, et leurs exhortations, et leurs présents (Mirabeau fait ici allusion à la visite que Marie-Antoinette, le comte d'Artois, Mme de Polignac et quelques autres avaient faite aux hussards casernant dans l'Orangerie) ; *dites-lui que toute la nuit ces satellites étrangers, gorgés d'or et de vin, ont prédit dans leurs chants impies l'asservissement de la France, et que leurs vœux brutaux invoquaient la destruction de l'Assemblée nationale ; dites-lui que dans son palais même des courtisans ont mêlé leurs danses au son de cette musique barbare, et que telle fut l'avant-scène de la Saint-Barthélemy... »*

Les membres de la députation s'apprêtent à sortir, lorsque le duc de Liancourt annonce l'arrivée imminente du roi. Des députés applaudissent ; d'autres s'en plaignent : *« Attendez de savoir ce que le roi nous dira... » « Le silence des peuples est la leçon des rois. »* Bientôt le grand maître des cérémonies surgit ; déclare la venue de Sa Majesté. Quelques instants plus tard, le roi fait son entrée, sans gardes, accompagné seulement de ses deux frères. Prenant la parole, il déplore *« les actes affreux qui règnent dans la capitale »*, proteste contre les *« injustes préventions »*, les *« bruits coupables »* qui ont laissé croire que les députés seraient menacés :

« Eh bien ! c'est moi qui ne suis qu'un avec ma nation, c'est moi qui me fie à vous ! Aidez-moi, en cette circonstance, à assurer le salut de l'Etat ; je l'attends de l'Assemblée nationale ; le zèle des représentants de mon peuple, réunis pour le salut commun, m'en est un sûr garant ; et, comptant sur la fidélité de mes sujets, j'ai donné ordre aux troupes de s'éloigner de Paris et de Versailles. Je vous autorise, et je vous invite même, à faire connaître mes dispositions à la capitale. »

Le roi avait dit : *« Assemblée nationale »*, et non « les Etats généraux ». C'était la première fois. Il s'inclinait ainsi devant l'acte révolutionnaire du 17 juin. Le roi avait confirmé le renvoi des troupes. Il s'inclinait ainsi devant la journée révolutionnaire du 14 juillet. Il s'inclinait doublement, devant les députés et devant le peuple parisien. Le président, l'archevêque de Vienne, lui a dit dans sa réponse que les *« changements survenus dans la composition* [du] *conseil »* avaient été une des causes principales des troubles. Sous-entendu : il faudra que le roi ne fasse pas ou ne défasse pas les ministères à sa guise ; pour l'heure, il serait avisé de remplacer ses jusqu'au-boutistes par le retour de Necker. Les mots n'étaient pas prononcés ; tout le monde y pensait.

LA suite de la journée à Versailles fut marquée par ces heures d'illusion populaire et de liesse provisoire dont l'année 1789 n'a pas été chiche. Le roi et ses deux frères sont revenus à pied au château, suivis de tous les députés, tous ordres confondus, les premiers rangs formant une chaîne pour protéger le souverain de la cohue. Car tout le monde est accouru, a voulu voir le roi, l'applaudir, le serrer de près, le toucher peut-être. Une femme a réussi à se frayer le passage, s'est jetée à ses genoux, les a embrassés, tandis que de tous côtés ont retenti les *« Vive le roi ! »*. Bain de foule, délire général, joie sans mélange, oui, à ce moment-là précis Louis XVI faisait « un avec sa nation ». Il transpire, il est fatigué par cette foule qui le presse et l'accompagne jusqu'aux marches du château. Mais comment n'éprouverait-il pas un sentiment de bonheur ? Jours étonnants, que ceux qui suivent la prise de la Bastille et qui ne manqueront pas d'émerveiller les représentants des nations étrangères. Le roi, l'Assemblée, la nation, unis dans l'allégresse, allaient faire des prodiges ! La reine, dont on disait tant de mal, on la réclame elle aussi, et le dauphin, et Madame Royale sa sœur, qui se présentent au balcon, sous les vivats de la foule, aussi prompte à aimer qu'à haïr.

Ces scènes sont bientôt suivies d'analogues, sur le chemin de Versailles à Paris, que prend maintenant une délégation de quatre-vingt-huit députés, dans quarante voitures, entre deux rangées de témoins enthousiastes. Arrivés à la place Louis-XV, ils ont pris à pied la direction du l'Hôtel de Ville. Tous les habitants de la capitale sont dans les rues, faisant fête aux représentants de l'Assemblée, une « haie de peuple » en joie, les croisées des fenêtres débordant de manifestants, des cris incessants : *« Vive la nation ! Vive l'Assemblée nationale ! Vive la liberté ! Vive la Constitution ! Vive la patrie ! Vivent les Français ! »*

Dans cette délégation figure notre Adrien Duquesnoy, que nous avions délaissé. Rien ne vaut la fraîcheur de la description qu'il donne de ces heures enfiévrées d'un peuple rendu fier par la conquête de sa liberté :

Il ne suffisait pas de prendre la Bastille, il fallait la raser. La charge en fut confiée au « patriote Palloy », qui, à la tête d'un millier d'ouvriers, démolit pierre par pierre le formidable bâtiment.

« Non, jamais on ne vit un spectacle plus imposant que celui qu'offrait la place de Grève ; une foule de citoyens paisibles et désarmés, mêlés parmi leurs frères en armes pour leur défense, des gardes-françaises, les gardes-suisses, des soldats de tous les régiments, des chevaliers de Saint-Louis, des hommes de tous les rangs, de tous les arts, de tous les états, confondus, réunis pour la défense publique ; et la plus grande police, le plus grand ordre, le peuple ouvrant la foule au premier ordre qu'il recevait. Quelle nation ! quel étonnant amour de la liberté ! Ce n'est pas la licence, ce n'est pas une effervescence passagère ; c'est un sentiment profond et durable, puisqu'il est accompagné du calme et de la réflexion. »

Tous les détracteurs de la Révolution française (je pense notamment à l'Anglais Edmund Burke, qui, apprenant les événements de Paris dans la crainte, s'apprêtait à écrire contre elle la première et la plus éclatante des Catilinaires qu'elle provoqua) devraient se remémorer cette scène à la fois naïve et grandiose, où la monarchie elle-même aurait pu trouver son inspiration et sa chance de durée. Le roi trompé par de mauvais conseillers reste un postulat. Le roi rendu à son peuple, gage de l'avenir des Français, reste la grande espérance.

1789 ou la dernière année de l'illusion monarchique.

Sur France-Culture, à 19 h 30, du lundi au vendredi, MICHEL WINOCK commente avec un historien chaque épisode de cette chronique de 1789.

Lundi 8 août : « Aidez-moi », avec Jean-Paul Bertaud.

Mardi 9 août : « Le roi et la cocarde tricolore », avec Jean-Paul Bertaud.

Demain : le roi et la cocarde tricolore (17 juillet 1789)

Le « désengagement » en Cisjordanie

Le roi Hussein souhaite la création d'un Etat palestinien et réaffirme sa souveraineté en Jordanie

AMMAN
de notre correspondante au Proche-Orient

Le roi Hussein de Jordanie a apporté de nouvelles précisions, dimanche 7 août, lors d'une conférence de presse à Amman, à propos de la rupture entre les deux rives du Jourdain, dont il tient l'OLP pour responsable.

Ces déclarations viennent après l'annulation du plan jordanien de développement en faveur des territoires occupés, la dissolution du Parlement, composé à parité de représentants des deux rives du Jourdain, le licenciement des fonctionnaires et conseillers des institutions jordaniennes dans les territoires occupés, la suppression, samedi, du Haut Comité jordanien pour les affaires des territoires occupés et du ministère du même nom remplacé par un département des affaires palestiniennes au sein – tout un symbole – du ministère des affaires étrangères.

Le roi a indiqué que la Jordanie n'a pas l'intention de fermer les deux ponts sur le Jourdain, *« qui sont vitaux pour les habitants des territoires occupés ». « Les Palestiniens de Cisjordanie garderont leur passeport jordanien jusqu'à ce qu'un Etat palestinien, espérons-le, soit créé,* a d'autre part déclaré le souverain. *Alors, les Palestiniens auront leur propre passeport. »*

Mais qui, aujourd'hui, représente ces Palestiniens ? Selon un haut responsable jordanien, qui a requis l'anonymat, les Palestiniens de Cisjordanie ont perdu leur nationalité du seul fait de la rupture des liens légaux et administratifs avec la Jordanie, annoncée par le roi, le 31 juillet dernier. *« En rejetant la Jordanie, ils ont choisi d'être sans nationalité »*, nous a affirmé d'autre part un proche du souverain. Leurs passeports deviendront donc de simples documents de voyage. Reste à savoir comment se matérialisera ce changement de statut qui concerne les huit cent cinquante mille habitants de la Cisjordanie. Le flou entretenu sur ce point pourrait avoir pour but de faire passer plus discrètement une mesure pour le moins impopulaire.

Reprenant les thèmes de son discours de dimanche dernier, le souverain hachémite a, à plusieurs reprises, insisté sur le fait que la rupture n'était pas de son fait, mais répondait au souhait de l'OLP et au consensus arabe. A la question de savoir si cette décision était une scission entre les deux rives du Jourdain, le roi a affirmé en effet : *« En optant pour leur propre Etat, nos frères palestiniens ont pris leur indépendance vis-à-vis de la Jordanie. Donc, s'il y a scission, c'est qu'elle répond à leur souhait de sauvergarder leur identité et d'établir leurs droits légitimes sur leur propre terre. Rien de plus, rien de moins »*, a ajouté le roi, qui a tenu à préciser que cette décision n'était en rien *« tactique »*.

Une délégation palestinienne à Amman

On affirme, de source bien informée à Amman, que le sommet arabe d'Alger a été un élément qui a entraîné la rupture, dont la menace planait déjà dans le discours prononcé alors par le roi. Le fait que l'OLP ait refusé de mentionner la Jordanie comme un des canaux aptes à recevoir l'aide promise en faveur du soulèvement dans les territoires occupés a été ressenti à Amman comme la négation de tous les efforts faits et comme une volonté d'exclure la Jordanie de toute action en faveur des territoires occupés. Le refus de renouveler les engagements d'assistance financière pris pour dix ans au sommet de Bagdad de 1978, en faveur des pays de la confrontation, a été vécu aussi comme un désaveu de l'action jordanienne.

Le divorce ainsi prononcé n'exclut pas, dit-on, pour le futur de nouvelles possibilités de coopération, si l'OLP le demande. Le roi a rappelé au cours de sa conférence de presse les six principes qui devraient, selon lui, inspirer la recherche de la paix. La Jordanie *serait donc toujours* prête à se rendre à une conférence internationale dans une délégation jordano-palestinienne, si l'OLP l'accepte. Mais, dans ce cas, les Palestiniens traiteraient de la question palestinienne, les Jordaniens de leurs propre problèmes comme pays de la confrontation ayant la plus longue frontière avec Israël. La Jordanie ne se désengagera pas du processus de paix dans lequel elle a sa place, a indiqué le roi, qui a toutefois tenu à préciser que l'*« option jordanienne »* n'existe pas pour lui. De source jordanienne autorisée, on affirme à ce propos qu'Amman considère dorénavant le processus de paix sous deux aspects : l'un israélo-palestinien, qui regarde l'OLP ; l'autre, arabo-palestinien-syrien, qui concerne les pays de la confrontation : Syrie, Jordanie, Liban.

Malgré le ton apaisant du discours sur l'OLP – *« Nous n'avons pas de querelle avec le peuple palestinien ni avec son seul et légitime représentant »*, a affirmé le souverain, – l'heure n'est assurément pas au compromis avec la centrale palestinienne. On n'oublie pas ici que M. Yasser Arafat, invité par le roi en février dernier, n'a pas répondu à cet appel. C'est à sa demande que la délégation palestinienne attendue jeudi dans la capitale jordanienne sera reçue. *Le souverain a été particulièrement clair quant à l'objet de cette visite : « Nous n'avons rien à dire à l'OLP. Nous allons écouter ce qu'ils ont à nous dire. Ils sont toujours les bienvenus pour discuter des questions qui les concernent, comme seuls et légitimes représentants du peuple palestinien. » « Je suis sûr que nous resterons en contact à l'avenir »*, a encore dit le roi. Il a aussi exprimé l'espoir que les futures relations jordano-palestiniennes soient *« fondées sur des bases plus solides, spécialement dès lors que les choses sont devenues plus claires pour l'OLP »*.

De source palestinienne, on indique au contraire que cette délégation qui sera conduite par M. Mahmoud Abbas (Abou Mazen) vient en mission exploratoire pour juger *« si les intentions jordaniennes sont bonnes ou mauvaises ». « Nous n'avons pas été consultés avant ces mesures qui ont surpris tout le monde »*, souligne-t-on du côté palestinien. Un comité a été spécialement créé pour étudier la signification et les conséquences de la décision jordanienne. Ce *comité* remettra ses conclusions à la fin du mois d'août ou dans les tout premiers jours de septembre au Conseil national palestinien qui devrait prendre une décision.

Interrogé sur la possibilité pour l'OLP de créer un gouvernement en exil, sujet largement débattu de façon informelle au cours du conseil de la centrale de la semaine dernière à Bagdad, le roi Hussein a répondu : *« Ce n'est pas à moi de décider ce que les Palestiniens doivent faire ou ne pas faire, mais s'ils forment un gouvernement en exil, nous le reconnaîtrons immédiatemment, sans hésitation. »*

Fausses statistiques

Le roi a déploré le fait que les Etats-Unis n'aient pas exercé l'influence qu'ils auraient dû avoir comme grande puissance pour trouver une solution au problème du Proche-Orient. *Il* a annoncé qu'il recevrait mardi M. Richard Murphy, secrétaire d'Etat adjoint chargé du Proche-Orient. Le souverain hachémite a d'autre part accusé Israël d'avoir laissé passer toutes les opportunités de paix. *« Le fait même que le gouvernement israélien nie tous les droits du peuple palestinien est une preuve,* a-t-il dit, *qu'il ne désire pas la paix, car celle-ci ne peut s'établir sans une reconnaissance des droits légitimes des Palestiniens. »*

Le roi a d'autre part insisté une nouvelle fois sur l'*« unité des Jordaniens, qui, quelle que soit leur origine* (c'est-à-dire palestinienne ou transjordanienne), *jouissent et continuent de jouir des mêmes privilèges de citoyenneté. Leur unité est sacrée »*. A ce propos – et il est significatif que ce thème revienne désormais dans la bouche de tous les responsables jordaniens, sans pourtant qu'on fasse référence à un nouveau recensement –, le roi a dénoncé *« les statistiques incorrectes répandues dans le monde, qui indiquent que la Jordanie est composée de 60 % de Palestiniens pour 40 % de Jordaniens »*. Selon le roi Hussein, qui a affirmé que *« les Jordaniens d'origine palestinienne forment moins de 40 % de la population »*, ces informations erronées sont diffusées par Israël pour justifier sa volonté de faire de la Jordanie une patrie de rechange pour les Palestiniens. *« La Jordanie n'est pas la Palestine,* a dit encore le roi, *la patrie des Palestiniens est ailleurs qu'en Jordanie. »*

Ces appels répétés à l'unité des Jordaniens s'adressent tout autant à l'OLP qu'aux Palestiniens de Jordanie. A la centrale palestinienne, le *roi indique clairement que si elle* représente les Palestiniens sous l'occupation, elle n'a pas droit de regard sur les Palestiniens qui vivent en Jordanie. *« Si l'OLP,* affirme ainsi un proche du roi, *peut représenter les aspirations des Palestiniens à récupérer leur terre, elle ne peut les représenter politiquement en Jordanie. Il ne saurait y avoir deux représentations politiques dans ce pays. »* Mais aux Palestiniens de Jordanie, le roi Hussein indique aussi qu'ils doivent faire prévaloir *« leur fidélité au régime, et non à l'OLP »*.

Dans le même temps, en rappelant que tous les Jordaniens jouissent des mêmes droits, le roi cherche à les rassurer. Ce n'est pas une tâche facile, tant le malaise est grand dans la communauté palestinienne de Jordanie. Le fait que le léger remaniement ministériel intervenu samedi à la faveur de la suppression du ministère des territoires occupés ait donné lieu à l'entrée de deux nouveaux ministres d'origine palestinienne (1) va dans ce sens, et dément les rumeurs qui annonçaient une réduction du nombre des ministres d'origine palestinienne.

FRANÇOISE CHIPAUX.

(1) Dans le remaniement ministériel intervenu samedi, M. Marwan Doudine, ancien ministre des territoires occupés, *a été nommé ministre* du travail, en remplacement de M. Oreikat, démissionnaire pour raison de santé. M. Oreikat *détenait également* le portefeuille du développement social, qui a été confié à M. Fawaz Toukan.

Quand Yasser Arafat se confie à « Playboy »...

Chicago, *(AFP)*. – Avant de tout abandonner pour se lancer dans la lutte nationale palestinienne et devenir président de l'OLP, M. Yasser Arafat était un ingénieur très aisé qui s'était offert beaucoup de voyages dans le monde, selon une de ses rares confidences.

« J'étais à une époque très riche et j'avais l'habitude de me rendre » en Europe et dans d'autres pays en qualité de *« touriste »*, déclare-t-il dans le dernier numéro du magazine américain *Playboy*. Mais *« la tragédie de mon peuple n'a jamais disparu de mes yeux »*, ajoute Abel Raul Arafat al Kudwa al Husseini, de son vrai nom.

Abou Ammar, comme l'appellent désormais ses camarades de combat, ne mène plus depuis la fin des années 50 de *« vie normale » : « Pas de famille. Constamment sur mes gardes à cause des assassinats. Constamment en train de bouger. » « Pour cette raison,* dit-il en riant, *aucune femme n'a jamais voulu se marier avec moi. »*

Le leader de l'OLP avoue qu'il n'a jamais beaucoup aimé parler de lui, et sa vie personnelle reste peu connue. Dans cet entretien paru en août et mené ces derniers mois à Tunis puis à Bagdad, le leader de l'OLP insiste davantage sur son passé de jeune militant.

Né en 1929 à Gaza, il se rend après la mort de sa mère, à l'âge de quatre ans, à Jérusalem chez son oncle. La maison de ce dernier est proche du Mur des lamentations, dans la partie orientale de la ville. Cette demeure a été par la suite, dit-il, *« détruite par les Israéliens »*, lors de leur entrée à Jérusalem-Est en 1967.

Durant son enfance à Jérusalem, *« il n'était pas très facile d'avoir des contacts »* avec les Juifs, selon lui, *« parce qu'à ce moment là déjà les incidents entre Juifs et Arabes avaient commencé »*.

Parti ensuite au Caire pour rejoindre son père, il se lance à l'âge de dix-sept ans dans la résistance. Alors qu'il étudie le génie civil, il rencontre le jeune officier Gamal Abdel Nasser, devenu chef de la révolution égyptienne, avec lequel il a une *« relation très proche »*. Par son intermédiaire, il connaît également un autre nationaliste qui marquera l'histoire de son pays, l'Iranien Mohammad Mossadegh, dit-il à *Playboy*.

Abou Ammar parle de ses déceptions lorsqu'il était étudiant, militant, combattant, en particulier après la défaite arabe contre Israël en 1948. *« J'allais partir, laisser totalement la région »*, dit-il. Il y est resté.

Paris, après huit ans de vie au Koweït, où, raconte-t-il, *il s'était* beaucoup enrichi en montant son entreprise d'ingénierie, il abandonne tout pour *« rejoindre la lutte »* à Beyrouth. *« Je suis un croyant et je crois que c'est ma destinée »*, confie-t-il. *« Tôt ou tard,* affirme-t-il, *nous atteindrons notre but, car nous allons dans le sens de l'histoire et Israël va dans le sens inverse. »*

L'« affaire » du document Husseini

La publication d'un « projet de déclaration d'indépendance » attribué aux Palestiniens est accueillie avec scepticisme à Jérusalem

JÉRUSALEM
de notre correspondant

La plupart des commentateurs à Jérusalem ont accueilli, dimanche 7 août, avec perplexité et une extrême prudence les informations prêtant aux Palestiniens le *« projet »* de formuler une *« déclaration d'indépendance »* dans les territoires occupés. Les personnalités nationalistes de Cisjordanie, tout comme les milieux officiels israéliens, ne cachaient pas leur scepticisme quant à la réalité et au sérieux d'une telle initiative – du moins pour le moment.

Il est vrai que les conditions dans lesquelles ce *« projet »* a été rendu public sont pour le moins étonnantes. Samedi soir, un journaliste de la télévision israélienne a brandi au beau milieu du journal un morceau de papier raturé, comportant des blancs, et qu'il a présenté comme *« un projet palestinien pour une déclaration d'indépendance »*.

Le document aurait été saisi par la police dans les locaux du Centre d'études arabes de Jérusalem-Est (la partie palestinienne de la ville).

Le Centre a été fermé il y a une semaine par les autorités, et son directeur, M. Fayçal Husseini, condamné à six mois de détention administrative. Personnalité palestinienne très influente de Jérusalem-Est, M. Husseini est accusé par les *autorités d'être l'un des principaux* animateurs du soulèvement dans les territoires, bien qu'il ait passé l'essentiel des douze derniers mois en prison.

Il n'en a pas fallu plus pour que la presse et la classe politique israéliennes débattent longuement de ce qu'elles ont déjà baptisé l'*« affaire » du document Husseini. Certains* n'ont pas hésité à considérer le document comme une esquisse de réponse palestinienne au désengagement jordanien en Cisjordanie. C'est *sans doute aller un peu vite puisque* le projet de déclaration serait vieux de plusieurs semaines.

Il est attribué à un groupe de personnalités palestiniennes, et s'il y a plusieurs versions, l'essentiel tiendrait en quelques points. Déclaration *unilatérale d'indépendance d'un* Etat palestinien constitué dans les frontières du plan de partage de 1947 (c'est-à-dire à peu près les territoires occupés de Cisjordanie et de Gaza, plus *la Galilée, la partie nord* d'Israël). Les Palestiniens des territoires occupés abandonneraient immédiatement les documents d'identité qui leur sont délivrés par l'*administration israélienne au profit* de ceux que leur fournirait l'OLP. Enfin, un gouvernement palestinien en exil serait constitué sous l'égide de l'OLP, dont M. Yasser Arafat serait le premier ministre et qui comprendrait également des membres des principales composantes de la centrale palestinienne.

Une « fuite » organisée ?

L'ensemble ressemble étrangement à une série de propositions – tout à fait *théoriques – formulées* en avril dernier par un universitaire américain, M. Jérôme Siegal. Elles avaient à l'époque été publiées par certains organes arabes de Jérusalem-Est, sans susciter le moindre intérêt.

Cette *fois*, toute la classe politique a réagi. Le premier ministre et chef de la droite, M. Itzhak Shamir, a estimé que ce projet de déclaration d'indépendance n'était qu'*« un rêve dangereux et fou (...), voué à l'échec »*. Le ministre des affaires étrangères, M. Shimon Pérès, n'y voit que *« paperasse »*, et ses amis du Parti travailliste ont réaffirmé leur *« non à un Etat de l'OLP »*. Au ministère des affaires étrangères, on *se refuse à « prendre l'affaire au sérieux » :* on relevait notamment qu'aucune autorité palestinienne – de l'intérieur ou de l'extérieur – n'avait revendiqué ce document.

Côté palestinien, plusieurs personnalités se sont efforcées de minimiser la portée du document ; elles expliquent qu'il ne s'agissait que d'une des options discutées parmi plusieurs propositions pour tenter de *donner une traduction politique* au soulèvement dans les territoires. A l'instar de la presse israélienne, certaines de ces personnalités palestiniennes attribuent la publication du document à une « fuite » soigneusement organisée par les services de *sécurité, afin de nourrir les accusations* portées contre M. Fayçal Husseini.

ALAIN FRACHON.

● **Manifestation de pacifistes israéliens.** – Plusieurs centaines de membres du mouvement pacifiste *israélien Shalom Archav* (la Paix maintenant) ont manifesté, samedi 6 août, à Tel-Aviv devant la résidence du ministre de la défense, M. Itzhak Rabin, contre l'arrestation du responsable nationaliste palestinien, M. Fayçal Husseini. Directeur du Centre d'études arabes de Jérusalem-Est, celui-ci avait été arrêté le 31 juillet, pour la troisième fois en quinze mois, sur ordre de M. Rabin, alors que son Centre d'études était fermé. Les autorités israéliennes reprochent à M. Husseini d'être membre d'une organisation illégale et de diverses activités hostiles à l'Etat hébreu. M. Husseini, qui avait participé quelques jours avant son arrestation à une réunion du mouvement la Paix *maintenant, a été,* selon ce mouvement, arrêté précisément *« parce qu'il est une personnalité palestinienne prête au dialogue »*.

A TRAVERS LE MONDE

Angola

Accord sur un cessez-le-feu provisoire

Angolais, Cubains et Sud-Africains devraient annoncer, lundi 8 août, dans leurs capitales respectives, leur décision de respecter un cessez-le-feu en Afrique du Sud-Ouest. *L'accord intervenu*, le vendredi 7 août à Genève, à l'issue d'une nouvelle série de négociations tripartites, sous l'égide des Etats-Unis, devait être soumis à l'approbation des gouvernements concernés avant d'être rendu public.

En arrachant aux parties en présence la promesse d'un arrêt des combats, le médiateur américain, M. Chester Crocker, secrétaire d'Etat adjoint aux affaires africaines, a voulu préserver toutes ses chances *aux négociations à venir*, qui risquent d'être très dures. Ce cessez-le-feu devrait garder un caractère provisoire jusqu'à l'adoption d'un règlement politique.

Haïti

Expulsion d'un prêtre canadien

Un prêtre canadien, présent en Haïti depuis quatre ans, a été expulsé, le samedi 6 août, après avoir été embarqué de force, la veille, à bord d'une jeep et conduit à l'aéroport. Le père René Poirier, âgé de cinquante-quatre ans et membre de *l'ordre des clercs de saint Viateur,* est arrivé samedi à Montréal. Selon le communiqué du ministère haïtien de l'information, *il s'est rendu « coupable de déclaration publique insultante de nature à compromettre l'ordre social et politique »*.

Cette expulsion est intervenue le jour même où le général Henri Namphy appelait de ses vœux l'intervention de l'armée pour empêcher tout désordre public et rappelait que les problèmes haïtiens devaient être réglés par les Haïtiens eux-mêmes, et *non par des étrangers*. Répondant à la proposition de *« dialogue national »* avancée par certains dirigeants de *l'opposition, le président* du gouvernement militaire a affirmé que *« tout le monde peut prendre place dans le train, mais aux conditions du chauffeur »*.

Proche-Orient

L'accord sur un cessez-le-feu dans la guerre du Golfe

La déclaration du président Saddam Hussein

Le président irakien Saddam Hussein a tenu à donner un caractère solennel à sa décision d'accepter un cessez-le-feu avant des négociations directes avec l'Iran, en l'annonçant dans un discours adressé samedi *« au peuple irakien, à la nation arabe et au monde ».* Il a précisé les conditions de cette acceptation : *« Nous sommes disposés à appliquer un cessez-le-feu à condition que l'Iran proclame clairement, franchement et officiellement son acceptation à engager avec nous des négociations directes tout de suite après le cessez-le-feu, afin de discuter, de se mettre d'accord et d'appliquer tous les articles de la résolution 598, y compris le retrait des forces aux frontières et l'article 8 ».* (Cet article stipule que le secrétaire général de l'ONU examinera en consultation avec l'Irak et l'Iran, et avec d'autres Etats de la région, les mesures susceptibles de renforcer la sécurité et la stabilité de la région.)

« Dans ce cas, nous acceptons ce qui a été décidé avec la commission technique de l'ONU (pour le cessez-le-feu), *et que des forces internationales se déploient entre nos forces armées et celles de l'Iran jusqu'à ce que chacun réintègre ses frontières lorsque s'instaurera une paix durable et globale avec l'accord des deux parties et sous la supervision du secrétaire général de l'ONU »,* a poursuivi M. Hussein. *« L'acceptation de l'Iran doit nous être transmise officiellement par l'intermédiaire du Conseil de sécurité ou du secrétaire général de l'ONU »,* a ajouté M. Saddam Hussein.

Faisant allusion au seul accès de l'Irak à la mer, le Chatt-el-Arab, le président irakien a déclaré : *« Il est normal que nous jouissions des droits de navigation dans le Chatt-el-Arab et le Golfe dès l'instauration du cessez-le-feu, conformément à nos droits inaliénables et aux lois internationales. »*

M. Hussein n'a fait qu'une brève allusion aux responsabilités dans le déclenchement du conflit, et rejeté par avance sur l'Iran la responsabilité de toute poursuite des hostilités.

« L'Irak, après avoir enregistré des victoires militaires sur le front (...), a-t-il dit, *tend maintenant la main de l'amitié aux peuples d'Iran malgré ce que notre peuple a subi après leur agression et leur volonté affichée de poursuivre la guerre.*

» Mais si l'Iran ne s'engage pas à entamer des négociations directes par une déclaration officielle claire et franche qui nous sera transmise officiellement par l'intermédiaire du Conseil de sécurité ou du secrétaire général de l'ONU, il aura prouvé une nouvelle fois au monde et surtout aux peuples d'Iran qu'il est le seul à rejeter la paix et à porter la responsabilité de la poursuite de l'effusion de sang. »

La réponse de Téhéran

En annonçant rapidement après le discours du président irakien, mais avec une relative discrétion, son acceptation de négociations directes après l'établissement d'un cessez-le-feu, Téhéran a voulu marquer qu'il ne faisait que *« réitérer une position antérieure ».*

La radio iranienne, sans faire état du message du président irakien et de sa demande de négociations directes après le cessez-le-feu, a indiqué que *« Bagdad avait supprimé les préconditions »* qu'il mettait pour le cessez-le-feu. L'Iran *« acceptera de mener des négociations directes »* avec l'Irak *« après l'établissement du cessez-le-feu »* et *« au moment où cela sera nécessaire »,* mais *« réaffirme »* sa position selon laquelle ces négociations doivent s'effectuer *« dans le cadre de l'application de la résolution 598 de l'ONU ».*

A New-York, le ministre iranien des affaires étrangères M. Ali Akbar Velayati a accepté de son côté officiellement d'ouvrir des négociations face à face avec l'Irak après le cessez-le-feu. *« Le niveau des négociations, la date et le lieu dépendent de la décision du secrétaire général »* de l'ONU, a-t-il déclaré, après une heure et demie d'entretien avec M. Javier Perez de Cuellar.

CORRESPONDANCE

L'enrôlement des enfants dans les armées

*Après l'article dans lequel notre correspondante à Genève, Isabelle Vichniac, rendait compte d'un document de l'ONU portant notamment sur l'enrôlement des enfants dans les armées (*le Monde *du 5 août), nous avons reçu de l'ambassade d'Iran à Paris la lettre suivante :*

D'après les lois en vigueur en République islamique d'Iran, l'âge minimum de recrutement pour les volontaires est fixé à seize ans et à dix-huit ans pour ceux qui effectuent leur service militaire.

D'autre part, le nombre des volontaires désirant participer aux efforts consacrés à la défense dépasse habituellement les besoins du pays. Donc, il n'y a aucun besoin d'« enrôlement » par force de ces derniers.

Le motif, en République islamique d'Iran, pour la contribution des volontaires est uniquement d'ordre idéologique. Or ce dernier point de vue est tout à fait incompatible avec un but lucratif. Puisque quand on dit idéologie, ceci exclut toute tentation visant à la réussite temporelle. Le virement par un grand nombre des volontaires de leurs salaires à la caisse d'Etat témoigne que les motifs poussant ces derniers à participer dans les corps pour la défense contre l'agresseur ressortit purement du domaine idéologique et patriotique.

L'abandon par l'Irak de ses dernières exigences

(Suite de la première page.)

Dix-neuf jours après l'acceptation sans condition par l'Iran – le 18 juillet – de la résolution 598 du Conseil de sécurité de l'ONU ordonnant un arrêt immédiat des combats dans le Golfe, l'Irak a donc finalement « endossé » la décision de Téhéran. Le régime de Bagdad a cédé aux pressions de plus en plus insistantes de M. Perez de Cueller et des membres permanents du Conseil de sécurité. Avait-il d'ailleurs d'autre véritable choix, sauf à braquer contre lui la communauté internationale et à s'aliéner une organisation dont la sympathie ou la neutralité bienveillante lui sont largement acquises depuis le début du conflit, il y aura huit ans le mois prochain ?

Ce combat d'arrière-garde de l'Irak valait d'autant moins d'être livré plus longtemps qu'il n'était pas juridiquement justifié. En effet, la résolution 598 n'évoque dans aucun de ses dix paragraphes l'exigence d'une négociation directe préalable au cessez-le-feu. Bagdad était d'ailleurs mal placé pour réclamer un « rajout » à la résolution 598 puisqu'il avait obstinément refusé depuis un an de changer ce texte d'un iota, en faisant même – sur le plan juridique – son cheval de bataille.

La pression des Cinq Grands

Visiblement irrité par ces tergiversations irakiennes, M. Perez de Cuellar avait laissé entendre à mots couverts qu'il pourrait « court-circuiter » Bagdad et fixer de sa propre initiative, comme il en avait le droit, une date pour l'entrée en vigueur du cessez-le-feu. Sans doute ne serait-il pas allé au bout de sa menace mais son avertissement a été entendu par l'Irak. D'autres facteurs ont permis de hâter le revirement irakien. Les cinq membres permanents du conseil de sécurité (Etats-Unis, URSS, Chine, Grande-Bretagne et France) – signataires unanimes de la résolution 598 – ont fait savoir publiquement qu'ils souhaitaient que celle-ci soit respectée à la lettre. Principal allié arabe de l'Irak, l'Arabie saoudite a également fait pression sur Bagdad et son ministre des affaires étrangères, le prince Saoud Al Fayçal, semble avoir été très actif dans les coulisses de l'ONU.



Pour l'Irak, le risque était donc grand de se retrouver isolé et de voir la sympathie « changer de camp » à ses dépens, maintenant que l'Iran avait enfin prouvé sa bonne volonté en cautionnant la résolution 598. Bagdad aurait sans doute été mal inspiré de vouloir pousser trop loin son avantage. Car, si les dirigeants iraniens se sont résignés après huit ans à la paix – au-delà de leur constat d'échec militaire et de l'épuisement économique de leur pays, – c'est aussi parce que cette solution est perçue par eux comme relativement honorable et qu'ils n'ont pas l'impression de perdre entièrement la face. A vouloir humilier son ennemi, l'Irak risquait surtout de provoquer chez lui un nouveau sursaut d'orgueil et, en conséquence, de torpiller la paix.

En réalité, la manœuvre de retardement irakienne a atteint son but en permettant à Bagdad de consolider sa position diplomatique à la veille de la paix. M. Saddam Hussein a obtenu des Cinq Grands la *« garantie morale »* du respect de la résolution 598 et il a pu tester en même temps la solidarité du soutien que lui apportent les « pays frères » arabes.

La vraie paix dans quinze jours ?

Le mécanisme de la paix va donc pouvoir entrer en mouvement. Le Conseil de sécurité devait se réunir informellement lundi matin pour approuver les derniers détails mis au point par M. Perez de Cuellar. Celui-ci devait, dans l'après-midi, annoncer solennellement au Conseil la date du cessez-le-feu et celle de l'ouverture des négociations directes. Il devrait aussi lancer un appel aux deux parties pour qu'elles fassent preuve de retenue jusqu'au jour J en respectant une trêve *de facto.* M. Perez de Cuellar estime que l'arrêt des hostilités devrait être effectif dans une quinzaine de jours. Il fonde son pronostic sur le rapport de l'équipe d'experts dirigée par le général norvégien Martin Vadset et qui a récemment enquêté, à sa demande, sur le terrain.

M. Perez de Cuellar devra ensuite achever la constitution de la force d'observateurs des Nations unies chargée d'organiser les modalités de cessez-le-feu et de veiller à son respect. Cette force regrouperait quelque deux cent cinquante hommes. Sur les trente pays invités à y contribuer, vingt-quatre ont d'ores et déjà accepté, dont l'Australie, l'Autriche, le Canada, le Danemark, la Finlande et la Suède. Estimé à 40 milliards de dollars, le coût de l'opération exigera une contribution financière supplémentaire des membres de l'ONU.

De nombreuses difficultés ne manqueront pas de surgir avant que le Golfe ne retrouve une paix durable. Les modalités du désengagement d'un million de soldats sur le champ de bataille, l'échange des prisonniers de guerre, le problème si délicat du tracé de la frontière internationale, les conditions du retour à la libre navigation dans le Golfe, et jusqu'à l'ordre du jour même des négociations directes : voilà autant de sujets de conflits potentiels entre les deux ennemis. Il reste – et c'est l'essentiel – que le processus de paix est désormais *en marche. On peut faire* confiance aux talents de M. Perez de Cuellar pour tout faire pour le rendre irréversible.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

La résolution 598 du 20 juillet 1987

Voici le texte de la résolution 598 ordonnant l'arrêt des hostilités entre l'Iran et l'Irak, adoptée à l'unanimité par le Conseil de sécurité le 20 juillet 1987 :

Le Conseil de sécurité :

Réaffirmant sa résolution 582 (1986),

Profondément préoccupé de ce que, en dépit de ses appels à un cessez-le-feu, le conflit entre l'Iran et l'Irak se poursuit sans diminuer d'intensité et continue d'entraîner de lourdes pertes en vies humaines et des destructions matérielles,

Déplorant le déclenchement et la poursuite du conflit,

Déplorant également le bombardement de centres de peuplement exclusivement civils, les attaques contre des navires neutres ou des avions civils, les violations du droit humanitaire international et d'autres règles relatives aux conflits armés et, notamment, l'utilisation d'armes chimiques en contravention des obligations découlant du protocole de Genève de 1925,

Profondément préoccupé par la possibilité d'une nouvelle escalade et d'une extension du conflit,

Résolu à mettre fin à toutes les actions militaires entre l'Iran et l'Irak,

Convaincu de la nécessité de parvenir à un règlement global, juste, honorable et durable entre l'Iran et l'Irak,

Rappelant les dispositions de la charte des Nations unies, en particulier l'obligation qu'ont tous les membres de régler leurs différends internationaux par des moyens pacifiques, de telle manière que la paix et la sécurité internationales ainsi que la justice ne soient pas mises en danger,

Constatant qu'il existe une rupture de la paix en ce qui concerne le conflit entre l'Iran et l'Irak,

Agissant en vertu des articles 39 et 40 de la charte des Nations unies,

1) Exige, comme première mesure en vue d'un règlement négocié, que l'Iran et l'Irak observent immédiatement un cessez-le-feu, suspendent toutes actions militaires sur terre, en mer et dans les airs, et retirent sans délai toutes les forces jusqu'aux frontières internationalement reconnues ;

2) Prie le secrétaire général d'envoyer une équipe d'observateurs des Nations unies pour vérifier, confirmer et superviser le cessez-le-feu et le retrait des forces et le prie également de prendre, en consultation avec les parties, les dispositions nécessaires à cette fin et de présenter un rapport au Conseil de sécurité à ce sujet ;

3) Demande instamment que les prisonniers de guerre soient libérés et rapatriés sans délai après la fin des hostilités actives, en conformité avec la troisième convention de Genève du 12 août 1949 ;

4) Demande à l'Iran et à l'Irak de coopérer avec le secrétaire général à l'application de la présente résolution et aux efforts de médiation en vue de parvenir à un règlement global, juste et honorable, acceptable par les deux parties, de toutes les questions en suspens, en conformité avec les principes contenus dans la charte des Nations unies ;

5) Demande à tous les autres Etats de faire preuve de la plus grande retenue, de s'abstenir de tout acte qui pourrait intensifier et élargir encore le conflit et de faciliter ainsi l'application de la présente résolution ;

(6) Prie le secrétaire général d'explorer, en consultation avec l'Iran et l'Irak, la possibilité de charger un organe impartial d'enquêter sur la responsabilité du conflit et de faire rapport au Conseil de sécurité dès que possible ;

(7) Reconnaît l'ampleur des dommages infligés durant le conflit et la nécessité d'efforts de reconstruction, avec une assistance internationale appropriée, une fois le conflit terminé et, à cet égard, prie le secrétaire général de désigner une équipe d'experts pour étudier le problème de la reconstruction et faire rapport au Conseil de sécurité ;

(8) Prie en outre le secrétaire général d'examiner, en consultation avec l'Iran et l'Irak et avec d'autres Etats de la région, les mesures susceptibles de renforcer la sécurité et la stabilité de la région ;

(9) Prie le secrétaire général de tenir le Conseil de sécurité informé de l'application de la présente résolution ;

(10) Décide de se réunir à nouveau en tant que de besoin pour envisager l'adoption de nouvelles dispositions, afin d'assurer le respect de la présente résolution.

Asie

CAMBODGE : recevant Mme Thatcher au camp de Site B

« Il faut isoler complètement les Khmers rouges sur la scène internationale »

déclare le prince Sihanouk

SITE B (Thaïlande)
correspondance

Le prince Sihanouk se rendra à la mi-octobre à Washington pour discuter avec le président Ronald Reagan d'une substantielle augmentation de l'aide américaine à la résistance nationaliste cambodgienne. Cette aide, dont les modalités et la nature doivent pour l'instant *« rester secrètes »*, comprendra plus que probablement du matériel militaire. Celui-ci sera, a insisté le prince, utilisé avant tout pour assurer la protection du peuple cambodgien contre un éventuel retour au pouvoir des Khmers rouges et non pour lutter contre le Vietnam. En effet, a-t-il ajouté, *« je crois que, cette fois, Hanoï a vraiment l'intention de quitter le Cambodge »*.

C'est alors que le prince et son entourage attendaient la visite de Mme Margaret Thatcher au camp de Site B, dans la province thaïlandaise de Surin, qu'il a profité d'une conférence de presse improvisée pour évoquer les derniers développements du drame cambodgien. Il a confirmé qu'il recevrait le premier ministre du régime de Phnom-Penh, M. Hun Sen, à Paris en novembre prochain, pour une troisième série d'entretiens. *« J'espère que, cette fois, nous serons en mesure d'accomplir des progrès substantiels et de signer un communiqué conjoint qui indiquera les grandes lignes d'une solution politique. »*

Le prince s'est déclaré disposé à faire des concessions sur la question de la force de paix internationale, refusée jusqu'à présent tant par les Khmers rouges que par Phnom-Penh et Hanoï. *En lieu et place, on pourrait avoir un grand nombre d'observateurs internationaux. »* Mais, cette fois, à la différence de ce qui s'était passé en 1954, la plupart de ces observateurs devraient être basés en province et non plus dans la capitale où, se souvient Sihanouk, *« ils s'étaient avant tout intéressés à la vie nocturne »*...

En revanche, l'ancien monarque a déclaré qu'il n'accepterait aucun compromis sur la question du démantèlement de la République populaire du Kampuchéa actuellement en place à Phnom-Penh, car *« il est hors de question que je rentre dans un pays communiste »*. Il a ajouté qu'il acceptait l'idée d'un gouvernement de transition bipartite avec M. Hun Sen, qui *« lancerait des appels incessants aux autres factions cambodgiennes pour qu'elles se joignent au processus de paix »*.

Pour le moment, M. Hun Sen est un otage du Vietnam mais, *« après le départ des troupes de Hanoï, il sera un vrai Khmer »*. *« Je le connais bien, c'est un homme sensible et intelligent, il pense en khmer et j'espère être son « gourou » en matière de patriotisme »*.

Mais, à l'égard des Khmers rouges, qui s'étaient montrés particulièrement intransigeants au cours de la récente *« rencontre informelle de Djakarta »*, « Monseigneur » n'a eu que des mots durs. Maintenant que le voilà assuré d'un soutien matériel important de la part des Etats-Unis, qu'il avait vainement cherché depuis 1979, il a pu se permettre de quitter ce « gouvernement de coalition du Kampuchéa démocratique » qui n'était, selon lui, qu'un paravent pour les Khmers rouges. *« Il faut maintenant les isoler complètement sur la scène internationale »*, a dit le prince, justifiant ses déclarations récentes sur la nécessité d'un siège vide pour le Cambodge aux Nations unies.

« Je ne serai jamais l'ennemi de la Chine »

En cas d'accord avec M. Hun Sen, *« nous aurons une armée plus forte que les Khmers rouges »*. De plus, le prince doute que la Chine continue de soutenir les forces de M. Pol Pot après son retour à Phnom-Penh. *« Je ne serai jamais l'ennemi de la Chine, je serai toujours plein de gratitude pour elle et Pékin le sait bien. »*

Le premier ministre britannique, la plus haute personnalité à visiter Site B — qui abrite actuellement plus de 55 000 partisans civils du prince, — a de son côté déclaré que, si les Vietnamiens devaient quitter le Cambodge, *« aucun pays civilisé n'accepterait jamais un retour au pouvoir du régime meurtrier de Pol Pot »*. Elle a réaffirmé le soutien de son pays au prince Sihanouk et promis pour 1988 une nouvelle aide humanitaire d'un million de dollars. Au lieu des deux heures prévues, Mme Thatcher est restée près de six heures à Site B, visitant hôpitaux et écoles, se promenant longuement en compagnie d'un Sihanouk plus royal que jamais, dans les ruelles de ce qui est considéré comme le camp modèle de la frontière khméro-thaïlandaise.

De Site B, le prince Sihanouk s'est rendu directement à l'aéroport de Bangkok, d'où il s'est embarqué pour Tokyo. Le Japon souhaite en effet fournir lui aussi une aide financière importante au Cambodge et au prince dans la perspective d'un règlement politique. Tout comme le Royaume Uni, *nous a dit un diplomate britannique*, qui est disposé à *« en faire plus »*. C'est pourquoi le prince reverra Mme Thatcher en octobre pour d'autres discussions politiques.

JACQUES BEKAERT.

BIRMANIE

L'opposition a lancé un mot d'ordre de grève générale à Rangoun

Les magasins étaient fermés et les soldats patrouillaient dans les rues de Rangoun lundi 8 août au matin. Des tracts ont appelé la population à prendre part à une grève générale pour protester contre le régime du général Sein Lwin, sa politique répressive et le désastre économique que connaît le pays. *« Nous voulons frapper entre les deux yeux »*, déclare l'un de ces tracts. Les autorités ont annoncé lundi avoir identifié les meneurs de ces manifestations antigouvernementales. Après *« des enquêtes et des interrogatoires de détenus »*, a déclaré Radio-Rangoun, les autorités *« ont dressé une liste de gens qui créent des troubles et tirent les ficelles »*. Mais aucun nom n'a été donné.

Pour tenter de calmer une situation qui s'envenime un peu plus chaque jour, le régime a annoncé dimanche que quatre-vingts personnes arrêtées lors des troubles de la semaine dernière avaient été relâchées. Mais l'ex-général Aung Gyi et ses partisans, arrêtés pour avoir critiqué le régime, demeurent détenus. Les autorités ont également commencé de distribuer du riz et des vivres à la population, à la veille de la grève qui pourrait constituer l'un des plus importants mouvements de contestation du régime militaire. Par ailleurs, le ministre de l'intérieur et des affaires religieuses, le major-général Pe Myaing, a rencontré dimanche les hauts dignitaires bouddhistes pour leur demander d'empêcher les bonzes de participer aux manifestations.

Un certain nombre de bonzes ont en effet été remarqués lors des dernières manifestations. Celles-ci ont fait entre trois et cinq morts au cours du week-end, dans chacune des villes de Pegou, Thanatpin et Yenangyaung ; une vingtaine d'autres personnes ont été blessées. La police a ouvert le feu contre des opposants, dont certains sont armés de sabres d'épieux, de frondes et, rayons de roue de vélo aiguisés. Un officier de police aurait aussi trouvé la mort au cours des affrontements. — *(Reuter, AP, UPI, AFP.)*

Afrique

TCHAD

La Libye se place « dans une position de neutralité »,

affirme le colonel Kadhafi

Le colonel Kadhafi a annoncé, le samedi 6 août, à Tripoli, qu'il était disposé à ouvrir un *« bureau populaire »* (ambassade) à N'Djamena et à accueillir une ambassade du Tchad, rapporte l'agence Tunis Afrique Presse.

Le *« guide de la révolution »* a précisé qu'il avait pris cette décision après les premiers entretiens qu'il a eus avec le président tunisien Ben Ali, arrivé peu avant en Libye pour une visite officielle de trois jours. Avant de se rendre à Tripoli, M. Ben Ali avait eu deux entretiens téléphoniques avec le président tchadien, Hissène Habré (*le Monde* du 6 août).

Toujours selon l'agence de presse tunisienne, le colonel Kadhafi a affirmé que la normalisation de ses rapports avec le Tchad n'était assortie d'aucune condition et qu'elle n'impliquait donc pas *« une solution du conflit entre les deux belligérants »*. La Libye considère la question tchadienne comme *« une affaire intérieure »* à ce pays et elle a *« assez de courage et de crédibilité pour affirmer qu'elle se place dans une position de neutralité »* à son égard, a-t-il ajouté.

Abordant la question palestinienne, le colonel Kadhafi a indiqué qu'il ne voyait *« aucun inconvénient »* à la formation d'un gouvernement palestinien en exil, ainsi qu'à la transformation des forces de l'OLP en *« armée de libération palestinienne »*.

Pour ce qui concerne la guerre du Golfe, il a affirmé que c'est sur l'insistance de la Libye que l'Iran a accepté la résolution 598 du Conseil de sécurité, prévoyant un règlement pacifique du conflit, mais il a qualifié de *« désespérés »* et de *« vains »* les efforts du secrétaire général de l'ONU pour mettre un terme à cette guerre. A son avis, seul le déploiement entre les belligérants de *« forces islamiques »* composées de contingents algériens, indonésiens, nigérians et autres, et placées sous la supervision de la Libye, pourrait contribuer à un règlement.

TUNISIE

Plusieurs partis d'opposition acceptent le principe d'élections législatives partielles

TUNIS
de notre correspondant

Le conseil national du Mouvement des démocrates socialistes (MDS) et le comité central du Parti communiste, les deux principaux partis de l'opposition qui ont tenu, séparément, leurs assises dimanche 7 août, se sont déclarés favorables au principe d'élections législatives partielles, dont le président Ben Ali a annoncé l'organisation pour les prochains mois (*le Monde* du 27 juillet).

Le MDS et le Parti communiste ont précisé qu'ils accepteraient de participer à cette consultation, après l'engagement personnel du chef de l'Etat d'assurer la régularité du scrutin et la neutralité de l'administration. Si les communistes se bornent à demander, *« sans attendre le début de la campagne électorale »*, l'accès aux moyens d'information trop accaparés jusqu'ici par le parti au pouvoir, le MDS adopte une attitude plus nuancée en précisant que sa position définitive ne sera arrêtée que lorsque seront connus la date de la consultation, les conditions de son déroulement — c'est-à-dire le mode de scrutin — et le nombre de sièges en compétition. Il continue, en outre, à réclamer des élections législatives générales anticipées avant l'échéance de 1991.

Les deux partis ont aussi accueilli de façon positive la proposition du chef de l'État d'élaborer un *« pacte national »* auquel devraient être associées toutes les forces politiques, économiques et sociales du pays. Mais l'un et l'autre insistent, en termes quasiment identiques, pour que ce pacte soit réduit à des principes généraux organisant sans exclusive le pluralisme et qu'il ne consiste pas en une sorte de programme gouvernemental qui, en fait, le gommerait.

Une première grande consultation sur la préparation de ce pacte entre le pouvoir et l'ensemble de l'opposition, les différents partenaires économiques et sociaux doit avoir lieu d'ici à la fin du mois.

MICHEL DEURÉ.

AFRIQUE DU SUD

Saisie d'un hebdomadaire de gauche

La police sud-africaine a saisi, le samedi 6 août, des exemplaires de l'hebdomadaire de gauche *Weekly Mail* dans différentes régions du pays.

Les autorités sud-africaines avaient adressé, au cours des derniers mois, une série de mises en garde au *Weekly Mail* dans le cadre de l'état d'urgence et des mesures rigoureuses qui régissent la presse. Selon le porte-parole du journal, la quasi-totalité du tirage avait déjà été vendue lorsque la saisie a commencé.

Dans sa dernière édition, l'hebdomadaire publiait un article sur la conscription et les Blancs en Afrique du Sud. Cet article faisait suite à l'annonce du refus, sans précédent, de 143 jeunes Blancs d'effectuer leur service militaire dans l'armée sud-africaine. Le ministre de la défense, le général Magnus Malan, a déclaré, vendredi 5 août, que le gouvernement avait rejeté les demandes faites par les membres du groupe Campagne contre la conscription (ECC), qui réclament le droit d'effectuer un service civil en lieu et place de leurs obligations militaires. — (*AFP.*)

● **La communauté anglicane demande des sanctions.** — La conférence de Lambeth, sommet de la communauté anglicane, qui a réuni pendant trois semaines à Cantorbéry (sud de l'Angleterre) cinq cent vingt-cinq évêques de cent soixante-sept pays, s'est achevée samedi 6 août par l'adoption d'une résolution favorable à des sanctions contre l'Afrique du Sud. L'apartheid est *« mauvais »* quoique pensent certaines Eglises d'Afrique du Sud qui le soutiennent, affirme la résolution proposée par l'évêque de Manchester. *« Les hommes politiques britanniques devraient écouter les personnes informées et accepter l'idée de sanctions économiques contre l'Afrique du Sud »*, a-t-il ajouté.

● **KENYA : plus de cinquante personnes massacrées par des voleurs de bétail.** — Cinquante policiers kenyans et de nombreux civils ont été massacrés, le 29 juillet dernier, par des voleurs de bétail dans le district du Turkana, à l'extrême nord du pays, a confirmé, dimanche 7 août, le *Sunday Times*, organe du parti unique. Les attaques de voleurs de bétail sont fréquentes dans ces régions reculées et semi-désertiques du nord du Kenya, notamment aux frontières du pays avec le Soudan, l'Ouganda et l'Ethiopie. Parmi les raids récents, le plus meurtrier, en avril dernier, a coûté la vie à cent quatre-vingt-onze villageois de la région de Lokichogio, près de la frontière avec le Soudan. — *(AFP.)*

AFGHANISTAN

Les Soviétiques annoncent que leurs troupes commencent à se retirer de Kaboul

Les troupes soviétiques devraient commencer, lundi 8 août, à se retirer de Kaboul, en application de l'accord de Genève sur l'Afghanistan, a-t-on indiqué dimanche de sources officielles soviétiques et afghanes. Un groupe de correspondants étrangers a été invité à assister au départ de ces unités. Aucune précision n'a été obtenue sur le nombre de militaires stationnés à Kaboul qui devraient retourner en URSS ; selon les sources diplomatiques occidentales, la garnison soviétique dans la capitale afghane serait d'environ vingt mille hommes.

C'est la première fois que Kaboul et Moscou font état d'un tel départ, qui a *« surpris »* les diplomates occidentaux en poste dans la capitale afghane. Le problème, a souligné l'un d'eux, est de savoir *« ce que les Soviétiques retirent »* et si *« ce n'est pas seulement l'intendance »*. Ce retrait, estime un expert occidental, *« ne sera que partiel »*, d'importants effectifs étant nécessaires au maintien de la sécurité de la ville. Les tirs de roquettes sur Kaboul connaissent actuellement une accalmie, en raison principalement des contre-attaques lancées fin juillet autour de la ville par les Soviétiques.

Selon l'accord de Genève, les Soviétiques doivent avoir retiré du pays avant le 15 août la moitié de leurs forces, soit une cinquantaine de milliers d'hommes. Ils ne seraient plus présents que dans cinq provinces-clés. Une accélération du retrait a été constatée par les observateurs détachés par les Nations unies. Les milieux diplomatiques occidentaux à Kaboul se montrent cependant *« sceptiques »* sur le respect de cette date-butoir du 15 août, même si le commandant des forces soviétiques en Afghanistan a affirmé que l'accord serait strictement respecté.

Le ministère afghan des affaires étrangères a d'autre part qualifié dimanche de *« provocation »* l'évacuation de diplomates occidentaux et de leurs familles. La recrudescence des attaque contre Kaboul menées par les moudjahidines et les *« ingérences incessantes »* du Pakistan ont *« fourni des prétextes* [à ces pays] *pour invoquer des rumeurs concernant la situation instable en Afghanistan »*, a affirmé un porte-parole.

Un pilote soviétique abattu au-dessus du Pakistan

Le ministre soviétique des affaires étrangères, M. Chevardnadze, de retour dimanche à Moscou après une visite de trois jours à Kaboul, s'est déclaré convaincu que le retrait serait achevé à la date prévue du 15 février 1989, et a promis une aide économique à long terme au régime de Kaboul. Il a en outre répété ses attaques contre le Pakistan, accusé de violer l'accord de Genève.

Islamabad a répliqué en accusant à son tour Moscou de ne pas respecter ses engagements et d'envoyer au régime de Kaboul des armes *« pour un montant de plusieurs milliards de dollars »*. Dans une conférence de presse, le chef de la diplomatie pakistanaise, M. Yakoub Khan, a estimé que *« l'appui militaire soviétique à un régime inacceptable pour le peuple afghan* [...] *ne pourra que prolonger la guerre »* et qu'il *« est absolument contraire à l'esprit de Genève »*.

Enfin, on a appris de source officielle à Islamabad que le pilote de l'avion des forces aériennes afghanes abattu jeudi dernier dans le nord du Pakistan était de nationalité soviétique. Son appareil a été atteint alors qu'il commençait à bombarder des camps de réfugiés dans la région de Miram-Shah (Waziristan du Nord), à une trentaine de kilomètres à l'intérieur du territoire pakistanais. Treize réfugiés afghans ont été tués par des bombardements aériens la semaine dernière dans ce secteur. — *(AFP.)*

Europe

RFA : en atterrissant sur la place Rouge

Mathias Rust voulait « réveiller le monde »

Mathias Rust voulait *« réveiller le monde »* en posant son monomoteur sur la place Rouge, le 28 mai 1987, rapporte l'hebdomadaire britannique *Mail on Sunday*, du dimanche 7 août. *« Bien sûr, il* [le KGB] *pensait que j'étais un espion »*, a déclaré le jeune pilote dans une interview exclusive accordée à l'hebdomadaire populaire britannique et au magazine de Hambourg *Stern*, trois jours après sa libération de la prison moscovite de Lefortovo.

« Les questions étaient toujours les mêmes : qui vous a envoyé ? Pour quoi faire ? Nous savons que quelqu'un est derrière vous (...). Je continuais à leur dire que j'étais venu uniquement pour la paix », a raconté le jeune homme. *« Progressivement, j'ai commencé à avoir moins peur. Il n'y avait pas de torture, pas de brutalité. Ils ont commencé à me croire lorsque je disais que personne ne m'avait envoyé, seulement mes propres convictions (...). J'ai même commencé à avoir de l'amitié pour la personne qui m'interrogeait et l'interprète (...). Je pense encore à eux comme à des amis »*, a ajouté Mathias Rust.

Le jeune aventurier raconte également que, au cours de son voyage aérien, il a été approché de très près par un avion de chasse soviétique Mig, au point qu'il pouvait *« voir le visage de ses occupants. »* Le pilote soviétique l'aurait alors autorisé à survoler Moscou.

Selon l'hebdomadaire ouest-allemand *Der Spiegel*, une société suisse de cosmétiques, un éditeur italien, une compagnie de sucreries ouest-allemande et un réalisateur de Hollywood ont fait des propositions au jeune homme. Mathias Rust, qui s'est vu proposer un nouvel emploi de claviste par son ancien employeur, a refusé les propositions qui lui avaient été faites par Hollywood, dans la mesure où celles-ci *« ne semblaient pas servir son objectif pour la paix »*, a précisé le magazine *Stern*. — *(AFP, AP, UPI.)*

ITALIE

Ratissage en Calabre pour rechercher des kidnappeurs

« On va sur la lune et on n'est pas capable d'aller sur l'Aspromonte », avait accusé la mère du petit Marco Fiora, huit ans, récupéré mardi 2 août après dix-sept mois de détention dans les montagnes de Calabre, ces montagnes *« où l'Etat n'accède pas »*... Piquées au vif par l'enlèvement d'un artisan de la région de Naples et de son petit-fils, jeudi, à 20 kilomètres du village où Marco Fiora avait été retrouvé, les autorités italiennes ont lancé le samedi 6 août une vaste opération de ratissage.

Selon le ministère italien de l'intérieur, 2 200 hommes, appuyés par des avions de reconnaissance et des hélicoptères, ont investi la région pour tenter de repérer les caches de la N'Drangheta, la pègre calabraise, et des bandes spécialisées dans les rapts. Au moment même ou démarrait l'opération, le jeune Alberto Minervini, quinze ans, était libéré par ses ravisseurs à 5 kilomètres de l'endroit ou il avait été enlevé. Son grand-père, en revanche, est resté introuvable. — *(AFP.)*

POLOGNE

La maison d'un journaliste français mise à sac

Le chargé d'affaires de l'ambassade de France à Varsovie, M. Jean-François Terral, a fait part, dimanche, aux autorités polonaises de l'émotion du gouvernement français après la mise à sac, samedi 6 août, du domicile d'un journaliste français, M. Bernard Marguerite, a indiqué le Quai d'Orsay.

Installé de longue date à Varsovie, M. Marguerite est correspondant de la radio Europe 1, de la chaîne de télévision la Cinq et du quotidien *Ouest-France* (et ancien correspondant du *Monde*, puis du *Figaro*). Rentrant d'une réception, dans la nuit de samedi à dimanche, en compagnie de son épouse, le journaliste a trouvé son beau-père, M. Bronislaw Giecewicz, un Polonais de quatre-vingt-quatre ans, dans le jardin, le visage rendu méconnaissable par les blessures. Malgré son état, M. Giecewicz a averti son gendre de la présence de deux hommes dans la maison. M. Marguerite s'est précipité à l'intérieur, et s'est trouvé nez à nez avec l'un des malfaiteurs, armé d'un couteau. Le correspondant a pu s'échapper en emmenant son fils de neuf ans. Celui-ci a affirmé ensuite être resté *« longtemps avec le couteau sous la gorge »*. Le second enfant des Marguerite, une fillette de deux ans, n'a pas été malmenée.

La maison du journaliste a été saccagée. Rien *« de grande valeur »* n'a été dérobé, a-t-il indiqué, en s'interrogeant sur les mobiles de cet acte. — *(AFP, AP.)*

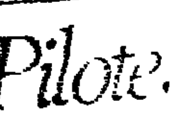
URSS

Un hebdomadaire demande que Staline soit exclu du Parti communiste à titre posthume

« Le plus grand criminel de tous les temps », Joseph Staline, devrait être exhumé du mur du Kremlin et exclu du parti à titre posthume, a plaidé samedi l'hebdomadaire soviétique *Ogoniok*.

M. Alexander Vainshtein, directeur d'un centre culturel à Moscou et auteur de l'article, estime que si l'on publiait le nombre des victimes du fascisme pendant la deuxième guerre mondiale et celui des victimes du stalinisme, les chiffres seraient comparables (quelque 20 millions de citoyens soviétiques *ont été tués durant la guerre*).

« N'est-ce pas un sacrilège que le plus grand criminel de tous les temps et de tous les peuples repose près du mur du Kremlin, à côté du mausolée » où Lénine, fondateur de l'Etat soviétique, est enterré, demande M. Vainshtein ? La dépouille embaumée de Joseph Staline a été retirée du mausolée où elle était exposée à côté de celle de Lénine en 1961, pendant la période de déstalinisation lancée par Nikita Khrouchtchev et incinérée des cendres ont été placées dans une urne, comme celles des principaux dirigeants soviétiques décédés. — *(AFP.)*





Société

L'accident de la gare de l'Est et la démission du président de la SNCF

Les fédérations CGT et CFDT des cheminots appellent, chacune de leur côté, à un rassemblement, le lundi 8 août à 17 heures, dans le hall de la gare de l'Est à Paris, après l'accident d'un train en provenance de *Château-Thierry qui a* fait, le 6 août, un mort et cinquante-deux blessés, dont huit ont été hospitalisés. Les syndicats entendent ainsi protester contre les véritables causes des dernières catastrophes ferroviaires qui sont, selon eux, à chercher du côté des économies budgétaires et des suppressions de dix mille emplois par an en moyenne depuis quatre ans.

Trois enquêtes ont été ouvertes après l'accident. La première est une enquête interne à la SNCF. La deuxième est judiciaire : M. Jean-Michel Parlange, procureur adjoint de la République à Paris, s'est rendu sur place pour diriger les investigations de la police judiciaire. La troisième a été décidée par M. Michel Delebarre, ministre des transports et de la mer, qui veut qu'une commission « tout particulièrement à ce que les organisations syndicales représentatives du personnel de la SNCF soient associées à ses analyses et à l'élaboration des mesures à prendre ».

Au stade actuel des recherches, le système de freinage du train accidenté n'est pas en cause comme il l'était dans l'accident de la gare de Lyon. L'analyse de la bande Flaman a fait apparaître que le conducteur avait normalement freiné, mais que la motrice située à l'arrière du convoi avait continué à pousser le train qui a percuté le butoir à la vitesse de 30 km/h. Les investigations concernent donc le système électronique de transmission des ordres de la cabine jusqu'au moteur et le moteur lui-même.

M. Philippe Rouvillois, président de la SNCF, a présenté au ministre des transports sa démission. *Elle a été acceptée. En réalité*, c'est le gouvernement qui a demandé au président ce geste, afin d'appliquer les propos du président de la République favorable à *« des mesures qui iraient dans le sens d'une plus grande fermeté »* à l'égard des entreprises de transport public. M. Rouvillois était en place depuis cinq mois.

Des machines et des hommes

(Suite de la première page.)

Le conducteur d'un train de marchandises, qui entre lui aussi en gare et doit franchir le même aiguillage, a placé dans une position incorrecte sa manette de freins. Ses réservoirs d'air comprimé se sont vidés. Il n'a pas vérifié son manomètre. Il n'obtient qu'un freinage insuffisant mais parvient à arrêter son convoi à 1,50 m du train de voyageurs.

Enfin, le 5 août, à 13 h 09, le conducteur d'un train en provenance de Château-Thierry veut réduire sa vitesse à l'entrée de la gare de l'Est. *Il s'aperçoit qu'il ne peut y parvenir.* Il prévient ses voyageurs de *« se mettre en boule »* pour supporter l'impact qui se produit à 30 kilomètres-heure contre le butoir : un mort et huit blessés graves.

Hormis ce dernier cas, pour lequel il est prématuré de tirer des conclusions sur les responsabilités, on retrouve peu ou prou une erreur humaine dans l'enchaînement des faits qui aboutissent à ces accidents. Pour y parer, la SNCF estime avoir une arme qui s'appelle le règlement. C'est ce règlement que les cheminots de tout grade apprennent par cœur et récitent par écrit au cours des examens qu'ils subissent. C'est encore le règlement que les conducteurs emportent sous la forme d'un gros livre dans leur cabine. Le règlement astreint à une *« obéissance passive aux signaux »*.

Le règlement a tout prévu : comment on remet en marche un train après un arrêt intempestif, les gestes à faire en cas d'incidents de freinage ou en présence d'un accident corporel. Tout est codifié et les sanctions menacent ceux qui ne respectent pas cette loi.

L'étude systématique des bandes Flaman permet à la hiérarchie de sanctionner les « délinquants » par des avertissements et des mises à pied entraînant la perte de primes importantes.

Les réponses du directeur général de la SNCF

L'ennui est que l'homme est faillible. C'est lui qui confectionne le sacro-saint règlement, et il ne pense pas à tout. Par exemple, les scénarios-catastrophes imaginés par les spécialistes n'avaient pas pris en compte l'enchaînement des causalités ayant abouti à la collision de la gare de Lyon. C'est encore l'homme qui applique le règlement et qui le viole. Il est frappant de constater que tous les conducteurs ayant été impliqués récemment dans une catastrophe étaient bien notés. Oui, les meilleurs professionnels ont des « blancs », des passages à vide où leur oreille entend l'alarme, leur œil voit le signal, mais leur cerveau ne donne pas à la main l'ordre convenable.

Le conducteur de la rame tamponneuse d'Issy-Plaine avait déclaré à son chef, la veille du jour où il grilla, en décembre 1987, un feu rouge, que lui ne commettrait jamais cette faute. Des ennuis familiaux, une lassitude due à des heures de solitude et de monotonie, voire *une trop grande confiance en soi*, et c'est le relâchement aux conséquences imprévisibles.

Comment a réagi la SNCF à la montée de l'insécurité pendant le mois le juillet ? De façon un peu décevante, puisqu'elle a donné l'impression de revenir à ses amours réglementaires et de ne pas se remettre en cause. Il était effectivement plus facile de demander aux agents de vérifier leurs freins — ce qui est déjà prévu par le règlement.

La SNCF a donc confirmé qu'elle *dépenserait, en 1988, 1,8 milliard* de francs d'investissements pour la sécurité. Elle a décidé d'accélérer la suppression du signal d'alarme dans les trains de banlieue et de le remplacer par une liaison radio avec le conducteur, pour mettre un terme aux arrêts intempestifs dont le nombre a doublé en deux ans. On dissimulera les manettes des freins au regard des gens mal intentionnés. La régularité du trafic de la banlieue sud-est sera améliorée et la sécurité de la ligne C du RER confortée par l'entrée en service d'une assistance automatisée à la conduite, SACEM.

Enfin, on annonce aussi l'arrivée *des simulateurs, destinés à entraîner* les conducteurs, comme le sont les pilotes de ligne. Rien de très nouveau, en définitive.

Nous avions donc demandé à M. Jean Costet, directeur général de la SNCF, un entretien pour comprendre la logique sous-tendant la politique sécuritaire de la société nationale. Nous l'avons rencontré le jeudi 4 août, deux jours avant l'accident de la gare de l'Est. Ses propos confirment que, au niveau de la présidence et de la direction générale, on était tout à fait conscient de la nécessité d'obliger la SNCF à une remise en cause dans ce domaine.

« Il n'y a pas, à la SNCF, plus de défaillances et de manquements au règlement qu'autrefois, nous a-t-il déclaré. *Cent cinquante-quatre feux rouges non respectés en 1974, 176 en 1981, 136 en 1986 et 145 en 1987 : en moyenne, cette infraction se maintient au même niveau et se produit un jour sur deux, ce qui n'est pas satisfaisant. Mais il faut préciser que sont comptabilisés aussi bien des non-respects dangereux que des dépassements de deux mètres sur des voies de triage. Il ne faut pas s'illusionner : nous ne pourrons jamais parvenir au « zéro défaut » idéal. Mais il nous faut trouver la voie d'une amélioration de la sécurité, souhaitée par nos clients, devenus plus exigeants à ce sujet.*

Comme le nucléaire

» A court terme, nous avons donc décidé de sensibiliser nos agents aux impératifs de la sécurité. Nous les responsabilisons par un rappel des règles, que nous présenterons de façon plus lisible qu'aujourd'hui et par une formation adaptée. Les simulateurs dont nous allons bientôt disposer nous permettront d'entraîner les conducteurs à traiter les incidents graves, car ils sont excellents dans les situations normales mais ils ont du mal à faire face aux cas exceptionnels.

» Si nous nous étions contentés de ces mesures, nous serions des criminels. Je rappelle que nous expérimentons un système de contrôle de vitesse dans la région de Rouen, qui arrête le train d'urgence dès que le conducteur ne se conforme pas au programme prévu. Nous avons pour objectif d'équiper l'ensemble du réseau de ce système, qui suppose des répéteurs et des motrices équipées de programmes. Il en coûtera 3 milliards de francs à dépenser en trois ou quatre ans.

» Nous avons aussi dans l'idée de multiplier les boucles de sécurité, en plaçant dans la cabine des indicateurs de pression des freins de la dernière voiture du train et des indicateurs de position des mâchoires de freins. Mais je ne voudrais pas que la SNCF se contente de ces solutions partielles. Nous devons mener, d'ici à la fin de l'année, une réflexion globale sur la sécurité dans les chemins de fer, qui ne correspond pas aux exigences de notre époque. Nous devons prendre, par exemple, en compte le fait que l'homme peut être défaillant.

Les élus comprendront-ils...

» La SNCF ne pourra y parvenir seule. Il nous faut une aide extérieure, car nous sommes prisonniers de notre habitude mentale qui veut que « la sécurité, c'est le règlement », un acquis pourtant irremplaçable. Je veux mettre sur pied une équipe composée d'agents de la SNCF et de spécialistes venus du nucléaire, de l'industrie chimique et de l'aéronautique, afin d'apprécier les risques et de concevoir des enchevêtrements de causalité et des rattrapages en cas de dérapages.

» La banlieue pose un problème spécifique. Je me demande si je ne devrais pas, à l'avenir, refuser le trafic trop intense, qui habitue les conducteurs à passer à l'orange, à la limite du viol du règlement. Mais les élus et la population comprendront-ils que des trains moins fréquents préserveraient efficacement la sécurité ? Je crains que le message ne passe pas. »

Voilà la SNCF bouleversée, une fois de plus. La grève de trois semaines de décembre 1986 et de janvier 1987 lui avait ouvert les yeux sur l'absence de dialogue interne et sur l'archaïsme de sa hiérarchie pyramidale. Les accidents de 1988 l'obligent à entendre le jugement qui, à propos de la catastrophe de Flaujac en 1985, souligne les carences de son système de sécurité, *« qui n'intégrait pas la défaillance humaine et ne permettait pas de la corriger »*. C'est à marche forcée et dans tous les domaines qu'elle doit désormais se mettre à l'heure.

Le gouvernement peut ralentir cette mutation, en intervenant hors de propos, comme ses prédécesseurs, dans la vie et la gestion de la société nationale. Il peut, au contraire, la favoriser, s'il sait responsabiliser celle-ci, en lui fixant des objectifs cohérents et en lui laissant la liberté de trouver les moyens de les atteindre.

ALAIN FAUJAS.

(1) La voyageuse ayant tiré le signal d'alarme pour descendre à un arrêt non prévu a été inculpée et risque une amende de 1 200 F.

Les réactions syndicales

Le départ d'un homme ne suffit pas à régler les problèmes, estiment les syndicats de cheminots CGT et CFDT après l'annonce, dimanche 7 août, de la démission du président de la SNCF.

Avec la démission de M. Rouvillois *« le gouvernement tente de camoufler ses propres responsabilités »*, estime la fédération des cheminots CGT ; *« ce n'est pas la démission d'un homme, fût-il PDG de la SNCF, qui va changer fondamentalement la situation »*. La CGT, qui met une fois de plus en cause le contrat de plan signé entre la SNCF et l'Etat, estime que *« les conditions de sécurité, de confort, de régularité ne sont pas totalement remplies aujourd'hui, faute de moyens « en personnel »*, et demander que l'Etat dégage *« immédiatement les moyens financiers et humains pour que la SNCF retrouve (ces) qualités »*.

« Nous nous trouvons dans une situation de fragilité sur la chaîne de sécurité à la SNCF », ajoute le syndicat, *« cette situation est générale sur le réseau, avec une acuité particulière en région Ile-de-France »*. Les cheminots CGT prennent acte enfin, *« avec satisfaction »*, de la décision du ministre des transports d'associer les syndicats à la commission d'enquête sur l'accident de la gare de l'Est, *« mais*, précisent-ils *nous y participerons pour être entendus, non pour être écoutés poliment »*.

« On peut changer un homme encore une fois, estime de son côté la fédération des cheminots CFDT, *mais on ne réglera les problèmes qu'en répondant aux causes. »*

« Combien faudra-t-il de morts pour que la direction et le ministère des transports répondent à la demande de la CFDT de réunir lors d'une table ronde les représentants des usagers, les organisations syndicales, la direction SNCF et le ministère de tutelle », demande l'union professionnelle des cheminots CFDT Paris-Est, rappelant qu'après l'accident de la gare de Lyon elle avait demandé un arrêt immédiat de toutes les réorganisations visant à supprimer les effectifs et touchant à la sécurité.

La technique du bouc émissaire

POUR mettre fin à l'insécurité dans les transports ferroviaires, le président de la République et le gouvernement ont donc décidé d'utiliser la technique du bouc émissaire et ont prié M. Philippe Rouvillois, président de la SNCF, *de remettre sa démission.*

Dans l'esprit du pouvoir, les *choses sont limpides.* Le 20 juillet, M. Rouvillois avait présenté un dispositif destiné à renforcer la sécurité après la catastrophe de la gare de Lyon, le 27 juin, et la collision de Toulouse du 19 juillet. Deux semaines plus tard, l'accident de la gare de l'Est prouve, selon le communiqué lu par le ministre des transports, que ces mesures *« restent encore insuffisamment suivies d'effet »*. En conséquence, la « tradition républicaine » doit s'appliquer et le président de la SNCF se livrer *au rite expiatoire de la démission.*

Après les catastrophes de Flaujac et d'Argenton-sur-Creuse en 1985, M. André Chadeau, alors président, avait été contraint, en septembre, à ce geste.

Enfin, la démission du président de la SNCF a des vertus politiques; elle est censée donner à l'opinion publique l'impression que le gouvernement s'active pour rendre plus sûr le transport des citoyens; elle allume un contre-feu, au moment où la CGT développe l'argumentation que les accidents à répétition sont le fruit d'économies budgétaires et de réductions d'effectifs décidées à partir de 1984 par le gouvernement socialiste de M. Mauroy et programmées jusqu'en 1989 par le contrat de plan Etat-SNCF, mis au point par un autre gouvernement socialiste, celui de M. Fabius.

La valse des présidents

La tactique gouvernementale présente toutefois l'inconvénient majeur d'être surtout inspirée par des considérations à court terme et de passer pour un caprice. La SNCF, qui commence à comprendre qu'il est urgent de secouer les archaïsmes socio-économiques et *commerciaux où elle se complaisait*, avait trouvé, depuis le 25 février, en M. Philippe Rouvillois l'homme idoine pour l'aider à réussir sa révolution culturelle. Auparavant directeur général sous la présidence de M. Philippe Essig, il avait bien analysé les ratés de la communication dans son entreprise, les pesanteurs d'une hiérarchie stérilisante, l'hypertrophie de la technique et même les risques des économies budgétaires sur la qualité de service et sur la sécurité. Il s'était mis à l'ouvrage en modifiant du tout au tout l'ambiance au sein du haut encadrement de la SNCF. Il avait demandé à ses directeurs de région de définir avec lui des objectifs et de les tenir. Cette responsabilisation systématique avait commencé à produire des effets bénéfiques, mais *ceux-ci ne pouvaient se diffuser que* lentement dans l'énorme entreprise ferroviaire.

La SNCF a changé de président en 1985 (M. Chadeau est « démissionné »), en février 1988 (M. Essig n'est pas renouvelé par M. Chirac) et en août 1988. Cette valse, où la politique politicienne et les événements ont leur part, persuadera *définitivement* les cheminots que la SNCF ne mérite pas le nom d'entreprise dont les pouvoirs successifs la qualifient. Ses investissements sont décidés par un comité du Fonds de développement économique et social (FDES). Sa politique sociale doit être approuvée par le gouvernement. Ses tarifs sont imposés par *le ministre de l'économie.* Voilà qu'aujourd'hui ses présidents sont à classer dans la catégorie des fonctionnaires à haut risque, au même titre que les préfets. On ne pouvait administrer de preuve plus évidente de l'infantilisation que les gouvernements, de gauche comme de droite, pratiquent à l'égard de cette entreprise publique... tout en prétendant évidemment le contraire.

Plutôt que la perle rare que le pouvoir ne manquera pas de nommer à la place de M. Rouvillois, l'ultime chance de la SNCF de sortir de l'ornière est désormais M. Jean Costet, directeur général depuis quatre mois, qui est en totale concordance de vues avec son président et qui fait preuve de la même détermination. Le risque est, en effet, grand de voir la société nationale prendre du retard dans sa remise à niveau dans tous les domaines, à cause de la décision *politique qui frappe M. Rouvillois.*

ALAIN FAUJAS.

[Né le 23 janvier 1935 à Saumur (Maine-et-Loire), M. Philippe Rouvillois est licencié en droit, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, ancien élève de l'Ecole nationale d'administration dont il est sorti major de la promotion Vauban, celle de M. Jacques Chirac. Entré à l'inspection des finances en 1959, il est conseiller technique, de 1966 à 1968, au cabinet de M. Michel Debré, ministre de l'économie et des finances. Il poursuit ensuite sa carrière au sein de la direction générale des impôts qu'il dirige de 1976 à 1983. Il passe alors à la SNCF où il est nommé directeur général adjoint chargé des finances et du budget puis, le 5 août 1987, directeur général. Depuis le 24 février 1988, il présidait le conseil d'administration de la société nationale. M. Rouvillois est inspecteur général des finances.]

« Ils nous entendent et cela les rassure »

Le butoir du quai 23 est invisible. Il est enfoui sous la première voiture du train, au milieu d'un amas de roues et de tôles écrasées par le choc. La voiture de tête s'est tordue à angle droit et la cabine du conducteur est encastrée, à 5 mètres du sol, dans les poutrelles d'acier de l'auvent qui surplombe le quai.

Dès leur arrivée, les sauveteurs ont repéré sept personnes « incarcérées » dans la première voiture autour de ce que l'on appellera pendant tout l'après-midi la « pliure ». Le conducteur du train, qui s'est aperçu, en entrant en gare, que les freins ne répondaient pas à son impulsion, a tout juste eu le temps de leur crier de se *« mettre en boule »*. L'un des passagers, assis au milieu de la voiture, à l'endroit où elle s'est tordue contre le butoir, est décédé sur le coup.

Les sept personnes « incarcérées » attendront, pour les dernières, deux heures prisonnières de cet enchevêtrement de ferraille. *Les pompiers juchés sur de* grands escabeaux attaquent la tôle à la scie électrique, mais à travers *le métal froissé, les piliers* tordus et des bouts de banquettes éventrées, la progression est difficile.

Evacuation par hélicoptère

Les dix-sept blessés, encore conscients pour la plupart, suivent l'avancée des sauveteurs qui expliquent à voix haute ce qu'ils font : *« Ils nous entendent, et cela les rassure. Ils savent que nous ne sommes pas loin et que nous progressons vers eux. »* Au pied de la voiture, des sauveteurs munis de brancards se tiennent prêts à recevoir les blessés, des couvertures dans les bras.

Les passagers coincés seront extraits un à un, sur des civières, à travers les vitres brisées de la voiture.

« Les opérations de sauvetage sont beaucoup moins difficiles qu'à la gare de Lyon, explique le docteur Claude Fuilla. *Il y a moins de personnes incarcérées, et l'espace autour de la voiture est dégagé. Nous pouvons donc soigner les blessés, puis les évacuer vers les hôpitaux sans problème. De plus, le cadre est moins oppressant : gare de Lyon, nous avions travaillé, une nuit entière, dans la pénombre, enfermés sur un quai étroit, dans un bruit assourdissant, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui. »*

Deux centres médicaux d'urgence ont été installés aux abords du quai, le long des « rames inox ». La première voiture est déchiquetée, mais les suivantes, qui se sont tamponnées au moment du choc, sont intactes. Certains de leurs passagers *ont toutefois été légèrement* blessés au cours de l'accident. A 17 heures, les sept personnes coincées dans la première voiture ont été « désincarcérées », et l'une d'entre elles a été évacuée vers l'hôpital de Garches par hélicoptère.

Les sauveteurs démontent lentement les deux centres médicaux d'urgence, qui ont permis de soigner bon nombre de blessés sur place, et les policiers installent, devant l'ossature déchiquetée de la première voiture, des barrières sur lesquelles ils étendent des couvertures à carreaux rouge et vert de la SNCF. Masquer cette carcasse éventrée. La gare s'apprête à rouvrir ses quais au public.

ANNE CHEMIN.

Les catastrophes précédentes

Voici un rappel des différents accidents ferroviaires survenus depuis 1981.

19 janvier 1981 : collision de deux trains de la ligne A (RATP) du RER à la station Auber, à Paris, 1 mort, 71 blessés.

15 octobre 1981 : collision d'un train de marchandises et d'une locomotive près d'Aubin (Aveyron), 1 mort.

15 janvier 1982 : deux collisions de deux convois avec un camion de voiries près d'Epinay-sur-Seine (Seine-Saint-Denis), 3 morts, 33 blessés.

6 juin 1983 : *collision* de deux trains à Saint-Cloud (Hauts-de-Seine), 135 blessés.

8 juillet 1985 : collision du Paris-Le Havre avec un poids lourd sur le passage à niveau de Saint-Pierre-du-Vauvray (Eure), 9 morts, 54 blessés.

3 août 1985 : collision frontale d'un train Corail et d'un autorail à Flaujac (Lot), 32 morts, 160 blessés.

31 août 1985 : déraillement d'un train *puis collision avec la motrice* d'un autre convoi à Argenton-sur-Creuse (Indre), 43 morts, 37 blessés.

24 décembre 1987 : collision de deux trains de RER à Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine), 1 mort, 13 blessés.

27 juin 1988 : télescopage de deux trains en gare de Lyon (Paris), 56 morts, 32 blessés.

● **Un cheminot meurt écrasé.** — Un cheminot, M. Jean-François Lafaye, trente-huit ans, a été écrasé en gare d'Austerlitz, à Paris le 7 août, alors qu'il dirigeait une manœuvre. Coincé entre le quai et un wagon, *il est mort des suites de ses* blessures dans l'après-midi.

Société

Nouvelles polémiques à propos de « la mémoire de la matière »

Le docteur Benveniste doit répondre à trois séries de critiques

L'affaire de la « mémoire de la matière » continue à susciter une vive polémique dans les milieux scientifiques internationaux. L'hebdomadaire britannique *Nature*, qui avait accepté de publier les travaux de l'équipe dirigée par le docteur Jacques Benveniste (unité 200 de l'INSERM) avant de critiquer la méthode utilisée par cette équipe et de mettre en doute les résultats obtenus vient, une nouvelle fois, alimenter la controverse en publiant, dans son prochain numéro, les résultats négatifs obtenus à propos de la même expérimentation par deux spécialistes de l'Institut national américain de la santé (*le Monde* des 30 juin, 27 juillet et 4 août). Pour sa part, le docteur Benveniste, qui est soumis à de multiples questions et parfois à de violentes critiques émanant de la communauté scientifique et médicale, maintient ses conclusions et demande une étude multidisciplinaire.

C'est, à *l'évidence*, l'une des plus passionnantes affaires scientifiques de ces dernières années. Une affaire dont on ne sait nullement si elle restera dans l'histoire des sciences comme « l'affaire Benveniste » ou, au contraire, comme l'affaire de la « mémoire de la matière ». Quoi qu'il en soit, en publiant les résultats *a priori* extraordinaires obtenus en France et à l'étranger sous la responsabilité du docteur Benveniste, la revue scientifique *Nature* a déclenché une polémique internationale dont on ne connaît pas encore toutes les conséquences.

Sur le fond, deux types de problèmes bien distincts sont aujourd'hui soulevés. La revue britannique devait-elle ou non publier de tels résultats ? Le docteur Benveniste et son équipe se sont-ils pour leur part entourés du maximum de précautions méthodologiques et scientifiques avant de publier des données qui allaient heurter la quasi-totalité des physiciens, des chimistes et des biologistes ?

Le financement des recherches

Sur ce dernier point, et sans revenir sur les conclusions — qu'ils contestent — de la « commission d'enquête » de *Nature*, le docteur Benveniste et son équipe doivent aujourd'hui faire face à un tir nourri de critiques plus ou moins fondées. On met ainsi tour à tour en avant :

1) *Le financement de ces recherches par les laboratoires Boiron, premier fabricant mondial de produits homéopathiques.* Il existe, de fait, un contrat liant depuis 1983 les laboratoires Boiron à l'unité 200 de l'INSERM. Ce contrat, officiellement visé par la direction générale de l'INSERM, entre dans le cadre des nombreux travaux dits « de valorisation » associant en vue de la recherche appliquée certaines unités de l'INSERM à des firmes privées. Il prévoit notamment le salaire de deux chercheurs de l'unité 200. Les laboratoires Boiron confirment le fait tout en refusant d'indiquer le montant de ce contrat, et affirment ne pas connaître le nom des chercheurs qu'il permet de salarier. Ce sont encore les laboratoires Boiron qui ont participé aux frais occasionnés par la commission d'enquête de *Nature* en payant — après, selon ces laboratoires, que M. John Maddox, directeur de la revue, ait demandé une participation aux frais du docteur Benveniste — les notes d'hôtel parisiennes des trois enquêteurs.

Il est clair que le principal fabricant mondial de produits homéopathiques a trouvé un bénéfice immédiat dans la publication des travaux du docteur Benveniste dans *Nature*. C'est ainsi par exemple qu'il a diffusé, au lendemain de la première publication, une information détaillée reprenant l'essentiel des résultats obtenus, aux vingt mille pharmaciens d'officines et aux huit mille médecins ayant recours de manière exclusive ou temporaire à l'homéopathie. Mais on voit mal en quoi ces éléments peuvent remettre en cause le phénomène mis en évidence ; sauf, il est vrai, à imaginer une falsification des résultats de manière à « cautionner » sur le plan théorique la pratique homéopatique. L'attitude des laboratoires Boiron n'est d'ailleurs guère différente de celle des laboratoires pharmaceutiques en général face à des travaux qu'ils ont cofinancés et dont les résultats peuvent correspondre à leur stratégie et à leur dynamique commerciale. Certains vont pourtant jusqu'à avancer l'hypothèse d'un *« trucage inconscient »* des scientifiques qui ont participé aux travaux sur la « mémoire de la matière ».

2) *La « grossièreté » du test mis en œuvre et la nature précise des résultats obtenus.*

Il s'agit-là d'un débat technique qui voit s'affronter plusieurs écoles d'immunologie. Certains font valoir que le test du docteur Benveniste — qui consiste à obtenir dans des conditions précises certaines modifications structurales de cellules sanguines mises au contact de produits allergisants (disparition de certaines « granules » contenues dans ces cellules — n'a en réalité aucune sensibilité. D'autres estiment qu'il s'agit là d'un test *« relativement bon »*, mais *« fragile »* et qui impose des manipulations très précises pour que les résultats fournis soient fiables. Le docteur Benveniste, pour sa part, rappelle les nombreuses publications scientifiques (dans les meilleures revues spécialisées internationales) dont a déjà fait l'objet cette méthode.

Les adversaires de celle-ci estiment, *schématiquement*, que le phénomène observé pourrait en définitive n'être qu'un *artefact :* les résultats obtenus ne seraient que la conséquence des conditions expérimentales dues, par exemple, à l'utilisation de certains colorants. Ils font *également savoir que la « dégranulation »* des cellules n'a pas toujours entraîné, comme c'est habituellement le cas, la libération d'une molécule particulière (l'histamine) à l'extérieur des cellules. Le docteur Benveniste, qui ne conteste pas ce dernier fait, estime qu'il s'agit là *« d'un procès sémantique »* dans la mesure où il existe plusieurs stades de dégranulation cellulaire. La disparition des granules qu'il met en évidence avec de l'eau apparemment pure correspond bien, selon lui, à des modifications de structures des cellules dont l'origine reste à préciser.

3/ *La difficulté de reproduire les résultats.* La revue *Nature* publie aujoud'hui une lettre des docteurs Henry, Metzger et Stephen Dreskin (Institut national américain de la santé). Ils expliquent ne pas avoir réussi à obtenir les mêmes résultats que le docteur Benveniste en mettant pourtant en œuvre la même technique. De son côté, le professeur Jacques Charpin (Hôpital Sainte-Marguerite, Marseille) qui écrivait en novembre dernier être *« impressionné »* par certains de ces résultats expérimentaux (et qui souhaitait alors trouver une firme homéopathique susceptible de *« sponsoriser »* une expérimentation clinique sur les allergies au pollen) nous précise aujourd'hui que *« ce problème comporte, au milieu d'un énorme fatras, quelques faits très curieux et inexplicables aux yeux de la physique classique ». « Nous n'avons pas publié ces résultats,* ajoute-t-il, *parce que nous les considérons comme préliminaires et inexplicables en l'état actuel des choses. »*

Une précipitation inexplicable

Publier ou ne pas publier ? Sur le fond, c'est bien la question qui est aujourd'hui soulevée, l'affaire de la « mémoire de la matière » posant le problème de l'attitude des revues scientifiques face à des résultats *a priori* incroyables. Pour le docteur *Metzger, à qui on avait soumis en* avril 1987 l'article du docteur Benveniste, il est clair que *Nature n'aurait jamais dû publier de tels* résultats. Selon lui, pour ce genre de travaux, l'*imprimatur* devrait imposer d'autres standards, beaucoup plus sévères, de publication. Il ne devrait être donné qu'après une confirmation des résultats par des équipes compétentes et désintéressées. Cette opinion est partagée par le directeur du *New England Journal of Medicine* qui critique sévèrement l'attitude de la revue britannique. Les responsables de *Nature* répondent qu'il ont joué dans cette affaire le rôle qui doit être celui d'un journal qui, outre ses publications originales, doit s'intéresser à tous les domaines de l'activité scientifique. Un tel argument ne permet toujours pas de comprendre pourquoi cette célèbre revue n'a pas attendu quelques semaines — le temps nécessaire à l'enquête — avant de prendre la décision de publier. Une précipitation qui, quels que soient les résultats des vérifications ultérieures, ne pourra que nuire à l'ensemble des acteurs de cette affaire sans précédent.

JEAN-YVES NAU.

RELIGIONS

Trois nouveaux évêques français à Reims au Puy et à Pamiers

Le pape a procédé à trois nominations dans les diocèses françaises. A l'archevêché de Reims, Mgr Jean Balland succède à Mgr Jacques Ménager, démissionnaire ; au Puy, Mgr Henri Brincard succède à Mgr Cornet, devenu évêque de Meaux ; enfin, le Père Albert-Marie de Monléon est nommé au siège vacant de Pamiers.

[Né le 26 juillet 1934 à Bué (Cher), Mgr Jean Balland a fait ses études secondaires au petit séminaire Saint-Louis à Neuvy dans le diocèse de Bourges. Licencié en philosophie et en théologie, il a été ordonné prêtre en 1961. Il est nommé en 1962 professeur de philosophie au petit séminaire de Bourges, en 1968 au grand séminaire régional de Tours, et en 1970 chargé de cours de philosophie à Poitiers. En 1971, Mgr Balland est nommé vicaire épiscopal, chargé du monde rural et membre du conseil épiscopal, en 1980 vicaire général de Bourges et archidiacre du Cher. Depuis le 8 novembre 1982 il était évêque de Dijon.

[Né le 18 novembre 1939 à Savennières (Maine-et-Loire), Mgr Henri Brincard a fait ses études secondaires au collège des Roches et à Saint-Martin de Pontoise, avant d'entrer au lycée Henri-IV à Paris pour ses études supérieures. En 1958 et 1959 il étudie l'histoire, l'archéologie et la paléographie à l'Ecole nationale des Chartes.

En 1965 il est élève au séminaire des carmes à Paris. Licencié en théologie et docteur en philosophie, oblat perpétuel des chanoines réguliers de Saint-Augustin de la congrégation de Windesheim St-Victor, Mgr Brincard est ordonné prêtre le 23 août 1975 à Sion en Suisse. Ensuite il est chargé de cours de philosophie et de théologie dans plusieurs communautés religieuses en France.]

[Né le 20 janvier 1937, à Paris, Albert-Marie de Monléon a fait ses études aux lycées Condorcet et Louis-le-Grand, avant d'entrer dans l'ordre des frères prêcheurs en 1957. Après son ordination en 1964 et un séjour aux Etats-Unis, il a été chargé de cours, en 1972, à l'Institut supérieur d'études œcuméniques (ISEO) de l'Institut catholique de Paris. Le Père de Monléon a contribué au développement de la communauté de l'Emmanuel et publié de nombreux articles de théologie et de spiritualité.]

REPÈRES

Aviation

Série noire en Belgique

Un chasseur-bombardier Mirage-5 belge s'est écrasé au cours d'un meeting aérien, dimanche 7 août près de Hechtel, à proximité de la frontière belgo-néerlandaise, et son pilote, Michel Duvivier, trente-huit ans, considéré comme l'un des meilleurs pilotes d'essais belge, a trouvé la mort. C'est le quarante et unième accident de Mirage sur les cent six appareils achetés en 1971 par la Belgique à la firme Dassault. — *(AFP, AP.)*

Défense

Un nouveau missile américain

La marine américaine a annoncé, samedi 6 août, qu'elle avait essayé avec succès le missile mer-mer Tomahawk, depuis un navire en déplacement et contre une cible distante de 360 kilomètres. Le Tomahawk, qui peut aussi être lancé à partir de sous-marins contre des objectifs terrestres, n'avait auparavant été tiré que d'un pas de tir fixe.

Un autre missile est en panne : celui que la Grande-Bretagne devait dériver du missile français ASMP (air-sol moyenne portée). Le *Sunday Times* a annoncé que le gouvernement britannique renonçait à ce projet, et s'orientait vers une collaboration avec les Etats-Unis.

Nucléaire

Déchets allemands stockés en URSS ?

Selon l'hebdomadaire ouest-allemand *Der Spiegel* paru le lundi 8 août, l'URSS serait prête à retraiter puis à stocker les déchets nucléaires produits en RFA. La proposition en aurait été faite par le président du Comité d'Etat soviétique pour l'utilisation de l'énergie nucléaire, M. Alexander Prozenko, lors d'un entretien avec le ministre de l'économie du land de Hesse, M. Alfred Schmidt, qui visitait le salon de l'énergie de Moscou, en juin dernier.

Le plutonium obtenu après retraitement en URSS pourrait, au gré des Allemands, être réexporté en RFA ou stocké en URSS. L'offre soviétique survient quelques années après une proposition similaire faite par la Chine, qui avait envisagé de stocker les déchets ouest-allemands dans le désert de Gobi. Elle vise aussi à apporter une solution au retard pris par la construction du centre de retraitement de Wackersdorf, en Bavière, où une forte opposition antinucléaire a accumulé les procédures juridiques dilatoires. — *(AFP).*

Pollution

M. Reagan s'attaque aux pluies acides

Selon le *Washington Post* du 6 août, le président Reagan *« a autorisé le département d'Etat à poursuivre les négociations »* pour une participation *américaine à la réunion où* sera signé le protocole d'accord sur la réduction des pluies acides. Le président américain aurait notamment accepté d'imposer le gel, pour les sept prochaines années, des émissions d'oxyde d'azote aux niveaux atteints en 1987. Jusqu'à présent, les Etats-Unis avaient refusé de s'engager dans cette voie, prévue par le protocole d'accord signé à Genève en avril dernier. Le revirement du président Reagan peut s'expliquer par la proximité de l'échéance électorale : ce geste devrait améliorer l'image des républicains dans les Etats du Nord-Est, principales victimes des pluies acides avec le Canada. — *(AFP.)*

Mea culpa

Comme les mauvais élèves qui mélangent les déclinaisons, les latinistes du Vatican ont reconnu samedi 6 août avoir confondu un accusatif et un nominatif dans le motu proprio du 2 juillet, signé par le pape et traitant Mgr Marcel Lefebvre de schismatique. Une erreur de grammaire s'est glissée en effet dans une des phrases-clefs de ce document condamnant le prélat intégriste qui réclame, entre autres choses, la messe en... latin.

« C'est pourquoi un tel acte de désobéissance — qui porte en lui un refus pratique du primat *— constitue un acte schismatique »* donne en latin : *« Quam ob rem talis inoboedientia — secum quae infert vera repudiatio primatus romani — actum schismaticum efficit. »* Or la traduction exacte aurait dû être *« veram repudiationem ».*

Les latinistes du Vatican ont trouvé une seule excuse : la précipitation qui a marqué les jours difficiles où Mgr Lefebvre a rompu avec Rome. Pour se consoler, ils soulignent que le texte officiel, qui sera publié dans le journal officiel du Vatican, sera corrigé. *Errare humanum est...*

Incidents au pénitencier de Saint-Martin-de-Ré

Après des incidents qui ont duré neuf heures, dans la nuit du dimanche 7 au lundi 8 août, cent cinquante détenus du pénitencier de Saint-Martin-de-Ré (Charente-Maritime) ont regagné leurs cellules, lundi peu après 4 h 30.

Le pénitencier compte au total cinq cent quatre-vingt-huit détenus divisés en deux secteurs : la « caserne » et la « citadelle ». Ce sont les détenus de cette seconde partie qui, refusant de rentrer dans leurs cellules, ont décidé de rester dans la cour à l'issue de la promenade du dimanche après-midi.

Ils voulaient, par cette action, manifester leur solidarité envers l'un des leurs qui, la veille, avait tenté de se suicider. Un seul détenu a été blessé au cours d'une bagarre avec un autre prisonnier. Les détenus, avant de réimégrer leurs cellules, ont provoqué quelques dégâts : portes cassées, meubles dégradés, vitres brisées.

D'importantes forces de l'ordre avaient été appelées au pénitencier et, par mesure de sécurité, elles avaient fait évacuer les gardiens de la prison.

Commençaient alors des négociations entre les représentants des forces de l'ordre, le préfet, M. Michel Gillard, et les détenus.

Ayant appris qu'après sa tentative de suicide leur camarade avait été secouru à temps et transporté à l'hôpital de Bordeaux, les protestataires ont alors exprimé des revendications sur leurs conditions de détention, touchant notamment le trop petit nombre de douches et de sanitaires et la mauvaise qualité de la nourriture.

« Le problème de la place n'a pas été évoqué, car il ne se pose pas dans le centre », a indiqué, à cet égard, un porte-parole du préfet, qui a estimé que la chaleur qui sévit actuellement sur la région expliquait sans doute, en partie, ce *« mouvement de lassitude ». « Aucun problème de surpopulation n'est posé »* au pénitencier de Saint-Martin-de-Ré, a-t-il précisé.

Finalement, au petit matin, les forces de l'ordre ont pu investir l'ensemble des locaux et veiller à la réintégration dans les cellules, qui a eu lieu dans le calme.

Le 16 avril dernier, une mutinerie avait éclaté à la maison centrale d'Ensisheim, dans le Haut-Rhin. Au cours d'une émeute qui avait duré une vingtaine d'heures, les détenus avaient pris deux personnes en otageset détruit à 75 % les locaux de la prison.

Sur la Côte d'Azur

Le fichier hôtelier des « mauvais payeurs » est de nouveau en service

NICE

de notre correspondant

Les hôteliers de la Côte d'Azur peuvent consulter, de nouveau, le fichier des *« mauvais payeurs »* créé par leur syndicat pour les protéger contre les récidivistes de la grivèlerie et du chèque sans provision.

La Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL), que préside M. Jacques Fauvet, avait adressé le 5 juillet dernier (*le Monde* du 8 juillet) un avertissement à ce syndicat. La CNIL avait constaté que certains renseignements figurant dans ce fichier mentionnaient l'origine raciale de certaines personnes et livraient des informations de nature à porter atteinte à la vie privée des intéressés. La CNIL relevait aussi que les mesures de sécurité destinées à réserver l'accès du fichier aux seuls hôteliers affiliés au syndicat étaient insuffisantes.

Tenant compte de ces observations, le syndicat a supprimé dans le ficher tout renseignement relatif à la race ou à la religion et tout ce qui concernait la vie privée des intéressés. Seuls demeurent les éléments relatifs aux délits.

En outre, la procédure d'accès au fichier (dont les informations s'effacent automatiquement au bout de quatorze mois) a, elle aussi, été modifiée : un code de douze chiffres, au lieu de trois précédemment, est nécessaire et un dispositif de destruction automatique intervient après trois erreurs successives de manipulation, erreurs pouvant être considérées comme des tentatives indues d'entrée dans le système.

Les hôteliers estiment que les mauvais payeurs leur coûtent chaque année 6 % à 8 % de leur chiffre d'affaires.

MICHEL VIVÈS.

Les angelots de la rédemption

Nicole Stouvenel, condamnée à une peine de cent cinquante deux heures de travail d'intérêt général (TIG) pour émissions de chèques sans provision, avait choisi de rénover l'église de Remomeix (Vosges). Il lui fallait revernir les fresques, repeindre les angelots; et restaurer la chaire et l'autel baroque de cette église dont le chœur date du seizième siècle.

« Bien décidée à prendre ses responsabilités », Nicole Stouvenel se prête au jeu et consulte des ouvrages sur la restauration. Elle restera là des après-midi entières, au chevet d'une Vierge de douleurs et d'une statue de saint Laurent qu'elle restaure avec un soin particulier.

Au point qu'elle dépassera les cent cinquante deux heures imposées par le tribunal correctionnel de Saint-Dié (Vosges) : elle souhaite achever son travail en toute tranquillité. Conquis, le maire de Remomeix, qui estime que dans chaque être, *« il y a un fond qui est bon, mais il faut l'aider à l'emporter sur le mauvais »*, a décidé de rétablir la fête liturgique patronale de saint Laurent, le 10 août, et de célébrer une messe mariale le 15 août.

Le naufrage d'un bateau de pèlerins sur le Gange

Entre 300 et 450 victimes

Entre 300 et 450 personnes sont mortes ou portées disparues à la suite du naufrage d'un bateau qui transportait des pèlerins sur le Gange. Ce bateau — qui avait une capacité *maximale de deux cents* passagers — a heurté samedi 6 août un banc de sable, près de la localité de Katikar, avant de se retourner, alors qu'il conduisait des pèlerins vers le site sacré de Deoghar, dans la province du Bihar, à l'est de New-Delhi.

Des embarcations vétustes

Selon les autorités, une centaine de personnes ont réussi à gagner la terre ferme à la nage. Plusieurs corps ont été retrouvés et des hommes-grenouilles de la marine se sont joints aux sauveteurs pour tenter de retrouver d'éventuels survivants. L'incident s'est produit alors que le Gange, en cette période, est gonflé par les pluies de la mousson.

L'an dernier, une cinquantaine de personnes avaient péri dans des conditions similaires dans le Bihar.

Le transport est très actif sur le Gange et ses affluents. Mais la plupart des bâtiments sont vétustes et certains datent même d'avant la seconde guerre mondiale. De plus, ils sont souvent surchargés au-delà des limites de sécurité. Cette fois-ci, *les pèlerins se pressaient pour* aller rendre hommage au dieu Shiva, dont le temple se dresse à Deoghar. Dans des récipients de terre accrochés à un bambou porté sur l'épaule, *ils transportent* de l'eau du Gange qui ne doit pas toucher la terre. Ils la déversent ensuite sur la tête de la statue du dieu de la création et de la destruction.

Les accidents fluviaux sont nombreux dans le sous-continent indien. Depuis 1981, on a dénombré sept importantes catastrophes en Inde et au Bangladesh, faisant quelque 1 270 morts. Le naufrage de Katikar est le plus grave qui ait endeuillé la navigation fluviale dans le monde depuis celui d'un ferry-boat zaïrois, le 7 juillet 1987, sur le fleuve Luapula, à la frontière zambienne. — (*AFP, Reuter.*)

Nombreuses victimes au Soudan à la suite de pluies torrentielles

Des dizaines de milliers de sans-abri, un nombre indéterminé de disparus : tel est le bilan provisoire des pluies torrentielles qui se sont abattues sur Khartoum et de vastes régions du Soudan depuis le 4 août. Ce jour-là, en particulier, 210 millimètres d'eau sont tombés en treize heures sur la capitale du Soudan (Khartoum reçoit, en moyenne, 180 millimètres de pluie par an).

C'est parmi les centaines de milliers de réfugiés entassés autour de Khartoum dans des installations de fortune qu'il y aurait eu le plus grand nombre de victimes. Les autorités soudanaises ont déclaré que leur pays avait un besoin urgent de tentes, de vivres, de véhicules tout-terrain et de médicaments. Déjà, les gouvernements britannique et égyptien ont commencé à envoyer des secours par avion. Les Communautés européennes et les organisations des Nations unies devraient très prochainement intervenir aussi. En juin dernier, le Soudan avait lancé un appel au secours à cause de la sécheresse exceptionnelle qui le frappait, et la semaine dernière un autre appel au secours pour lutter contre l'invasion de criquets pèlerins. Ce pays, peuplé d'environ 23 millions d'habitants, est l'un des plus pauvres du monde.

Lettres

La mort de Francis Ponge

La société du génie

Le poète Francis Ponge est mort le samedi 6 août, dans sa maison du Mas des vergers, à Bar-sur-Loup. Il était âge de quatre-vingt-neuf ans.

par Philippe Sollers

Je revois le moment de ma première lecture de Ponge, à quinze ans, dans une étude du soir surchauffée, au hasard d'une anthologie de la poésie française. Quelque chose d'autre, de vriament autre, se passait soudain sur la page. Poésie ? Non. Un escargot ! Prose ? Non plus, à cause de cette drôle de reptation des mots en train de devenir plus concrets que le'scargot lui-même. J'avais l'impression d'une hallucination à l'envers. Je venais de lire les *surréalistes*, et le retour à la pluie, au cageot, à l'orange, à l'huître,jouait comme une passe de désenvoûtement.

Quelques années plus tard, autre hasard : j'habitais boulevard Raspail, en face de l'Alliance Française. Des conférences de littérature étaient annoncées : Francis Ponge. Il n'y avait qu'à traverser la rue. C'est donc là que j'ai rencontré, entendu, avec deux ou trois amis (on allait vers la fondation de *Tel Quel*), au milieu d'étudiants étrangers qui ne connaissaient sans doute pas leur chance, un des plus grands poètes français. Un jour, il s'est mis à lire *les Hirondelles*. C'était inouï.

Nous sommes vite devenus amis, je repense aux heures de convers[tions chez lui, rue Lhomond. Ponge, à l'époque, était très seul, pauvre, son souci était cleui de la transmission, le moment des « œuvres complètes » était loin, il craignait d'avoir travaillé pour l'ombre. Et en même temps, très sûr de lui, *« tremblement de certitude »*. *J'ai été heureux de publier certains* de ses plus beaux textes, l'*Asparagus*, par exemple : *« Ainsi l'asparagus étend-il ses tapis, ses tamis superposés, ses tapis étagés, ses palmes protectrices »*...

Tout lecteur intérieur des *Illuminations* et de *Connaissance de l'Est* entre dans Ponge sans difficultés et peut s'y reposer à loisir. *Le Parti pris des choses* est ainsi, avec *la Rage de l'expression*, comme un atelier de réparation de l'invention rhétorique. Pourquoi réparation ? *Quelque chose avait explosé* ? Sans doute. Et rien, aujourd'hui ne me paraît plus touchant que ces notes de Ponge, communiste et résistant, en 1941, dans le midi, lorsqu'il prend la décision, face à l'irrationalisme nazi, de lutter pour la philosophie des lumières. On trouve trace de cette décision dans l'exergue inattendue de Voltaire à *la Nouvelle Araignée : « Au lieu de tuer tous les Caraïbes, il fallait peut-être les séduire par des spectacles, des funambules, des tours de gibecière et de la musique. »*

Paralysie, aphasie : voilà comment Ponge voit la société et l'histoire. D'où la fameuse déclaration : *« Le monde muet est notre seule patrie. »* Le dégout, la répulsion violente au contact de l'emphase et des atrocités humaines, font de lui un humaniste pour temps de terreur. *Ne pas mentir.* Ne pas céder à la psychologie, à la démagogie, au sentimentalisme, au « rouron », au « manège », qui voilent la beauté évidente du moindre objet et de sa *présence supérieure à tous les discours.*

Il y a une imposture poético-philosophique : mais on peut toujours se dérober, repartir de plus bas, modestement, orgueilleusement ; faire entendre le silence, la corde pincée, la couleur, la saveur. Il y a du Webern chez Ponge. On creuse l'écoute, on affine l'œil, on ouvre le dictionnaire, ce trésor. L'abricot ? *« Deux cuillerées de confiture accolées. » « La palourde des vergers. » « Nous mordons ici en pleine réalité accueillante et fraîche. »* Difficile de manger un abricot sans penser, à un moment ou à un autre, à ces formules elles-mêmes mangeables.

« Un immense pétale de violette bleue »

Et cela est vrai aussi du mimosa, de la guêpe, de l'œillet, ou encore du cheval et de la chèvre (une simple chèvre recommence la vie après la guerre et les camps, la sculpture de Picasso vient là en écho visible). Grâce au *Carnet du bois de pins*, apprenez à être seul dans le sud vibrant. Ouvrez les yeux sur le ciel de *la Mounine : « Le ciel n'est qu'un immense pétale de violette bleue. »* Le sujet humain a subi une répression et une déportation sans précédents, il ne tient plus qu'à un fil — les figures de Giacometti. Chaque geste, chaque pas, est problématique, héroïque. Saura-t-il même se laver les mains ? En éprouver un plaisir naïf, délicieux, comme s'il venait d'échapper au néant ? Et voici *le Savon*, un des ballets le splus « fous » de Pnge, petit opéra baroque en ébullition, danse gaie.

Il n'y a pas de petits sujets, ou plutôt la moindre chose, la moindre syllabe, peuvent nous transporte, d'un coup, dans des dimensions *inconnues et paradisiaques*. *Le Pré, le Verre d'eau*... Bien entendu, Ponge a beaucoup médité sur La Fontaine, et son ambition (la plus déconcertante, la plus à contre-courant, et peut-être la plus actuelle) aura été d'arriver à des condensations simples et mémorables, dictons, proverbes, moralités. Le vrai « post-moderne », en un sens, c'est déjà lui, Lautréamont et Montesquieu mis sur le même plan, sans *coupure, de même que Rimbaud et* Malherbe, Picasso et Chardin. Retour en arrière ? Néo-classicisme ? Je m'en veux de l'avoir pensé lorsque nous nous sommes perdus de vue. Mais le « programme » de Ponge me paraît toujours juste : *« il faut travailler à partir de la* découverte, *faite par Rimbaud et Lautréamont, de la nécessité d'une nouvelle rhétorique. Et non à partir de la* question *que pose la première partie de leur œuvre. » (My creativ method)*.

Cette *« nouvelle rhétorique »* (qui évoque souvent la tentative de Joyce) donne naissance à des catégories décalées : la *réson*, plus fiable que la raison (les mots d'abord, les idées ensuite), et l'*objeu* (l'homme encombré d'images et d'objets se met à jouer, comme automatiquement, avec eux). Proust : l'imparfait de *Flaubert renouvelle davantage* notre vision du monde de Kant. *Le Soleil placé en abime*, dans cette visée, est un des sommets de Ponge, son « grand œuvre » désespéré. Froidement, il n'a pas hésité à avouer ses tâtonnements, ses divagations, ses délires, ses impasses. Il est bine le seul poète à avoir démustifié l'inspiration poétique, à avoir osé montrer ses brouillons. Les esquisses de Ponge : ses croquis, ses encres, ses trouvailles de traits, ses répétitions acharnées.

Je pense que, pour son tombeau, Ponge eût aimé de la musique : celle de Rameau. Rameau : *« L'artiste au monde qui m'intéresse le plus profondément. »* (La société du génie). *« C'est la fronde du dix-huitième siècle français qui a lancé, dans l'éther intersidéral, ce caillou. »*.

Chez Francis Ponge, j'ai été frondeur à vos côtés lorsque cela était nécessaire, nous avons écouté ensemble les attaques rythmées de Rameau, je vous laisse donc la parole, que vous me permettrez simplement, selon la tradition, de *ratifier : « On allait, à travers Rameau et sa merveilleuse rigueur dans la sensualité harmoponique, — vers Fragonard, vers Sade, vers ce* Mariage de Figaro *où, dès les premières scènes, grâce au travesti de Chérubin, l'on se trouve porté en pleine saison paroxystique du libertin et du libertaire à la fois. »*

Repères chronologiques

1899, le 27 mars : naissance de Francis Ponge à Montpellier. Famille très protestante, très *cultivée*.

Jusqu'en 1909 : enfance privilégiée en Avignon et à Nîmes ; une sœur, Hélène, naît en 1901.

1909 : Armand Ponge, le père, directeur d'agence de banque, est nommé à Caen.

Jusqu'en 1916 : brillantes études au lycée Malherbe de Caen.

***1916-1919 : études de lettres et de* droit à Paris. Période barrésienne, puis jacobine. Service militaire. Echec à l'oral du concours de la rue d'Ulm.**

***1920-1925* : premiers textes dans la revue *le Mouton blanc*, puis dans la *N.R.F.* Rencontre de Jacques Rivière et de Jean Paulhan. Travaille à la fabrication chez Gallimard. Mai 1923 : mort du père. La mère, Juliette, se fixe à Paris.**

***1926 :* publication des *Douze petits écrits* (Gallimard).**

1929-1931 : rencontre et mariage avec Odette Chabanel. Brouille avec Paulhan et rapprochement avec les surréalistes.

1931-1937 : travaille aux Messageries Hachette. Adhère à la C.G.T. puis au P.C. 1935 : naissance de sa fille Armande. 1937 : licencié de chez Hachette.

***1938-1944* : emploi dans les assurances avant et après sa mobilisation. Participe à la Résistance dans la zone sud.**

1942 : publication du *Parti pris des choses*.

1944-1946 : dirige les pages culturelles d'*Action*. Rencontre les grands peintres de l'époque.

***1947-1951* : quitte le P.C. Vie difficile. Voyage en Algérie avec Calet et Leiris. Conférences. éditions de luxe. *Proêmes* Parution de *la Seine* en 1951.**

1952-1964 : professeur à l'Alliance française. (1948), *La Rage de l'expression* (1952). Entretien radiophonique avec Reverdy et Breton. Mort de la mère en 1954. Réconciliation avec Paulhan.

1956 : numéro d'hommage de la *N.R.F.* à Francis Ponge.

1958 : favorable à de Gaulle.

1959 : Légion d'honneur.

***1960 : la Figue* dans le numéro 1 de *Tel Quel ;* conférence de Philippe Sollers sur Ponge à la Sorbonne. Vend un dessin de Seurat légué par Alix Groethuysen et acquiert le Mas des Vergers au Bar-sur-Loup.**

1961 : les trois volumes du *Grand Recueil*.

1965 : *Pour un Malherbe* et *Tome premier*. Conférences en Italie, aux États-Unis et au Canada.

1966-1967 : Visiting Professor à Columbia.

1967 : le Savon.

1968 : mort de sa sœur Hélène et de Paulhan.

1969 : membre correspondant de l'Académie bavaroise.

1970 : publication des *Entretiens avec Philippe Sollers ;* ils avaient eu lieu sur France-Culture en 1967.

***1973 : Prix pour 1972* de « The Ingram Merrill Foundation ».**

***1974 :* Prix international de littérature Books Abroad Neustadt.**

***1981 :* Grand Prix national de poésie.**

Principaux recueils

L'œuvre de Ponge, dispersée en des publications diverses (éditions de luxe ou ordinaires de textes séparés ou partiellement regroupés), a été réunie sous les titres suivants :

— *Le Grand Recueil*, Gallimard, trois tomes. I. *Lyres*, 189 p. II. *Méthodes*, 307 p. III. *Pièces*, 219 p.

— *Pour un Malherbe*, Gallimard, 1965, 617 p.

— *Tome premier*, Gallimard, 1965, 617 p.

— *Le Savon*, Gallimard, 1967, 136 p.

— *Le Nouveau Recueil* (textes composés après 1959), Gallimard, 1967, 238 p.

— *La Fabrique du pré*, Skira (Genève), collect. « Les sentiers de la création », 1971, 272 p., illustr.

— *L'Atelier contemporain*, Gallimard, 1977, 366 p.

— *Comment une figue les paroles et pourquoi*, Flammarion, collect. « Digraphe », 1977, 213 p.

— *Nioque de l'avant-printemps*, Gallimard, 1983, 70 p.

— *Petite suite vivaraise*, Fata Morgana, 1983, 30 p.

— *Correspondance avec Jean Paulhan.* (1923-1969), *Gallimard, 1986.*

EDITIONS DE POCHE

— Dans la collection « Poésie » (Gallimard) ont été publiés *le Parti pris des choses*, précédé de *Douze Petits Poèmes* et suivi de *Proêmes* (1967), et *la Rage de l'expression* (1976).

— Dans la collection « Idées » (Gallimard) a été publié *Méthodes* (1971).

A consulter

— *Francis Ponge, présentation et* choix de textes par Philippe Sollers, Seghers, 1963, 223 p.

— *Ponge*, par Jean Thibaudeau, Gallimard, « La bibliothèque idéale », 1967, 287 p.

— *Entretiens de Francis Ponge avec Philippe Sollers*, Gallimard/Le Seuil, 1970, 198 p.

— *Francis Ponge*, étude de Marcel Spada, choix de textes, Seghers, *1970, 192* p. (réédité en 1979).

— *Colloque de Cerisy*, « 10/18 », 1977, 433 p.

— « *Francis Ponge*, un classique qui révolutionne », dans *le Monde* du 18 mai 1979.

— Entretien : « Francis Ponge : vivre sur un fond de pessimisme », dans *le Monde* du 1er janvier 1982.

Le Carnet du Monde

Décès

— Mme Ragetly,
née Henriette Heuseval,
sa mère,
La princesse Claude Ruspoli,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Claude Pierre BLANCHE,
écrivain,

survenu à Mougins, le 4 août 1988, à l'âge de soixante ans.

La cérémonie religieuse s'est déroulée en la chapelle de l'Athanée de Cannes, dans la plus stricte intimité.

— M. Claude Georgel,
M. et Mme Pierre Georgel,
M. et Mme Jean Schneider,
Mlle Mireille Georgel,
M. et Mme Gaston Georgel,
M. et Mme Jean-Marie Georgel,
M. et Mme André Georgel,
Mme Isabelle Valentin,
leurs enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Gaston GEORGEL,

survenu le 31 juillet, dans sa quatre-vingt-neuvième année.

6, rue Jean-Jacques-Rousseau,
90000 Belfort.

— *On nous prie d'annoncer le décès,* survenu le 17 juillet 1988, de

M. Lionel (Guy) LEMERCIER.

L'incinération aura lieu le jeudi 11 août, à 15 h 30, au crématorium du cimetière du Père-Lachaise.

Lionel (Guy) Lemercier était né le 17 juillet 1928 à 6 h 20, au 48 de la rue Jacob, Paris-6e. Dernier de la lignée, il laisse de nombreux essais.

— Mme Michèle Liberman,
Isabelle et Valérie Liberman,
M. et Mme André Fonade
et leurs enfants,
Mme Suzy Perreault
et ses enfants,
M. et Mme Maurice Liberman
et leurs enfants,
M. et Mme Yves Le Coadou
et leurs enfants,

ont la très grande douleur de faire part du décès de

M. Sylvain LIBERMAN,
docteur ès sciences,
directeur de recherches au CNRS,
directeur du laboratoire Aimé Cotton,
chevalier de l'ordre national du Mérite,
médaille d'argent du CNRS,

leurs époux, père, frère, beau-frère, oncle et gendre,

survenu en montagne à Méribel-les-Allues, le 5 août 1988, dans sa cinquante-quatrième année.

« Je dors mais mon cœur veille »
Cantique des cantiques.

La levée de corps aura lieu le mercredi 10 août, à 14 heures, au funérarium d'Antony (Hauts-de-Seine).

L'inhumation aura lieu au cimetière parisien de Bagneux, à 15 heures.

Ni fleurs ni couronnes.

Esterel II,
49, rue de Chatenay,
92160 Antony.

— Mme Pierre Monteil,
née Claisse,
Et sa *famille*,
ont la douleur de faire part du décès du

général Pierre MONTEIL,
Saint-Cyr promotion 1940-1942,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur
de l'ordre national du Mérite,
croix de guerre,

survenu le 6 août 1988, dans sa soixante-huitième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le mardi 9 *août*, à 16 heures, en l'église Saint-Nicolas du Pouliguen.

22, rue des Acacias.
75007 Paris.

— Bruno, Christine Peltier
et leurs enfants,
Dominique Lesterlin
et ses enfants,
Laurent Peltier et Françoise Ibanez,
Philippe, Evelina Peltier
et leurs enfants,
ses enfants et petits-enfants,
Les familles Peltier, Beaudoin, Bleriot, Bougrain, Comare,

ont la tristesse de faire part du décès de

Pierre PELTIER,
architecte,

survenu le 6 août 1988, à Montpellier, à l'âge de soixante-dix-neuf ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 10 août, à 10 h 30, en l'église de Megève (Haute-Savoie).

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

617, rue de Bugarel,
C7 34100 Montpellier.

— Saint-Max. Nancy.

On nous prie de faire part du décès de

Mme Raymond PINCHARD,

veuve de

M. Raymond PINCHARD,
ancien sénateur-maire
de la ville de Nancy.

Les obsèques auront lieu le mardi *9 août 1988, à 15 heures, en l'église* Saint-Michel, à Saint-Max (Meurthe-et-Moselle).

— M. et Mme Alain Profit,
ses enfants,
Geneviève, Nicolas et Françoise,
ses petits-enfants,
Et *toute la famille*,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Maurice PROFIT,
née Georgette Fortin,

survenu à Saint-Maur, le 1er août 1988, à l'âge de quatre-vingt-treize ans.

Les obsèques et l'inhumation ont eu lieu à Couiza (Aude), le vendredi 5 août 1988.

3, rue des Reculettes,
75013 Paris.

— *Mme Henri Laredo*,
Mme Jean Sambourg,
M. et Mme Dominique Sambourg,
M. et Mme Jean-Claude Vanson,
M. Didier Sambourg,
M. et Mme Jean-Pierre Houllé,
M. et Mme François Laredo,
M. Jean-Loup Sambourg,
Ses oncles, tantes, cousins et cousines,
ont l'immense douleur de faire part du décès accidentel de

Justine SAMBOURG,

survenu le *5 août 1988*, dans sa dix-neuvième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le mardi 9 août, à 10 h 45, en l'église Notre-Dame de Deuil-la-Barre (Val-d'Oise).

Cet avis *tient lieu de faire-part*.

12, boulevard Emile-Augier,
75016 Paris.

Anniversaires

— Il y a cinq ans

Georges VALLIN

nous quittait.

Ceux qui l'ont connu se souviendront de lui avec amitié.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09

Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter du
10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.

Commission paritaire des journaux
et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
Microfilms et index du Monde
Renseignements au (1) 42-47-99-61

AUTOMOBILISME : le Grand Prix de Hongrie

Prost attend que la roue tourne

Le Brésilien Ayrton Senna (McLaren-Honda) a remporté sa sixième victoire de la saison, le dimanche 7 août à Budapest dans le Grand Prix de formule 1 de Hongrie. Parti en quatrième ligne et relégué à la neuvième place après le premier virage, son coéquipier Alain Prost a réussi une superbe remontée mais a terminé deuxième à moins d'une seconde (529/1000). Grâce à ce succès, Senna rejoint Prost en tête du championnat du monde des conducteurs, mais le Brésilien accentue surtout son avantage au nombre des victoires (six contre quatre), qui devrait être déterminant en fin de saison.

BUDAPEST
de notre envoyé spécial

Alain Prost avait ôté son casque d'un geste rageur avant de se réfugier dans le motor-home McLaren pour une longue séance de massage. Deux heures et demie plus tard, après la réunion technique avec Ayrton Senna et les ingénieurs de l'écurie, la colère avait cédé la place à la déception pour le pilote français. Le Grand Prix de Hongrie et, peut-être, le championnat du monde venaient de se jouer dans la deuxième séance de qualification du samedi. Pour la huitième fois de la saison – la vingt-quatrième de sa carrière (1), – le Brésilien venait de s'assurer la pole-position et Alain Prost était relégué à la septième place, en quatrième ligne.

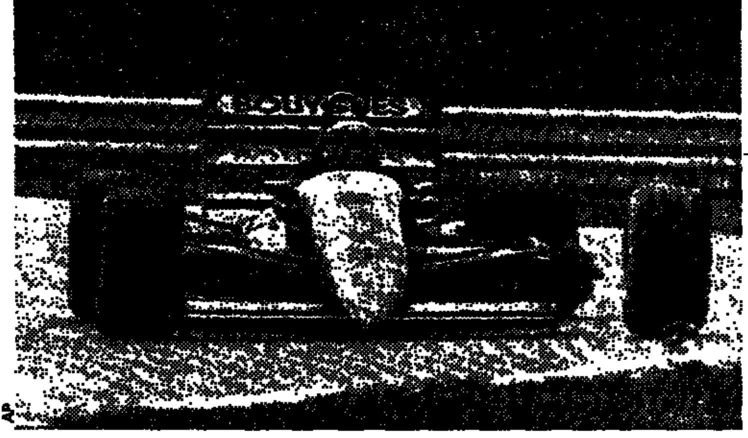
« Après Hockenheim, je voulais impérativement gagner ici pour revenir à égalité de victoires avec Ayrton, expliquait le Français. *Il fallait absolument que je parte en première ligne sur ce circuit où les dépassements sont aussi difficiles qu'à Monaco. Comme nous disposons des mêmes voitures, celui de nous deux qui aurait pris le premier virage en tête aurait pratiquement eu course gagnée. »*

L'opportunisme du Brésilien

Pour expliquer sa déconvenue, Alain Prost évoquait surtout la malchance. *« Au début de la séance, j'ai dû partir avec le mulet qui était mal réglé. C'est avec lui que j'ai réussi mon meilleur temps. Quand j'ai pu reprendre ma voiture avec mon second train de pneus de qualification, je n'ai pas eu un seul tour sans trafic. C'est d'autant plus frustrant que j'avais réussi le meilleur temps de la première séance et que les relevés montraient que j'étais un peu plus rapide et que je consommais moins qu'Ayrton dans les conditions de course avec le plein d'essence. Je crois que je n'ai pas la baraka en ce moment. Il va falloir attendre que la roue tourne. »*

Avec cinq victoires au cours des six derniers grands prix, Ayrton Senna semble au contraire piloter en pleine euphorie. *« Pendant la première partie de la saison, Prost usait plus ses freins que Senna,* a observé Thierry Jard, le technicien de Carbone Industrie, détaché auprès de McLaren. *Depuis trois ou quatre courses, la tendance s'est inversée. Ça veut dire qu'Ayrton freine plus tard et plus violemment ».*

Ces millièmes de secondes grignotés çà et là et les plus gros risques pris lors des dépassements expliquent en partie la supériorité démontrée le plus souvent par le Brésilien dans ces épreuves de sprint que sont les qualifications, d'où l'énorme avantage qu'il en tire ensuite. Les deux pilotes des McLaren, qui font pratiquement la course en tête depuis le début de la saison mais qui disposent du même matériel, n'avaient en effet pu se doubler que deux fois lors des neufs premiers grands prix. La première à Montréal où Alain Prost n'avait pas voulu « fermer la porte » à Senna, qui s'était engagé à la corde avec un peu de précipitation. La deuxième au Castellet où le Français avait profité de son élan pour dépasser le Brésilien, « bouchonné » par l'Italien Pierluigi Martini dans le double du Beausset.



Philippe Streiff (AGS-Ford) trahi par une roue (très) indépendante. Alain Prost a également eu des soucis avec sa roue avant gauche en fin de course

Les deux pilotes ne se seraient jamais doutés au départ que la troisième fois aurait lieu à Budapest. Pour revenir dans les roues d'Ayrton Senna au quarante-neuvième des soixante-seize tours, Alain Prost avait dû faire preuve de virtuosité pour battre à sept reprises le record du tour mais aussi d'une grande sagesse pour attendre la ligne droite des stands, afin de profiter de la puissance de son turbo pour doubler successivement Gerhard Berger (10e tour), Alessandro Nannini (12e), Nigel Mansell (28e) et enfin Thierry Boutsen (47e). Par chance pour lui, le bon comportement des moteurs atmosphériques sur ce circuit très sinueux n'avait pas permis à Senna de s'échapper.

C'est encore dans la ligne droite des stands qu'Alain Prost a tenté de doubler Ayrton Senna au freinage. *« Je revenais vite sur lui,* raconte-t-il. *J'ai profité du dépassement d'un attardé pour me mettre dans l'aileron d'Ayrton, puis déboîter. J'étais surpris qu'il n'ait pas essayé de me fermer la porte. Mais je suis arrivé un peu vite dans le virage et j'ai été obligé de mordre sur la bordure où j'ai pris des gravillons. J'ai commencé à glisser ver l'extérieur du virage... »* Avec un bel opportunisme, le Brésilien l'a aussitôt repassé à la corde.

L'occasion ne devait pas se représenter. *« Peu après, j'ai ressenti une grande vibration,* poursuit le pilote français. *Je voyais ma roue avant gauche bouger légèrement. J'ai eu peur et j'ai même failli m'arrêter. J'ai perdu du temps. Comme ça n'évoluait pas en fin de course, j'ai poussé un peu plus mais il était trop tard. »*

Très déçu par ce dénouement, Alain Prost veut pourtant croire encore en ses chances pour un troisième titre mondial. *« En course, je vais souvent un peu plus vite que lui,* observe-t-il. *Bien sûr, il me faudrait partir devant pour pouvoir faire la course en tête. »* Pour espérer devancer le Brésilien, le Français doit désormais dominer sur ses terrains de prédilection : les séances de qualification et les circuits sinueux et peu propices aux dépassements (Jerez-de-la-Frontera, Estoril, Suzuka et Adélaïde), qui sont majoritaires en fin de saison.

GÉRARD ALBOUY.

(1) En signant sa vingt-quatrième pole position, Ayrton Senna rejoint à vingt-huit ans Niki Lauda et Nelson Piquet. Il n'est plus devancé que par Juan-Manuel Fangio (vingt-huit) et Jim Clark (trente-trois).

Les résultats

Football

CHAMPIONNAT DE FRANCE
Première division
(Cinquième journée)

*Nantes b. Auxerre	3-2
*Monaco b. Paris-SG	1-0
*Bordeaux et Toulon	1-1
*Matra-Racing b. Strasbourg	2-1
*Marseille b. Nice	3-2
*Metz b. Lille	3-1
*Lens et Sochaux	2-2
*Laval et Saint-Etienne	1-1
*Cannes b. Toulouse	5-1
Montpellier b. *Caen	1-0

Classement. – 1. Sochaux, Monaco, Toulon, 11 pts ; 4. Bordeaux, 10 ; 5. Paris-SG, Auxerre, 9 ; 7. Nantes, Montpellier, 8 ; 9. Lille, Nice, Toulouse, 7 ; 12. Metz, Marseille, Matra-Racing, Cannes, 6 ; 16. Lens, Strasbourg, Laval, 4 ; 19. Saint-Etienne, 2 ; 20. Caen, 0.
(Paris-SG et Bordeaux comptent un match en moins.)

Deuxième division
Groupe A

*Reims b. Rennes	2-0
Valenciennes b. *Mulhouse	3-0
*Rouen b. Nancy	1-0
Brest b. *Gueugnon	1-0
*Dunkerque b. Beauvais	1-0
*Créteil b. Le Touquet	1-0
*Guingamp et Angers	2-2
*Abbeville et Le Mans	2-2
*Quimper b. La Roche AEPB	1-0

Classement. – 1. Brest, 11 pts ; 2. Quimper, Mulhouse, 10.

Groupe B

*Lyon et Le Havre	1-1
*Nîmes b. Grenoble	1-0
*Cuiseaux-L. b. Martigues	3-0
*Clermont-F. b. Montceau	2-1
*Rodez b. Niort	2-1
Dijon b. *Sète	1-0
*Le Puy et Annecy	1-1
*Orléans et Istres	0-0
*Bastia et Alès	0-0

Classement. – 1. Nîmes, 12 ; 2. Lyon, 11 ; 3. Annecy, 10.

Motocyclisme

GRAND PRIX D'ANGLETERRE DE VITESSE

Dominique et Christian Sarron sont montés sur le podium du Grand Prix de Grande-Bretagne de vitesse. Dominique, sur Honda-Rothmans, a fini deuxième en 250 cc derrière l'Italien Luca Cadalora (Yamaha-Marlboro). Christian, sur Yamaha-Gauloise, a pris la troisième place en 500 cc, catégorie dans laquelle l'Américain Wayne Rainey, également sur Yamaha, a signé son premier succès.

Automobilisme

GRAND PRIX DE HONGRIE DE F 1

1. Senna (McLaren-Honda), 305,064 kilomètres en 1 h 57 min 47 s 08 (155,401 km/h) ; 2. Prost (McLaren-Honda) à 0 s 52 ; 3. Boutsen (Benetton-Ford) à 31 s 41 ; 4. Berger (Ferrari) à 1 min 28 s 67 ; 5. à 1 tour, Gugelmin (March-Judd) ; 6. Patrese (Williams-Judd).

CHAMPIONNAT DU MONDE DES PILOTES

1. Ayrton Senna, 66 pts (57 + 9) et Alain Prost, 66 (60 + 6) ; 3. Berger, 28 (35 + 3).

RALLYE D'ARGENTINE

1. Recalde-Del Buono (Lancia Delta Integrale), 7 h 5 min 16 s ; 2. Biasion-Siviero (Lancia Delta Integrale), à 3 min 35 s ; 3. Wittmann-Pattermann (Lancia Delta Integrale), à 28 min 57 s.

Tennis

TOURNOI D'INDIANAPOLIS

L'Allemand de l'Ouest Boris Becker, tête de série nº 1, a remporté, dimanche 7 août, le Tournoi d'Indianapolis, en battant en finale l'Américain John McEnroe, (nº 5) en deux sets (6-4), (6-2).

NATATION : les championnats de France

Marée montante

Les championnats de France d'été de natation se sont achevés le dimanche 7 août à Dunkerque. Quinze records de France sont tombés au cours des quatre jours de compétition. Vingt-trois athlètes ont réussi les temps minima de qualification et effectueront le voyage à Séoul en septembre prochain pour les Jeux olympiques.

DUNKERQUE
de notre envoyé spécial

Une centaine de drapeaux pendent au plafond. Les cinq anneaux symbolisant les continents se détachent sur un fond bleu au-dessus du tableau d'affichage. La piscine Paul-Asseman de Dunkerque, pour ses troisièmes championnats de France en sept ans, est bigarrée. Année olympique oblige. Sur les lèvres, le même nom revient : Séoul. Séoul présent dans les airs, Séoul omniprésent dans l'eau. Dunkerque et la capitale sud-coréenne étaient comme jumelées durant quatre jours.

Plus qu'un titre de champion de France, les nageurs cherchaient dans la ville nordiste un passeport pour le grand voyage de septembre : ce fameux temps minimum au-delà duquel le billet pour Séoul ne peut être validé. Cinq concurrents l'avaient déjà composté (Stephan Caron, Christophe Bordeau, Catherine Plewinski, Pascaline Louvrier et Cécile Prunier) *avant même de goûter les eaux dunkerquoises.* En plus des minima exigés par la Fédération française de natation, ils avaient obtenu en août 1987 une place en finale des championnats d'Europe, ce qui leur conférait une certaine crédibilité internationale.

Ce quintette de privilégiés n'était pas arrivé dans le Nord avec le même état d'esprit que les autres nageurs. Plewinski et Louvrier ont d'ailleurs inclu ces championnats dans leur préparation sans leur accorder un soin particulier. Plewinski, meilleure chance féminine de podium, a pris l'habitude de les sacrifier à ses ambitions internationales. Couronnée dans cinq disciplines l'hiver dernier, elle n'aura conquis que deux titres estivaux. Encore celui du 100 mètres nage libre lui inspira-t-il cette réflexion : *« Je n'attachais pas d'importance particulière à cette épreuve. Compte tenu de ma forme, cela me confirme que je devrais approcher les 56 secondes aux Jeux. »* En 1987, la stratégie des impasses lui avait valu de monter sur le podium européen.

Christophe Bordeau, Stephan Caron et Cécile Prunier, assoiffés de victoire, ont aligné neuf titres et sept records. Le Tourangeau Christophe Bordeau expliquait : *« Je tiens au titre du 100 m papillon qui est un peu ma chasse gardée depuis l'hiver 1985. »*

Progression d'ensemble

Honorer le rendez-vous national ou se réserver pour d'autres joutes : la plupart des nageurs présents à Dunkerque ignoraient l'alternative. Christophe Bordeau, seulement qualifié sur le 200 m papillon, résumait le climat : « De toute façon, ici, pour réussir les minima, il faut être champion de France. Voire battre le record de France. » Au total, quinze meilleures performances françaises de tous les temps ont été réalisées au cours de ces championnats de France, soit le même nombre que lors des Jeux olympiques de Los Angeles en 1984. Une bonne récolte qui confirme les progrès de la natation française derrière ses deux locomotives, Caron et Plewinski.

Patrice Prokop, directeur technique national, ne cachait pas sa satisfaction au terme de ces quatre jours de Dunkerque : *« Ce sont les meilleures championnats de France que j'aie jamais vus. Douze records de France individuels ont été améliorés, ce qui constitue le lot habituel. Mais ces records prennent une valeur croissante dans la hiérarchie mondiale. Et chaque épreuve a été d'une rare intensité dramatique. »*

Tout en les comblant, cette progression d'ensemble posait quelques problèmes supplémentaires aux dirigeants de la natation française. Fallait-il élargir les minima à des compétiteurs qui échouèrent parfois pour 1 centième de seconde ? *« Les critères étaient bien définis,* commentait Henri Sérandour, président de la FFN. *Nous nous y sommes tenus. Nous n'avons rencontré qu'un seul problème : celui de Franck Schott. »* Le cas du nageur du Canet 66 restera comme le casse-tête de ces championnats pour le directeur technique national. Eliminé lors des séries du 100 mètres dos, Schott battit en finale de consolation le record de France détenu par Frédéric Delcourt, le médaillé d'argent des Jeux olympiques de Los Angeles.

« Les conditions dans lesquelles il a établi ce temps ne me permettent pas de le qualifier tout de suite, expliquait Patrice Prokop. »

Le sort de Schott, auquel Patrice Prokop accorde un potentiel international, sera réglé le 19 août par la commission du sport de haut niveau. Malgré le système des minima, il aura fallu plus d'une heure aux dirigeants de la FFN pour trouver un accord sur la liste définitive des vingt-trois nageurs appelés à se rassembler dès le 10 août en stage à Millau. Dus à des problèmes techniques, ces atermoiements auraient bien pu symboliser le nouveau « problème » d'une natation française qui sort la tête de l'eau : l'embarras du choix.

THIERRY CERINATO.

VOLLEY : La préparation de l'équipe de France

Les Bleus ne tremblent plus

L'équipe de France de volley-ball poursuit sa préparation olympique en participant, jusqu'au 15 août, au Tournoi Savin à Riga (URSS), où sont réunies les huit meilleures équipes du monde. Vendredi 5 août, en match amical à Saint-Nazaire, les Français ont écrasé les Etats-Unis, champions du monde et olympiques en titre, par 3 sets à 0 (15-11, 16-14, 16-14), vingt-quatre heures seulement après avoir subi, contre le même adversaire à Montpellier, une véritable déroute (4-15, 12-15, 5-15).

SAINT-NAZAIRE
de notre envoyé spécial

En attendant que ses joueurs sortent de la douche puis échappent au bain de foule des chasseurs d'autographes, Eric Daniel, le jeune entraîneur de l'équipe de France, savourait une bière en solitaire. Elle avait meilleur goût que celle de la veille : le piquant de la victoire avait remplacé l'amertume d'une défaite sans appel. Certes, il manquait des titulaires dans le six de base américain (Kiraly, Buck, Stork) mais le succès tricolore demeure un exploit. C'est surtout un soulagement pour Eric Daniel, *inquiet de voir ses protégés saisis par le doute depuis quelques semaines.*

Il avait été déçu par le comportement de l'équipe à la Coupe des Etats-Unis fin juin, où *« nous aurions dû prendre deux sets aux Soviétiques et aux Américains, au lieu d'un seul »*, puis par le mauvais départ des Français au Tournoi de France, fin juillet, face au Brésil et à la Bulgarie. Son sentiment était à peine tempéré par le fait d'avoir battu, au cours de ces compétitions, le Japon et l'Argentine, deux formations qui seront dans la poule de qualification des Bleus à Séoul.

Les défaillances collectives, comme celle du premier match contre les Etats-Unis, sont d'origine psychologique. *« Impressionnés par le début de rencontre des Américains, nous nous sommes mis à trembler »*, explique Laurent Tillie, l'un des meilleurs Français. Incompréhensible panique pour un match amical face à des adversaires déjà rencontrés une quinzaine de fois en trois ans. Une équipe de volley-ball est, il est vrai, une machine fragile. *« Il est nécessaire d'évoluer en totale confiance dans un sport où la moindre erreur technique est immédiatement sanctionnée »*, dit Eric Daniel.

L'équipe de France n'est pas à l'abri d'une nouvelle panne. *« Nous sommes des nouveaux venus dans le concert international,* reprend l'entraîneur. *Nos lacunes techniques et physiques nous obligent à pratiquer un jeu offensif à hauts risques. »* Analyse confirmée par Laurent Tillie : *« Pour faire jeu égal avec les meilleurs, nous sommes condamnés à jouer chaque point à 100 % de nos possibilités, sans le moindre instant de relâchement. »*

Pourtant, la palette de l'équipe s'est élargie depuis la sixième place obtenue aux championnats du monde en 1986. *« A cette époque, nous disposions de cinq joueurs de niveau mondial ; aujourd'hui, il y en a huit,* constate Eric Daniel ; *de plus, nous avons progressé dans des secteurs peu perceptibles pour le spectateur : le contre et la défense. »* Ce ne sont pas des propos en l'air. L'entraîneur tient ses statistiques à jour : en 1986, les tricolores ne réussissaient en moyenne que 2,5 contres gagnants par set, 3,25 en 1987, entre 4 et 4,75 cette saison. *« C'est le fruit d'un travail patient »*, explique-t-il.

Après le Mondial de 1986, disputé en France, et les dix-huit mois de préparation à temps complet, Eric Daniel avait persuadé la Fédération française de poursuivre l'effort en découpant la saison en deux : six mois pour les clubs, six mois pour l'équipe nationale. Vice-champions d'Europe en 1987 derrière l'URSS, donc qualifiés d'office pour les Jeux olympiques, les Français ont pu, dès la fin du championnat de France à la mi-avril, se consacrer à une préparation olympique de longue durée. Ils ne se sont plus quittés, même pas pour de courtes vacances en Guadeloupe. *« Tout simplement parce que nous aimons bien être ensemble »*, résume Eric Daniel.

Trois cents matches

Depuis 1985, cette équipe aura joué quelque trois cents matches. De quoi cimenter les automatismes sur le terrain et l'amitié en dehors. Au groupe des anciens (Fabiani, Blain, Tillie, Bouvier, Mazzon, Jurkovitz) se sont intégrés des jeunes au talent prometteur comme Philippe Meneau.

Pour sa première participation aux JO, l'équipe de France visera une médaille. *« Pas forcément de bronze »*, précise Eric Daniel. Cependant, en plus des Etats-Unis et de l'URSS, quasiment assurés du podium, cinq ou six nations ont les moyens d'avoir les mêmes ambitions que les Français. La poule préliminaire sera très ouverte entre les USA, le Japon, l'Argentine, les Pays-Bas et la France pour deux places seulement de demi-finalistes. Pas question de flancher mentalement. Dans cette perspective, la nette victoire de Saint-Nazaire sur les champions du monde prend un relief particulier. Elle aura un effet sur le moral des Bleus et sur celui de leurs futurs adversaires.

Il faudra confirmer cette semaine au Tournoi Savin, considéré par l'entraîneur tricolore comme la préfiguration du tournoi olympique. *« Ensuite,* conclut-il, *il restera un mois pour affiner les derniers réglages tactiques, afin de présenter à Séoul un produit fini. »* Du « made in France », payable en or.

JEAN-JACQUES BOZONNET.

Culture

SALZBOURG

«L'Enlèvement au sérail»

Constance traumatisée

Le grand répertoire de l'opéra étant assez réduit, l'usure en est rapide, particulièrement pour Mozart mis aujourd'hui à toutes les sauces. D'où l'obligation de changer sans cesse les mises en scène pour attiser l'intérêt du public.

Il fallait donc s'y attendre : un régisseur allemand (Johannes Schaaf), aidé par l'inévitable « dramaturge » (Wolfgang Willaschek), a inventé une nouvelle interprétation de *l'Enlèvement au sérail*, le plus limpide des opéras de Mozart. On n'y avait rien compris jusqu'ici : Constance en réalité aime le pacha Sélim, elle voudrait bien se donner à lui et rester dans le harem ; mais par malheur elle a juré fidélité à Belmont au moment de sa capture et elle lui restera inébranlablement attachée, au point de repartir avec lui loin de celui qu'elle adore...

Quant à Belmont, c'est un seigneur « arrogant, aux sentiments emphatiques », qui ne s'intéresse qu'à la chasteté physique de sa fiancée et mérite bien le « mépris sans borne » de Sélim.

Outre qu'on ne voit pas très bien Mozart, au moment de se marier, dans l'excitation de son bonheur, exprimer déjà des sentiments du temps de *Cosi*, la simple lecture du texte, l'audition de la musique rendent l'hypothèse intenable.

Le parti pris arrive, sans doute, à renouveler l'esprit du spectacle, certains comportements des personnages et l'attitude de l'auditeur. Il impose pourtant une contrainte lourde, voire douloureuse, parce qu'il en fausse constamment le sens, à une réalisation par ailleurs vivante et ingénieuse.

Pedrillo et Blonde *« sont le reflet de leurs maîtres à un niveau inférieur »* ; Blonde se contenterait bien d'Osmin si Pedrillo lui manquait ou venait à perdre la faveur du maître de céans... Cette interprétation, un peu réductrice tout de même, s'accommode mieux du livret, d'autant que la minuscule Anglaise n'a le choix qu'entre deux « vieux » : un Osmin à mine de forban, chauve avec une couette dans le cou, mais « bon et honnête » (Kurt Rydl), à la voix tonnante, qui finira l'opéra la tête sur les genoux de son pacha, et un Pedrillo grisonnant, orientalisé par opportunisme, l'inénarrable Heinz.

Liliane Watson, pétulante Blonde dans la meilleure tradition, voix pétillante comme du champagne, légère comme une bulle de savon, même ses deux hommes avec une cargaison de gags nouveaux, utilisant en particulier un pantin grandeur nature, très espagnol, mais un peu encombrant.

Elle fait contrepoids à une pauvre Constance complètement névrosée, en robe noire et lunettes noires, à qui l'on chercherait vainement à arracher un sourire, qui reste de bois en présence de Belmont quand il vient la sauver et dont on suspecte le moindre témoignage d'amour. C'est dommage pour Inga Nielsen, à la voix de Constance presque idéale, flexible, toujours cristalline malgré la haute virtuosité de ses airs, qui semble d'abord bien lointaine, bloquée dans ses refus et puis, à partir de l'air des supplices, prend son envol en grand personnage tragique.

Belmont est la principale victime ; on épie chacune de ses paroles pour en dénoncer la suffisance, voire le « machisme ». En vain, car la voix de ce jeune homme sympathique (Deon Van Der Walt), habillé en Figaro, est claire, expressive, un peu embrumée et mince, mais on ne recèle en tout cas ni brutalité ni bassesse.

On a fait au pacha (Ulrich Wildgruber) la tête de Joseph II, qui passait pour le modèle de ce monarque clément ; lui, du moins, est exactement conforme à la tradition, puisqu'il n'a jamais cessé d'être amoureux de Constance et assez philosophe pour penser que *« quand on ne peut pas gagner quelqu'un par la bienveillance, il faut s'en débarrasser »*.

Malgré tous les avatars de la mise en scène, la musique de Mozart conserve toute sa vivacité et son entrain avec la Philharmonique de Vienne, un peu trop présente et lourde cependant sous la direction de Horst Stein.

Le public salzbourgeois semble moyennement séduit.

JACQUES LONCHAMPT.

★ Prochaines présentations les 8, 11, 17, 27 et 30 août (à 19 heures).

Entre « l'Enlèvement au sérail » et la « Cenerentola », entre un Rossini trop germanique et un Mozart trop amer, le Festival de Salzbourg se complique inutilement la vie. Heureusement, il y a les voix.

La « Cenerentola », de Rossini

Trop germanique

Pour la *Cenerentola*, cet opéra italianissime de Rossini, on n'a malheureusement trouvé aucun chanteur italien (à l'exception peut-être d'un inconnu, William Matteuzzi, remplaçant Francisco Araiza, et d'ailleurs l'un des charmes de cette représentation). Du moins le chef en est-il Riccardo Chailly qui fouaille impérieusement la Philharmonique de Vienne pour en extraire toutes les pépites, règle comme du papier à musique les crescendos et prestissimi, exploite au maximum cette partition avec peut-être une rigueur « germanique » qui la sangle un peu trop dans son smoking de festival. On souhaiterait parfois un grain de folie, de diablerie débridée à la manière d'Abbado, plutôt que cette apothéose du formalisme rossinien. Mais quel admirable travail d'ensemble avec les chanteurs, portés à un summum de virtuosité et d'exactitude !

Et avant tout la douce Cenerentola d'Ann Murray, qui exécute sans faiblir mille fioritures, roulades et fusées, avec un timbre qui n'a peut-être pas l'ampleur grave du rôle, mais jamais ne sent l'effort. Malgré cela, elle reste très effacée, trop modeste, véritable Cendrillon qui sort difficilement de la cheminée où elle est reléguée... *On imagine un personnage plus rayonnant, d'une aura irrésistible même sous ses vêtements de souillon, comme l'était Frederica von Stade, pour que le prince éprouve un tel coup de foudre.*

Ce prince Ramiro n'a pas une grande prestance, mais William Matteuzzi a mieux, de la grâce, une voix de ténor exquise, un aigu très pur, une agilité jamais bravache, du plus charmant effet. Et Gino Quilico (Dandini) forme avec lui un couple parfait maître-valet, séduisant, volubile, vantard et bon garçon, sa voix et son jeu réussissant un excellent mélange de Figaro, de Don Giovanni et de Leporello.

Le reste de la distribution est moins heureux. Passe encore le sympathique Wolfgang Schoene, un peu trop pâteux et solennel dans le rôle du philosophe Alidoro, *deux ex machina* bienfaisant de cette comédie. Mais les deux sœurs sont vraiment des pimbêches sans la moindre épaisseur, et Walter Berry est complètement hors emploi en Don Magnifico, qui exige une basse bouffe, un comédien jouant et chantant avec toutes les ressources de la langue, des mains, des pieds, des yeux, à la manière italienne.

De Michael Hampe et Mauro Pagano (dont ce sont les derniers décors réalisés avant sa mort), on attendait une réalisation pleine d'élégance. Ont-ils raison de vouloir *« mettre la cour à nu, sous l'éclairage glacial de la satire, avec ses intrigues, ses tromperies, ses flatteries et sa corruption »*, alors que pour Rossini, son sujet c'est *« la bonta in trionfo » (« le triomphe de la bonté »*, sous-titre de l'œuvre) et que le prince aussi bien que son précepteur sont des personnages entièrement positifs ?

D'où, ce qui me semble une erreur, l'idée de situer l'action au temps de la Restauration (1817, année de la création), dans une cour froide, officielle, où les rapports sont faux et gourmés (on se croirait dans *Eugène Onéguine*), au lieu de choisir une atmosphère plus simple et chaleureuse, plus « siècle des Lumières », comme l'esprit du livret y invite.

Cette mise en scène au premier degré aplatit Rossini dont l'esprit étincelant, les formes indéfiniment reprises sans modifications notables, ont besoin d'être enrichis, réchauffés par la chaleur humaine des personnages.

On créditera en tout cas Hampe et Pagano d'un orage fantasmagorique où l'on voit galoper la calèche du prince à travers les éclairs jusqu'à se briser, en jetant ses occupants pardessus bord. Un morceau d'anthologie théâtrale qui vaut le détour, d'autant qu'il est suivi par le magistral sextuor « *Che sarà* », apothéose de l'écriture rossinienne sur des onomatopées *« qui avancent inexorablement comme un rouleau compresseur »*, selon l'expression d'Alberto Zedda. Un triomphe aussi pour Ricoardo Chailly et ses chanteurs.

J. L.

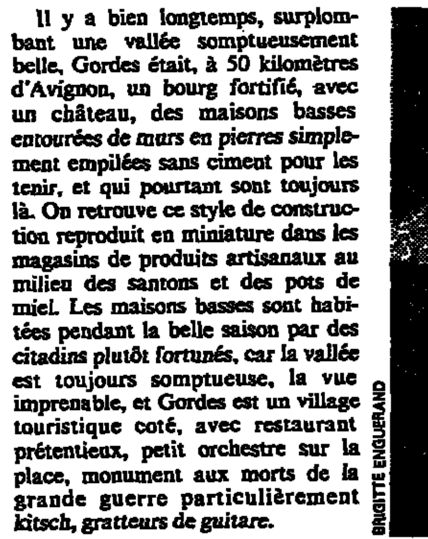
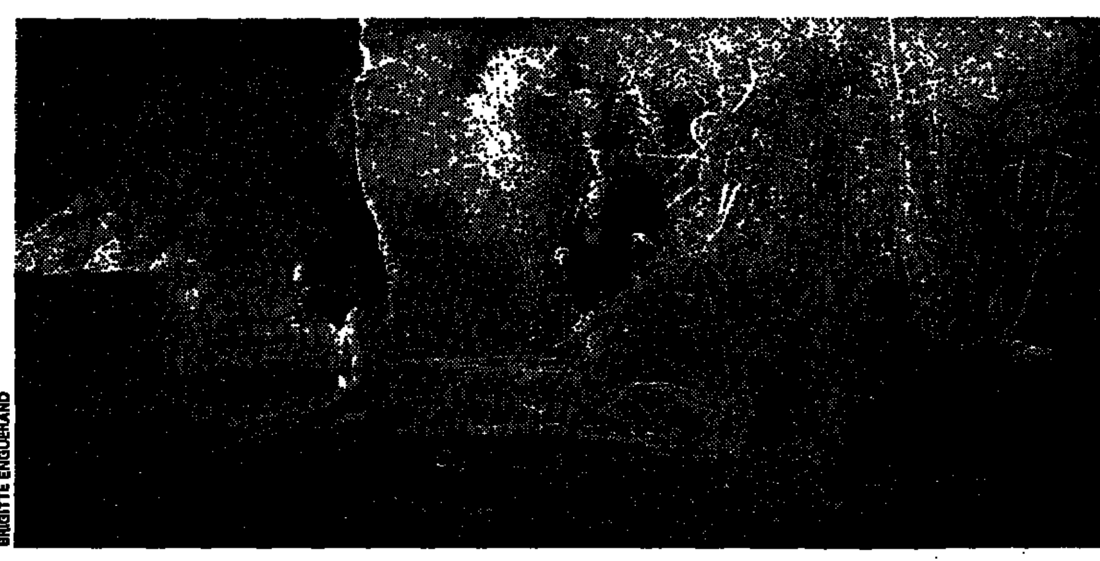
★ Prochaines représentations les 15, 24 et 29 août à 19 heures.

THÉATRE

Festival de Gordes

La fête au village

Il y a bien longtemps, surplombant une vallée somptueusement belle, Gordes était, à 50 kilomètres d'Avignon, un bourg fortifié, avec un château, des maisons basses entourées de murs en pierres simplement empilées sans ciment pour les tenir, et qui pourtant sont toujours là. On retrouve ce style de construction reproduit en miniature dans les magasins de produits artisanaux au milieu des santons et des pots de miel. Les maisons basses sont habitées pendant la belle saison par des citadins plutôt fortunés, car la vallée est toujours somptueuse, la vue imprenable, et Gordes est un village touristique coté, avec restaurant prétentieux, petit orchestre sur la place, monument aux morts de la grande guerre particulièrement kitsch, gratteurs de guitare.



BRIGITTE ENGUERAND

« La Nuit des chasseurs », d'après Büchner.

A partir de là, se fiant aux dépliants qui célèbrent en la Provence la terre des festivals, on a décidé de donner à Gordes des concerts, des lectures, de quoi passer agréablement la soirée entre soi. Le tout pour un prix modique, la plupart des artistes se contentant d'être invités dans les maisons basses aménagées avec piscine.

Mais d'année en année, et peut-être de soir en soir quand les congratulations entre amis et la douceur de l'air portent à l'utopie, l'ambition est venue d'un vrai festival, sponsorisé, qui prolongerait celui d'Avignon et ramasserait le public — notamment les professionnels — juste après leur dernière nuit à la Cour d'honneur.

Cette année, donc, il y a eu conférence de presse dans les Jardins du festival et sur les murs d'Avignon, parmi la multitude d'affichettes, on en distinguait une qui portait en grand nom le nom d'André Engel, en moyen celui de Gordes, en petit le titre de la création : *la Nuit des chasseurs*, d'après *Wozzeck*, de Büchner. L'affaire avait été conclue l'an dernier, il avait été question du *Livre de Job* — qui sera créé à Chaillot alors que *la Nuit des chasseurs* sera donné au Théâtre de la Colline. Pas dans la version gordienne, passablement réduite. André Engel avait prévenu : il présenterait le résultat de deux semaines de travail. Une sorte de « work in progress » dans un paysage lunaire, entre une mare boueuse et des roseaux, devant un superbe roc crayeux. Juste de quoi mettre l'eau à la bouche.

A la fin, les habitants de Gordes qui ont participé au spectacle ont été chaleureusement remerciés et applaudis, ainsi que les sponsors. C'était la fête au village.

COLETTE GODARD.

A Reggio-Nell'Emilia

Théâtre d'objets ou théâtre d'espaces ?

Dans un ancien couvent franciscain, au cœur d'une ville brûlante, des fantômes s'entrecroisent entre cloîtres et cellules. Des marionnettes, vraiment ?

Au cœur de l'Emilie, non loin de Parme, de Modène, de Bologne, de Mantoue, Reggio en dépit de son jambon et de son fromage (d'ailleurs dits de Parme) risque un peu de passer inaperçue. Ville prospère mais sans splendeur particulière — elle ne fut le siège de nulle cour — bon exemple d'*Italia minore*, elle possède un des plus beaux théâtres lyriques en Europe, un important centre chorégraphique, l'Ater-Balletto, et surtout un Festival unique en son genre, consacré au théâtre d'objets.

Depuis dix ans, dans la deuxième quinzaine de juillet, alors que la ville brûlante est à peu près déserte, un public européen épris de merveilleux se retrouve au Micro-Macro. Ici ni grands textes ni grands noms : dérivé du théâtre de marionnettes, le théâtre d'objets exalte la scénographie comme unique dramaturgie, poursuit l'événement sensoriel, se complaît aux jeux contrastés des proportions. L'esprit d'enfance est son emblème autant que son but. Comme le Festival se tient dans un ancien couvent franciscain, des plus vieux d'Italie, centre fameux de l'inquisition, devenu haras militaire au siècle dernier, Micro-Macro 88 s'est donné comme thème d'inspiration les métamorphoses de son propre lieu. Hormis les spectacles invités, comme *Kit* — les Flamands de Stekelbees — où la virtuosité de la manipulation s'adjoint l'énergie de la danse contemporaine, — la plupart des créations italiennes avaient respecté le jeu. Pour le Théâtre des Briciole de Parme (les organisateurs du Festival), Tonino Guerra, scénariste de Fellini, a écrit *Cenere (Cendres)* comme un projet de film qu'il confierait à des gens de théâtre.

Dans la nuit les spectateurs se promènent à travers cloîtres et cellules, à la recherche d'un temps brouillé. Les fantômes s'entrecroisent, l'image tour à tour les réduit ou les amplifie. Une église baroque se laisse engloutir par la terre tandis que de minuscules cyprès se tordent sous le vent. Dans un étroit couloir, des monstres effrayants ricanent à travers les fissures d'une palissade. Une porte s'ouvre à deux battants *sur un groupe de personnages* de profil, illuminés et comme aspirés par une aube invisible tandis qu'un arbre mort se recouvre miraculeusement de blancs bourgeons.

C'est un poème de l'éternité relative que *Sulla Soglia (Sur le seuil)*, du Théâtre Koine, de Parme aussi, traite à la manière d'un parcours initiatique en aller-retour truqué, truffé d'images violentes : un moine rouge flotte dans les eaux de larmes d'une fontaine mystique que nous retrouvons plus tard en mare aux canards, une machine à toitures aérienne se muc en treuil de maquignon. Teatromusica de Padoue préférait illustrer par le son la magie des cloisonnements et des inversions : un pianiste, inséré dans un mur de verre, à l'intersection de l'espace du loup et de celui de la brebis, semblait commander les rapports secrets de deux mondes opposés, mais placés en écho, complémentaires *(Qui se fait brebis, le loup le mange)*.

Partout donc, le décor s'était fait protagoniste et l'acteur accessoire. On perçoit le charme et les limites d'un tel Festival : les miracles n'ont lieu qu'une fois et les couvents-haras *ne se déplacent pas*. Autre danger : un théâtre d'objets est bien une forme légitime de tiers théâtre, mais en préférant le macro au micro, le Festival de Reggio ne risque-t-il pas de perdre avec un pôle de sa dialectique au moins la moitié de son âme ?

BERNARD RAFFALLI.

CINÉMA

« Envoyez les violons », de Roger Andrieux

Une flûte pour deux

Une intrigue sans surprise, Une comédie sympathique, deux beaux rôles pour Anémone et Anconina.

Il est dans la pub. D'où satire des milieux de la pub. C'est un jeune loup aux dents rognées par l'amour qu'il porte à son *top model* de femme. Blonde comme le lait, pour lequel d'ailleurs elle fait campagne. Il s'appelle Segal, et son épouse le vire. Très affecté, il prend le métro avec le seul bien qui lui reste, un ordinateur domestique supposé enregistrer le scénario qu'il tente vainement d'écrire. Dans le métro, justement, notre héros assiste à un concert de musique classique. Ça se fait beaucoup de nos jours à la RATP. On joue un concerto de Mozart. Et la flûtiste solo (Anémone) souffle avec beaucoup de talent dans son instrument.

Le reste de l'histoire est extrêmement prévisible. Toujours déprimé, Segal (Richard Anconina) rend visite à un psy, place des Vosges. Il ne voit pas le psy mais achète un manuel de musicothérapie. Puis prend vite des leçons de flûte. Peu doué mais appliqué, il fait quelques progrès, ignore assez longtemps que son professeur — la soliste souterraine — est la femme de sa vie, mais l'apprend à la fin, alors que nous — petits malins — le savions depuis le début. Ce n'est d'ailleurs qu'à la fin que le film décolle bien, dans une *folie très douce*, à l'image d'Anémone, qui s'envole vers son avenir radieux en parachute ascensionnel.

Envoyez les violons est donc une comédie. Tout à fait convenable, sympathique, sans aspérités particulières, pas vulgaire, pas racoleuse, « bourgeoise », comme il est une cuisine bourgeoise. Une comédie miroton. Roger Andrieux, le metteur en scène (*la Petite Sirène*), a étudié quelques années le cinéma aux Etats-Unis. Ça ne peut pas faire de mal quand on tourne des comédies...

Il a eu en tout cas le grand mérite d'offrir à ses deux interprètes principaux des rôles que ceux-ci, à l'évidence, ont adoré, sentant passer dans leurs cheveux le souffle délicieux et dangereux du contre-emploi. Anconina aborde la légèreté et la fantaisie avec le sourire encore un peu tordu de celui qui a beaucoup souffert dans ses précédents films, mais excelle dans la timidité charmeuse, la gaucherie touchante, la tendresse gaffeuse. Anémone, pour sa part, corsetée de sobriété, s'interdisant tout effet, un peu comme une Barbra Streisand juste avant d'exploser, sauf qu'elle n'explose jamais, séduit carrément. A elle désormais les personnages dramatiques. Pas de doute, elle saura faire pleurer !

DANIÈLE HEYMANN.

« La Travestie », d'Yves Boisset

Mornes métamorphoses

Yves Boisset, se penchant sur un cas clinique, a employé une médecine de cheval. Le sujet est mort. Mais son interprète, Zabou, a bien résisté.

Une voix *off* prévient : *« Cette histoire commence par une fêlure. »* Bien vu. Pour être fêlée, l'héroïne de Boisset l'est. Jeune avocate installée *à l'épicentre de la France profonde* (Le Puy), traitée avec une coupable désinvolture par ses amants mariés et une injustice flagrante par son patron sexiste, elle doit un jour se faire avorter. C'est alors qu'elle craque.

Soit, une IVG ajoutée à des soucis professionnels, voilà qui est exécrable pour le moral. Mais, de là à changer de ville, de vie, et même de sexe, dans l'instant, il y a plus qu'une fêlure, un gouffre, que Nicole (Zabou) franchit incontinent.

Peut-on raisonnablement assumer, en moins de deux heures de projection, des statuts sociaux et sexuels aussi divers que ceux de magistrate, nymphomane, travestie, souteneur, prostituée, lesbienne, femme de ménage ? Non, bien sûr. C'est pourtant le sort dévolu à la malheureuse jeune femme. Qui ne s'en sortira, on l'aura pressenti, qu'en devenant meurtrière et folle, tout de bon.

Yves Boisset n'a jamais fait dans la dentelle, l'effleuré, le suggéré. Il a toujours défendu les grandes causes à la hache et dénoncé les grands scandales au bazooka. Mais il est tout de même un des seuls cinéastes français à avoir abordé sans timidité de vrais sujets. Notamment le racisme ordinaire *(Dupont Lajoie)* ou la collusion entre un certain pouvoir politique et la pègre *(le Juge Fayard)*.

On n'en est que plus fâché de dire que, cette fois-ci, il s'est pesamment fourvoyé. Abordant l'étude d'un cas clinique, il n'y apporte ni la rigueur ni la passion. Le docteur Boisset patauge dans les poncifs et, bien que *s'inspirant d'un récit de Alain* Roger, il semble avoir été aidé dans son entreprise par un Guy des Cars au mieux de sa forme morbide.

Boisset filme « propre » une balade complaisante dans les bas-fonds d'un désespoir, fait de nous les voyeurs glacés d'une mascarade plus erratique qu'érotique, promène sur les rues chaudes, les fesses nues et les cœurs froids une caméra technicienne, habile, sans âme.

De ce naufrage racoleur émerge, curieusement, celle qui aurait dû, la première, se noyer : Zabou. La pauvre, elle subit — c'est le mot — toutes ces mornes métamorphoses. Mais qu'elle porte cravate, comme un petit mec, ou perruque rousse, comme une belle de nuit, ou même qu'on lui tatoue sur le ventre un oiseau de paradis, elle résiste à la sottise de ce qu'elle fait, de ce qu'elle dit, avec une sorte de courage, de crânerie. C'est un bon petit soldat, la Zabou. Elle s'en remettra.

D. H.

Spectacles

théâtre

Les autres salles

ARCANE (43-38-19-70). Le Punch du frappeur d'azur : 20 h.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). Reviens dormir à l'Elysée : 21 h.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). ◊ Voltaire's Folies : 21 h.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). Les Délices du baiser : 20 h 30.

DAUNOU (42-61-69-14). Monsieur Masure : 21 h.

EDGAR (43-20-85-11). Les Babas-Cadres : 20 h 15. Nous on fait où on nous dit de faire : 22 h.

HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. La Leçon : 20 h 30. Simone Weil 1909-1943 : 21 h 30.

LE GRAND EDGAR (43-20-90-09). Bien dégagé autour des oreilles, s'il vous plaît : 20 h. Pierre Péchin : 21 h 45.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. Le Petit Prince : 20 h. Nous, Théo et Vincent van Gogh : 21 h 15. Théâtre rouge. ◊ Le Carrefour des trois brouillards : 18 h 30. Contes érotiques arabes du XIVe siècle : 20 h. La Ronde : 21 h 30.

MATHURINS (42-65-90-00). Les Mystères du confessionnal : 21 h.

THÉATRE DE LA MAIN D'OR (48-05-67-89). Salle I. ◊ L'Ecume des jours : 21 h.

TINTAMARRE (48-87-33-82). Mathieu : 20 h 15. Les majorettes se cachent pour mourir : 21 h 30.

Les concerts

ÉGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE. Philharmonie de chambre. 18 h 30, 21 h. Dir. Roland Douatte, 5. Rodesco (violon), 5. Coles (flûte). 5. Pecot-Douatte (clavecin). Œuvres de Bach.

ÉGLISE SAINT-LOUIS-EN-L'ILE. Orchestre de chambre Jean-Jacques Wiederker. 21 h. G. Fumet (fl.), A. Wiederker (violon). Œuvres de Bach, Albinoni, Barber, Pachelbel. Dans le cadre du Festival musique en l'Ile.

ÉGLISE SAINT-SÉVERIN. Maria-Cecilia Farina. 20 h 30. Orgue. Œuvres de Frescobaldi, Scarlatti, Bach. Dans le cadre du Festival estival de Paris.

SAINTE-CHAPELLE (46-61-55-41). Arts antiqua de Paris, jusqu'au 22 septembre, 19 h 15, 21 h 15. Joseph Sage (contre-ténor), Michel Sanvoisin (flûte, cromorne, bombarde), Raymond Cousté (luth, psaltérion).

cinéma

La Cinémathèque

PALAIS DE CHAILLOT
(47-04-24-24)

Relâche.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS
(40-26-34-30)

Relâche.

Les exclusivités

LES AILES DU DÉSIR (Fr.-All., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08).

AMÈRE RÉCOLTE (All., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

AMERICAN NINJA (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

LES ANNÉES SANDWICHES (Fr.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

AU REVOIR LES ENFANTS (Fr.-All.) : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

BAGDAD CAFÉ (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

BALANCE MAMAN HORS DU TRAIN (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26).

BIRD (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

BLOODSPORT (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

BLUE-JEAN COP (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LA BOHÈME (Fr., v.o.) : Vendôme Opéra, 2e (47-42-97-52).

CAN'T BUY ME LOVE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

CÉRÉMONIE D'AMOUR (**) (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26).

CHOCOLAT (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

CRITTERS 2 (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

CRY FREEDOM (Brit., v.o.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17).

DE BRUIT ET DE FUREUR (**) (Fr.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LE DERNIER EMPEREUR (Brit.-It., v.o.) : Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67).

DOUBLE DÉTENTE (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

ECLAIR DE LUNE (A., v.o.) : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (43-59-31-97) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50).

EDDIE MURPHY SHOW (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

EMMANUELLE 6 (**) (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Maxevilles, 9e (47-70-72-86) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

EMPIRE DU SOLEIL (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

LES ENFANTS DE L'IMPASSE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

EST-IL FACILE D'ÊTRE JEUNE... EN URSS (Sov., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

ET SI ON LE GARDAIT ? (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

LE FESTIN DE BABETTE (Dan., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

FRANTIC (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

LES GENS DE DUBLIN (A., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LE GRAND BLEU (Fr., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex (Le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LE GRAND CHEMIN (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; George V, 8e (45-62-41-46).

HAIRSPRAY (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

LA LÉGENDE DU LAGON (Nouvelle Zélande, v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LIAISON FATALE (*) (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

LONGUE VIE A LA SIGNORA (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

MÈRE TERESA (Brit., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LA MÉRIDIENNE (Suis.) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

MILAGRO (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

MISTER DYNAMITE (Hong Kong, v.f.) : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

LE NOM DE LA ROSE (Fr.-It.-All., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

L'OEUVRE AU NOIR (Fr.-Bel.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30).

LES PRÉDATEURS DE LA NUIT (*) (Fr., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

PUBLIVORE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LE QUATRIÈME PROTOCOLE (Brit., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08).

RETOUR DE FLAMME (*) (A., v.o.) : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82).

SAMMY ET ROSIE S'ENVOIENT EN L'AIR (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

SEPTEMBER (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

LE TEMPS DU DESTIN (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

THE KITCHEN TOTO (A., v.o.) : Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

Lundi 8 août

TYPHOON CLUB (Jap., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

UN ENFANT DE CALABRE (It.-Fr., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

UN ÉTÉ A PARIS (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

UN MOIS A LA CAMPAGNE (Brit., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

UNE VIE SUSPENDUE (Fr.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

VICES ET CAPRICES (**) (It., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Maxevilles, 9e (47-70-72-86) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

LA VIE EST BELLE (Bel.-zaïrois) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

WALL STREET (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

Les grandes reprises

A BOUT DE SOUFFLE (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

A BOUT PORTANT (**) (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

ÁGUIRRE, LA COLÈRE DE DIEU (All., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

ALLEMAGNE ANNÉE ZÉRO (Fr.-It., v.o.) : La Bastille, 11e (43-54-07-76).

L'AMÉRIQUE INTERDITE (**) (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

AMORE (It., v.o.) : La Bastille, 11e (43-54-07-76).

LES AMOURS D'UNE BLONDE (tchèque, v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

ANGEL II : LA VENGEANCE (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Mistral, 14e (45-39-52-43).

ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

L'AS DE PIQUE (Tch., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

ATLANTIC CITY (Fr.-Can.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

AUTOPSIE D'UN MEURTRE (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40).

AVANTI ! (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

BIRDY (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

CENDRILLON (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

CERTAINS L'AIMENT CHAUD (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40).

CLASS 84 (**) (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

LA COMTESSE AUX PIEDS NUS (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

LES DAMNÉS (*) (It.-A., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

LE DERNIER TANGO A PARIS (**) (Fr.-It., v.f.) : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

DIRTY DANCING (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

LES DIX COMMANDEMENTS (A., v.f.) : Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

DOCTEUR FOLAMOUR (Brit., v.o.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).

DRAME DE LA JALOUSIE (It., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

EMBRASSE-MOI, IDIOT (A., v.o.) : Reflet Médicis Logos, 5e (43-54-42-34).

L'EMPIRE DES SENS (**) (Fr.-Jap., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

LES ENCHAINÉS (A., v.o.) : Reflet Médicis Logos, 5e (43-54-42-34) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

L'EXTRAVAGANT MR RUGGLES (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

EXTRÊME PRÉJUDICE (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36).

HIROSHIMA MON AMOUR (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LA HORDE DES SALOPARDS (It., v.f.) : Maxevilles, 9e (47-70-72-86).

LES INCORRUPTIBLES (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

INSIDE DAISY CLOVER (A., v.o.) : Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

JE T'AIME, MOI NON PLUS (**) (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LE LIVRE DE LA JUNGLE (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LES LUNETTES D'OR (It.-Fr., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

MACADAM COW-BOY (*) (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94).

MANHATTAN (A., v.o.) : Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38).

METROPOLIS (All., v.o.) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44).

MISSION (Brit., v.o.) : Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50).

MORT A VENISE (It., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71).

MURIEL (Fr.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04).

MY FAIR LADY (A., v.o.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23).

NOCES EN GALILÉE (Fr.-Bel.-palestinien, v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

OCTOPUSSY (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

ORANGE MÉCANIQUE (**) (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71).

PANDORA (Brit.-A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

LA PEUR (It., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36).

PINK FLOYD THE WALL (Brit.-A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

QUAND LA VILLE DORT (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

LE RODEUR (A., v.o.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

ROME VILLE OUVERTE (It., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76).

SCARAMOUCHE (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LA SOIF DU MAL (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

SOUDAIN L'ÉTÉ DERNIER (A., v.o.) : Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

LA SOURIS QUI RUGISSAIT (Brit., v.o.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).

STRANGER THAN PARADISE (A.-All., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

STROMBOLI (It., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76).

SWEET MOVIE (**) (Fr.-Can.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71).

TAXI DRIVER (**) (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71).

UN APRÈS-MIDI DE CHIEN (A., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

LA VIEILLE DAME INDIGNE (Fr.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

VIOLENCE ET PASSION (It., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

VOYAGE EN ITALIE (It., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76).

Les séances spéciales

AFTER HOURS (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 15 h 30.

AMADEUS (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 14 h.

AMARCORD (It., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 18 h 45.

ANGEL HEART (*) (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 17 h 10.

ASTÉRIX CHEZ LES BRETONS (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 17 h.

BAMBI (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) 13 h 50.

LA BELLE AU BOIS DORMANT (A., v.f.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) 14 h.

CHAMBRE AVEC VUE... (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) 16 h 20.

CHRONIQUE D'ANNA MAGDALENA BACH (All.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) 15 h 40.

LES COPAINS D'ABORD (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 16 h 45.

DE MAO A MOZART (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 11 h 30.

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (bostwanais, v.o.) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44) 17 h 30, 21 h.

DIVA (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 20 h 15.

ENGRENAGES (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 22 h 15.

FANTASIA (A.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 13 h 30.

LA FLUTE A SIX SCHTROUMPFS (Bel.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 15 h 30.

GERTRUD (Dan., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) 20 h.

GLISSEMENTS PROGRESSIFS DU PLAISIR (**) (Fr.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) 22 h.

HAMMETT (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) 20 h 15.

HITLER, UNE CARRIÈRE (All.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40) 21 h.

L'HOMME BLESSÉ (*) (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 11 h 35.

L'INHUMAINE (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) 11 h 15.

JEAN DE FLORETTE (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) 13 h 30.

JOHNNY GOT HIS GUN (*) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 11 h 45.

JONATHAN LIVINGSTON LE GOÉLAND (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) 13 h 50 ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 18 h 45.

JOUR DE COLÈRE (Dan., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) 20 h.

LE LOCATAIRE (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 22 h 30.

LA LOI DU DÉSIR (*) (Esp., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) 12 h.

MANON DES SOURCES (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) 15 h 40.

MAURICE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) 18 h 30.

MISFITS (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 21 h.

MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) 20 h 50.

PAISA (It., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) 18 h.

PEAU D'ANE (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) 14 h.

PERCEVAL LE GALLOIS (Fr.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) 15 h 40.

PINK FLOYD THE WALL (Brit.-A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 18 h 30.

PINK NARCISSUS (**) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 11 h 45.

PRINCESS BRIDE (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 21 h.

LE PROCÈS (Fr., v.o.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34) 11 h 50.

LES PYRAMIDES BLEUES (Fr.-Mex.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40) 21 h.

QUEEN KELLY (A., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) 18 h.

QUERELLE (**) (Fr.-All., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 11 h 45.

RAINING IN THE MOUNTAIN (Hong Kong, v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) 12 h.

TINTIN ET LE LAC AUX REQUINS (Fr.-Bel.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 13 h 45.

TRASH (**) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 11 h 30.

37°2 LE MATIN (*) (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 20 h 30.

LA VIE EST BELLE (Bel.-zaïrois) : Studio 43, 9e (47-70-63-40) 19 h.

VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) 18 h.

Y A T-IL UN PILOTE DANS L'AVION ? (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 19 h.

LES FILMS NOUVEAUX

ENVOYEZ LES VIOLONS. Film français de Roger Andrieux : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).

POUR UNE NUIT D'AMOUR. Film américain de Dusan Makavejev, v.o. : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

RANDONNÉE POUR UN TUEUR. Film américain de Roger Spottiswoode, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).

LA TRAVESTIE. (*) Film français d'Yves Boisset : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

UNE BRINGUE D'ENFER ! Film américain de Kevin Reynolds, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Maxevilles, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Lundi 8 août

TF 1

20.35 Téléfilm : Répétition pour un meurtre. De David Greene. Avec Robert Preston, Lynn Redgrave, Patrick *McNee*. **22.05 Magazine : Super sexy** (*rediff.*). **23.00 Feuilleton : Le bateau** (4e épisode). **23.50 Journal et la Bourse. 0.05 Magazine : Minuit sport. 1.05 Feuilleton : Les Moineau et les Pinson. 1.30** *L'équipe Cousteau en Amazonie.* **2.20 Feuilleton : Les Moineau et les Pinson. 2.45 Magazine : Médiations. 3.55 Documentaire : Histoires naturelles. 4.50 Musique. 5.05 Documentaire : Histoires naturelles. 5.35 Feuilleton : Les Moineau et les Pinson. 6.00 Documentaire : Histoires naturelles.**

A 2

20.35 Feuilleton : Nord et Sud. De Richard T. Heffron, avec *James Read, Patrick Swayze,* Lesley Anne Down. **22.10 Série : Un juge, un flic.** Carré de vilains. **23.10 Documentaire : La planète miracle.** La grande forêt. **0.00 Informations : 24 heures sur la 2. 0.25 Jazz.** John McLaughlin et Bill Evans (Festival d'Antibes-Juan-les-Pins, 1986).

FR 3

20.30 Cinéma : les Caprices de Marie ■■ Film français de Philippe de Broca (1969). Avec Philippe Noiret, Valentina *Cortese, Marthe Keller, Jean-Pierre Marielle.* **22.00 Journal et météo. 22.25 Magazine : Océaniques.** Le sacrifice d'Abraham (rediff.). Avec Pierre Boutang, George Steiner. **23.20 Musiques, musique.** Barcarolle, op. 60, de Chopin, par Jean-Claude Pennetier, piano. Extraits de *Sodome et Gomorrhe*, de Proust, lus par Philippe Clévenot.

CANAL PLUS

20.31 Cinéma : Popeye ■■ Film américain, de Robert Altman *(1980)*. Avec *Robin Williams, Shelley Duvall,* Ray Walston. **22.00 Flash d'informations. 22.05 Tauromachie.** Corrida espagnole. **23.35 Cinéma : Woody et les Robots ■■** *Film américain de Woody Allen* (1973). Avec Woody Allen, Diane Keaton, John Beck, Marya Small (v.o.). **1.00 Cinéma : Rendez-vous à** *Broad Street* **■** Film anglais de Peter Webb (1984). Avec Paul McCartney, Ringo Starr, Linda McCartney.

LA 5

20.30 Les accords du diable : La nuit de l'épouvantail. Téléfilm de Franck DeFelitta. Avec Charles Durning, Claude Earl-Jones. **22.20 Les accords du diable** (suite). Les rubriques du magazine. **22.50 Série : Mike Hammer** (rediff.). **23.40 Téléfilm : Fantasmes.** De John Llewellyn Mowey. Avec Cindy Williams, David Morse. *Les cauchemars d'une jeune fille.* **0.00 Journal de minuit. 0.05 Téléfilm : Fantasmes** (suite). **1.20 Capitaine Furillo** (rediff.). **2.10 Le journal de la nuit. 2.15 Joseph Balsamo** (rediff.). **3.10 Bob Morane** (rediff.). **3.35 Vive la vie!** (rediff.). **4.00 Musique : Aria de rêve. 4.10 Belle rive** (rediff.).

M 6

20.30 Téléfilm : Dans l'enfer de la mine. De John Hanston. Avec *Lisa Eichhorn, Tom Bower.* **22.05 Série : Cagney et Lacey. 22.55 Série : Destination danger. 23.45 Six minutes d'informations. 23.55 Musique : Boulevard des clips. 2.00 Sexy-clip. 2.30 Feuilleton : L'âge heureux** (1er épisode). **3.25 Feuilleton : Nans le berger** (4e épisode). **3.50 L'âge heureux** (rediff.). **4.45 Nans le berger** (rediff.). **5.10 Magazine : Matin chaud.**

FRANCE-CULTURE

20.00 Mémoires du siècle. *Léo* Campion, chansonnier. **21.30 Le plaisir du texte au XVIIIe siècle.** 1. Amours. Textes de Diderot, Crébillon fils, Casanova, Restif de La Bretonne, l'abbé Prévost et Choderlos de Laclos, lus par Jean-Damien Barbin, Marie-Christine Barrault, François Chaumette et Sylvain Joubert. **22.15 Fred Deux et son double.** Suite de Blanche à l'usine. **22.40 Musique : Nocturne.** La Roque-d'Anthéron, 8e Festival international de piano : Maria Joao Pires. **0.05 Du jour au lendemain.** Le cinéma. 1. Autour de Lubitsch, avec B. Eisenschitz et E. Carrère. **0.50 Musique : Coda.** Les chants du délire.

FRANCE-MUSIQUE

20.05 Concert (donné le 12 mai lors du Printemps de Prague) : *Ma patrie (six poèmes symphoniques)*, de Smetana, par la Philharmonique tchèque, dir. Jiri Belholavek. **22.37 Le voyage en Italie.** 2. D'après les Contes d'Italie de Maxime *Gorki. Œuvres de* Tchaïkovski, *Busoni, Respighi, Puccini,* Sciarrino. **0.00 Un violon dans la nuit : Zino Francescatti.** Concerto pour violon et orchestre nº 3 en sol majeur, de *Mozart*; Concerto *pour violon et orchestre en ré majeur* op. 61, de Beethoven ; introduction et Rondo capriccioso pour violon et orchestre op. 28, de Saint-Saëns.

Mardi 9 août

TF 1

14.30 Série : Des agents très spéciaux. 15.20 Feuilleton : L'île (*2e épisode*). **16.50 Club Dorothée vacances.** Sablotin; La chasse au trésor; Jem et les hologrammes; Le jeu de l'ABC; GI Joe; Clip tang; Bioman. **18.10 Série : Chips. 18.55 Météo. 19.00 Feuilleton : Santa-Barbara. 19.30 Jeu : La roue de la fortune. 20.00 Journal et météo. 20.30 Tapis vert. 20.35 Cinéma : Avalanche express** □ Film américain de Mark Robson (1979). Avec Lee Marvin, Robert Shaw, Maximilian Schell, Linda Evans. **22.05 Documentaire : Histoires naturelles.** Thons et mulets. **23.00 Série : Cannon. 23.50 Journal et la Bourse. 0.05 Magazine : Minuit sport. 1.05 Feuilleton : Les Moineau et les Pinson. 1.30 L'équipe Cousteau en Amazonie. 2.25 Feuilleton : Les Moineau et les Pinson. 2.50 Magazine : Chocs. 3.35 Documentaire : Histoires naturelles. 4.30 Musique. 4.40 Documentaire : Histoires naturelles. 5.30 Feuilleton : Les Moineau et les Pinson. 5.55 Documentaire : Histoires naturelles.**

A 2

14.45 **Jeu : *Bing parade.*** *Emission présentée* par *Thierry* Beccaro, à Bandol. Avec Michel Delpech, Shona, Olivia Valère, Jacques Haurogne. **15.25 Feuilleton : Le chevalier de *Maison-Rouge*** *(2e épisode)*. *16.35* ***Feuilleton : La poupée sanglante.*** **17.30 Série : Quoi de neuf, docteur ? 17.55 Série : Les deux font la paire. 18.43 Chimps : spot de la** ***Prévention routière.*** ***18.45*** **Jeu : *Des chiffres et des lettres.*** D'Armand Jammot, présenté par Patrice Laffont. **19.10 Actualités régionales. 19.35 Jeu : L'arche d'or. 20.00 Journal. 20.30 Météo. 20.35 Cinéma : les Grands Fusils** □ Film franco-italien de Duccio Tessari (1973). Avec Alain Delon, Umberto Orsini, Richard Conte. **22.15 *Variétés* : Voutou, voutou, la nuit est à nous.** Avec Richard Gotainer, Beat Masters, Lyane Foly, Gérard Blanchard, Images, Mario et Charly Makes the Cook, Louis Bertignac et les Visiteurs, Johnny Hallyday. **23.15 Informations : 24 heures sur la 2. 23.35 Histoires courtes.** Pair-impair, de Carole Marquand ; Adèle Frelon est-elle là ?, de Laurence Ferreira-Barbosa. **▶ 0.00 Jazz : Oscar Peterson.** Festival d'Antibes-Juan-les-Pins 1986. Le pianiste est accompagné par David Young, basse, et Martin Drew, batterie.

FR 3

14.00 Magazine : *40e à l'ombre de la 3* *(suite)*. **Sommaire :** Eté chic, été choc ; Look ; Top sixties ; Papy, Mamie ; Carte postale ; De âne à zèbre ; Les livres, les films et les tubes de l'été ; La 3, ça rafraîchit la tête ; Le tombeur ; La gueule du coin ; Déclic et déclac ; Jeu de la séduction. Invités : Phyl Barney, C. Jérôme, Antoine Esertier, Sunset, Gaëlle. **17.00 Série : Les invisibles.** Le roi complote. **17.05 Série : Boumbo.** Histoire de gorille. **17.15 Dessin animé : Inspecteur Gadget.** La sécheresse. **17.35 Jeu : Génies en herbe. 18.00 Série : Sur la piste du crime.** Le labyrinthe. **19.00 Le 19-20 de l'information.** De *19.10* à 19.30, le journal de la région. **19.53 Dessin animé : Jonez la case.** Présenté par Vincent Perrot. **20.05 Jeu : La classe.** Présenté par Fabrice. ***20.30 Cinéma : Loin de la foule déchaînée*** **■■■** Film anglais de John Schlesinger (1967). Avec Julie Christie, Terence Stamp, Peter Finch, Alan Bates. **23.10 Journal et *météo.* *23.35 Magazine : Décibels.*** *Présenté* par *Jean-Lou* Janeir. Avec Ofra Haza, Cheb Kader, Wada, Minimal Compact. Deuxième quart de finale de tremplin pour Tokyo avec les vainqueurs des *régions* : Nord, *Pas-de-Calais, Picardie,* Ile-de-France, Centre, Alsace. **0.20 Magazine : Golfimage.**

CANAL PLUS

14.00 Cinéma : Une épine dans le cœur □ Film franco-italien d'Alberto Lattuada (1985). Avec Anthony Delon, Sophie *Duez. 15.30* **Court métrage :** *Le visage. D'Ivan* Dikhovitchny. **15.50 Cinéma : Rendez-vous à Broad Street ■** Film anglais de Peter Webb (1984). Avec Paul McCartney. ***17.40 Série : Superman. 18.05 Cabou cadin.*** *Bécébégé ; Virgul.* ***18.30 Cabou cadin.*** *Rambo.* ***18.50 Série : Trip trap.*** **19.00 Top 50. 19.25 Flash d'informations. 19.30 Série : Stalag 13. 19.58 Feuilleton : Objectif nul. 20.05 Starquizz.** *Présenté par* Alexandra *Kazan. Invités* : Michel Roux, Jérôme Bonaldi, Linda de Suza. **20.30 Flash d'informations. 20.31 Cinéma : L'or se barre ■** Film anglais de Peter Collinson *(1969)*. Avec *Michael Caine,* Noel Coward, Benny Hill. **22.05 Flash d'informations. 22.10 Cinéma : le Trou noir ■** Film américain de Gary Nelson (1979). Avec Maximilian Schell, *Anthony* Perkins, *Robert* Forster. **23.45 Téléfilm : Il était une fois un certain Gallagher. 1.15 Cinéma : Belle d'amour.** Film français classé X de Michel Ricaud (1987). **2.30 Court métrage : Solo.** De Konstantin Lopouchanski.

LA 5

14.20 Téléfilm : Fantasme (rediff.). **16.00 Série : Capitaine Furillo. 16.50 Série : Shérif, fais-moi peur. 17.45 Dessin animé : La famille Koala** (rediff.). **18.07 Dessin animé : Embrasse-moi Lucile** (rediff.). **18.30 Dessin animé : Le monde enchanté de Lalabel** (rediff.). **18.55 Journal images. 19.03 Série : L'homme qui valait 3 milliards. 19.58 Journal. 20.30 Cinéma : Luke la main froide ■** Film américain de Stuart Rosenberg (1967). Avec Paul Newman, George Kennedy, J.D. Cannon, Lou Antonio. **22.50 Série : Mike Hammer** (rediff.). **23.40 Téléfilm : Les retrouvailles.** De Russ Mayberry. Avec Kervin Dobson, Johanna Cassidy, Linda Hamilton. **0.00 Journal de minuit. 0.05 Téléfilm : Les *retrouvailles*** (*suite*). ***1.25 Capitaine*** **Furillo** (rediff.). **2.15 Journal de la nuit. 2.20 Joseph Balsamo** (rediff.). **3.15 Bob Morane** (rediff.). **3.40 Vive la vie!** (rediff.). ***4.05 Belle rive*** *(rediff.)*.

M 6

14.20 Feuilleton : L'âge heureux (rediff.). **15.15 Magazine : Faites-moi 6. 16.15 Jeu : Clip combat. 16.55 Hit, hit, hit, hourrah! 17.05 Série : Daktari. 18.00 Journal et météo. 18.15 Série : Les routes du paradis. 19.00 Série : L'homme au katana. 19.54 Six minutes d'informations. 20.00 Série : Chacun chez soi. 20.30 Téléfilm : SOS affection.** De Lou Antonio. Avec Patty Duke Astin, Ricky Schroder. **22.10 Série : Cagney et Lacey. 23.00 Série : Destination danger. 23.50 Six minutes d'informations. 0.00 Musique : *Boulevard des clips.*** **2.00 Magazine : Charmes** (rediff.). **2.30 Feuilleton : L'âge heureux** (2e épisode). **3.25 Feuilleton : Nans le berger** (5e *épisode*). **3.50 Feuilleton : L'âge heureux** (*rediff.*). **4.45 Feuilleton : Nans le berger** (*rediff.*). **5.10 Magazine : Matin chaud.**

FRANCE-CULTURE

20.00 Mémoires du siècle. Adam Rayski, journaliste. **21.00 Le plaisir du texte au XVIIIe siècle.** 2. Enfances. Textes de Madame Roland, Jamerey Duval, Restif de La Bretonne, Casanova, Sterne, lus par Jean-Damien Barbin, Marie-Christine Barrault, François Chaumette et Sylvain Joubert. **22.15 Fred Deux et son double.** La photo de Marie Bell. **22.40 Musique : Nocturne.** La Roque-d'Anthéron, 8e Festival international de piano : Alain Planes. **0.05 Du jour au lendemain.** Le cinéma. 2. Autour de Robert Bresson. **0.50 Musique : Coda.** Les chants du délire, avec Albert Marcœur.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 30 juin lors du Festival de Saint-Denis) : Symphonie nº 9 pour solistes, chœur, et orchestre en ré mineur op. 125, de Beethoven, par l'Orchestre national de France et le chœur de Radio-France, dir. Rudolph Barshai ; sol. : Lelia Cuberli (soprano) ; Alexandrina Milcheva (mezzo-soprano), Kurt Streit (ténor), Victor von Halem (basse). **22.37 Correspondance.** Le modèle naturel. Œuvres de *Beethoven, d'Aquin, Ravel,* Couperin, Messiaen, Mozart, Gassman, Mache. **0.00 Ferenc Fricsay : un chef d'orchestre engagé.** Egmont, ouverture, de Beethoven ; Concerto pour piano et orchestre en ré *mineur op. 15, de Brahms.*

Audience TV du 7 août 1988 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, région parisienne 1 point = 32 000 foyers

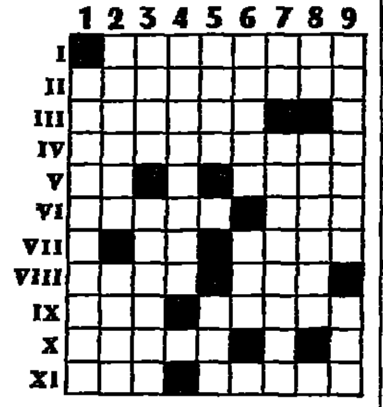
HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	23.7	Amour du risque 7.4	Stade 2 4.7	Casse-cou 4.7	La Bidasse 2.1	Homme 3 mill. 2.1	Merc. attaquent 2.6
19 h 46	25.3	Amour du risque 10.5	Arche d'or 3.2	Casse-cou 4.7	Flash info 2.1	Homme 3 mill. 3.2	Merc. attaquent 1.6
20 h 16	30.0	Journal 11.1	Journal 11.6	Wayne Shutter 0.5	Ça cartoon 1.6	Journal 2.6	Chacun chez soi 2.6
20 h 55	33.2	Rideau déchiré 14.2	Enigma 6.8	Discos d'or 3.7	Quatermain... 4.2	Guerre du fer 4.7	Jean Harris... 0.5
22 h 8	30.0	Rideau déchiré 15.3	Enigma 6.3	Journal 4.2	Flash info 0.0	Mike Hammer 2.1	Jean Harris... 2.6
22 h 44	26.3	Sport dimanche 18.4	Génie terre 2.1	Le Mystère... 0.5	Billard 0.0	Mike Hammer 3.7	Jean Harris... 2.1

Echantillon : plus de 200 foyers en Ile-de-France, dont 183 reçoivent la 5 et 147 reçoivent M 6 dans de bonnes conditions.

Informations « services »

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 4804



HORIZONTALEMENT

I. Rouge, n'est évidemment pas un as. – II. De très bon goût. – III. Pas portées. – IV. N'est évidemment pas une femme de ressources. – V. Tranche de melon. *Rotation de l'électron.* – VI. *L'arme* au pied. Suffit au sage. – VII. Bout de bois. Qui a des raisons de se plaindre. – VIII. Dieu. La bonne adresse. – IX. Fit preuve d'attachement. Sont généralement tous flétris. – X. Vraiment gonflé. – XI. Crie. Pas atteints.

VERTICALEMENT

1. Avoir une attitude de cochon. – 2. N'a que l'apparence de l'ortie. Il serait tout à fait inexact de dire *qu'elle ne fait pas un pli.* – 3. Conseil. Est loin d'avoir la tête sur les épaules. – 4. Un danger pour les ouvrières. – 5. Passer à l'exécution. Loge parfois chez une duchesse. – 6. Anneaux. Pièce. – 7. Forme deux cantons. Peut permettre de sonner quand il est bien placé. – 8. Qui n'a aucune décoration. Somme complémentaire. – 9. Presque crevé. Cri qui peut amener des poursuites.

Solution du problème nº 4803

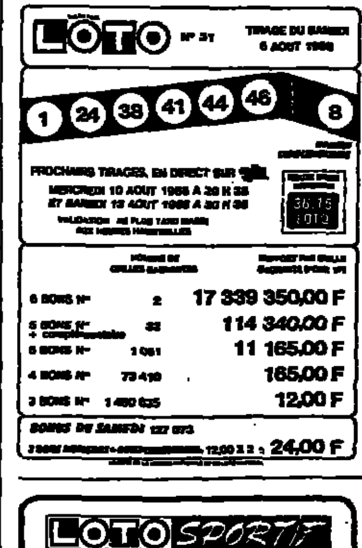
Horizontalement

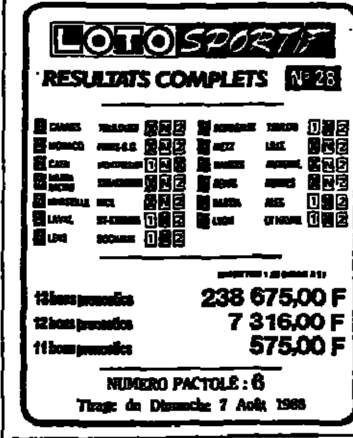
I. Débouté. Strette. – II. Elan. Epair. Tour. – III. Mil. Ipsos. Tri. – IV. Ogives. Pépie. Ce. – V. Biseau. El. – VI. Ibérie. Es. Rusé. – VII. List. Urticaire. – VIII. Il. Irréalisable. – IX. Siège. Olt. – X. Attendrissante. – XI. Bée. Faux. As. Ire. – *XII. Riom. Omis. – XIII. Eon.* Rendu. Ris. – XIV. Sue. Trie. Entêté. – XV. Iles. Ossu. Es.

Verticalement

1. *Démobilisables.* – 2. *Eligibilité.* Oui. – 3. Balises. Eternel. – 4. On. Vertige. – 5. Geai. Renforts. – 6. Té. Sueur. Damer. – 7. Epi. Recru. Nid. – 8. Apprêta. Ixode. – 9. Sise. Silos. Mu. – 10. Trope. Ci. Sal. Es. – 11. Sil. Assassins. – 12. Et. Ria. Tu. – 13. Tôt. Turbotière. – 14. Turc. Seller. Ite. – 15. Erié. Et. Esses.

GUY BROUTY.





SUR MINITEL

Prévisions complètes

Météo marine

Temps observé Paris, province, étranger

36.15 Tapez LEMONDE puis METEO

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le lundi 8 août à 0 heure et le mardi 9 août à 24 heures.

Située en plein marais barométrique, la France connaît un temps lourd et souvent orageux en montagne. Les perturbations qui balaient les régions septentrionales n'ont qu'une activité pluvieuse très limitée. Les régions méridionales, quant à elles, sont épargnées.

Mardi : soleil prédominant, passages nuageux au nord, orages isolés en montagne.

Sur la Bretagne, les Pays-de-Loire, la Normandie et le Nord-Picardie, après une matinée grise et quelques bruines côtières, de belles éclaircies apparaîtront.

De l'Ile-de-France aux Ardennes, le soleil se cachera momentanément derrière quelques passages nuageux qui *pourront occasionner* un peu de bruine sur les Ardennes. Le soleil s'imposera à nouveau dans le courant de l'après-midi.

De l'Aquitaine au Poitou-Charentes, les brouillards et *nuages* bas matinaux seront denses et nombreux. Ils se dissiperont en mi-journée pour laisser place à un temps *ensoleillé.*

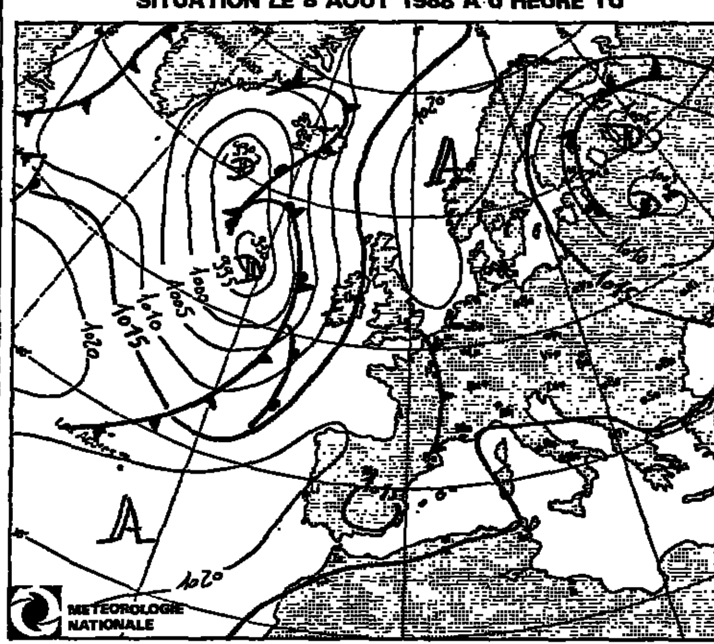
Le reste du pays bénéficiera d'une belle journée d'été, chaude et ensoleillée. Le temps risque même de devenir orageux en fin de journée du Midi-Pyrénées à l'Auvergne, à la Franche-Comté et à Rhône-Alpes.

Le vent sera généralement faible de secteur ouest à nord-ouest. Il sera plus soutenu le *matin* près du golfe du Lion.

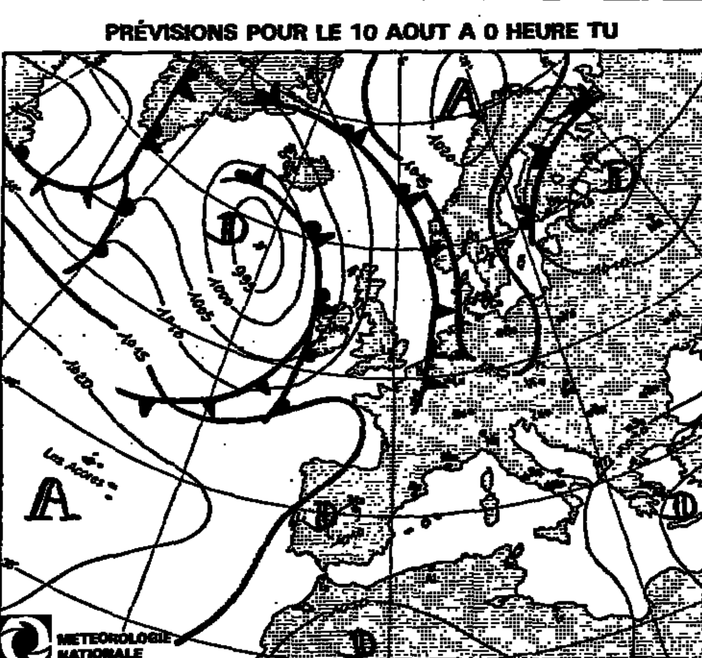
Les températures minimales, généralement comprises entre *15 et 18* degrés, avoisineront 20 à 22 degrés près de la Méditerranée.

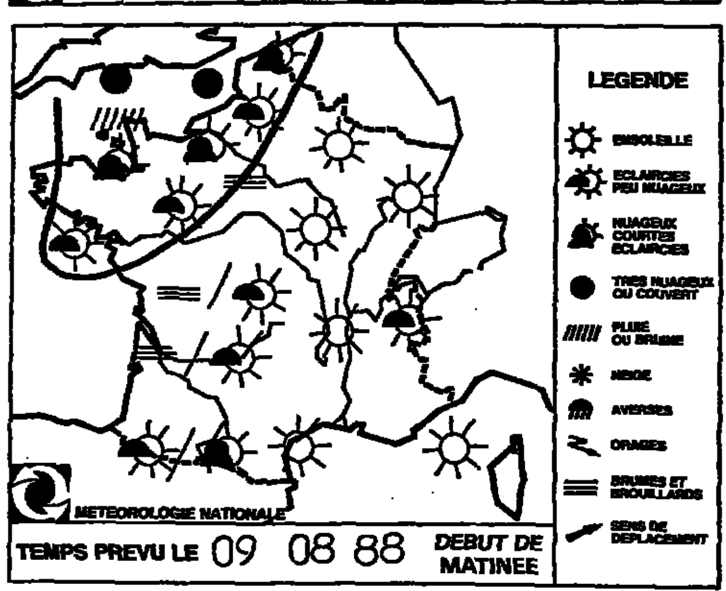
Les températures maximales seront voisines de 22 à 24 degrés près de la Manche, 25 à 30 degrés partout ailleurs, voire 30 à 32 degrés sur les régions méditerranéennes.

SITUATION LE 8 AOUT 1988 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 10 AOUT A 0 HEURE TU





TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé

Valeurs extrêmes relevées entre le 7-08-1988 à 6 heures TU et le 8-08-1988 à 6 heures TU — le 8-08-1988

FRANCE

AJACCIO	29	17	D
BIARRITZ	23	20	C
BORDEAUX	30	17	C
BOURGES	32	15	D
BREST	27	15	B
CAEN	27	13	B
CHERBOURG	24	13	B
CLERMONT-FERR.	32	16	D
DIJON	30	15	D
GRENOBLE St-M-H	32	15	D
LILLE	28	17	B
LIMOGES	29	15	B
LYON	31	17	N
MARSEILLE-MAR.	29	18	D
NANCY	30	14	N
NANTES	30	15	B
NICE	28	23	D
PARIS-MONTS.	30	19	D
PAU	25	19	C
PERPIGNAN	26	21	D
RENNES	30	15	D
ST-ETIENNE	32	16	N
STRASBOURG	29	13	N
TOURS	30	14	D
TOULOUSE	28	18	C
POINTE-A-PITRE	32	25	N

ÉTRANGER

ALGER	32	20	N
AMSTERDAM	24	16	N
ATHÈNES	33	24	D
BANGKOK	33	27	N
BARCELONE	28	19	D
BELGRADE	28	13	D
BERLIN	24	14	D
BRUXELLES	27	15	N
LE CAIRE	34	21	D
COPENHAGUE	23	13	B
DAKAR	30	27	D
DELHI	33	28	P
DJERBA	30	23	D
GENÈVE	30	13	N
HONGKONG	32	27	C
ISTANBUL	29	20	D
JÉRUSALEM	31	17	D
LISBONNE	26	16	D
LONDRES	29	14	N
LOS ANGELES	23	16	D
LUXEMBOURG	28	16	N
MADRID	32	17	D
MARRAKECH	39	25	D
MEXICO	25	14	O
MILAN	30	18	D
MONTRÉAL	28	20	N
MOSCOU	20	13	N
NAIROBI	–	–	–
NEW-YORK	33	25	N
OSLO	25	16	A
PALMA-DE-MAL.	30	18	D
PÉKIN	28	24	P
RIO-DE-JANEIRO	24	19	D
ROME	30	18	D
SINGAPOUR	31	25	A
STOCKHOLM	22	13	D
SYDNEY	13	9	C
TOKYO	30	25	D
TUNIS	33	20	D
VARSOVIE	24	11	N
VENISE	29	18	D
VIENNE	27	15	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

Le Monde

ECONOMIE

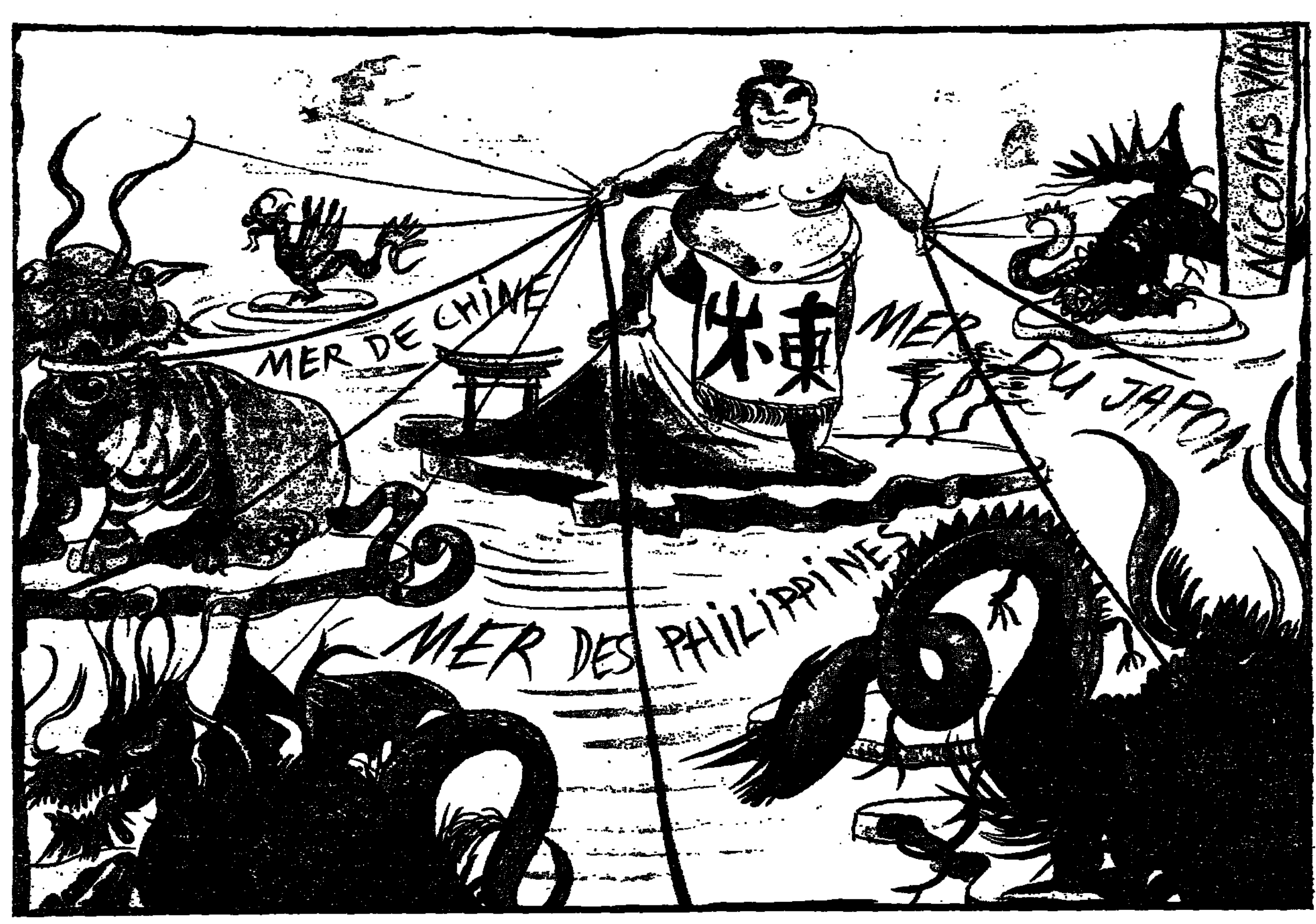
LA CROISSANCE PACIFIQUE

La naissance d'une nouvelle Asie

TOKYO a envoyé des observateurs en Afghanistan, dans le cadre de l'accord de Genève sur le retrait soviétique. En juin, le ministre japonais de la défense, M. Tsutomu Kawara, s'est rendu à Djakarta et à Singapour. En juillet, à Bangkok, M. Sosuke Uno, ministre japonais des affaires étrangères, a offert de financer une force internationale de paix en cas de règlement au Cambodge et brossé les grandes lignes d'un programme de 2 milliards de dollars destiné aux pays non communistes de la région. Le Japon promet une somme équivalente aux Etats indochinois en cas de rétablissement de la paix dans la péninsule. Toutes des « premières ».

Il y a quinze ans encore, quand un premier ministre japonais se promenait dans la région — en l'occurrence, M. Kakuei Tanaka, — il se faisait chahuter à Bangkok ou à Djakarta. Puissance commerciale et industrielle, le Japon savait que la moindre initiative de sa part pouvait réveiller de bien mauvais souvenirs, ceux de l'occupation militaire de la seconde guerre mondiale, ceux de l'*« ère de coprospérité »*.

Aujourd'hui, les sensibilités sont toujours là ; mais le Japon fait de nouveau partie, ouvertement, du jeu régional. Partenaire peu aimé, mais incontournable. On s'y habitue pour peu que l'arrogance d'hier ne se manifeste pas trop ouvertement.



Pacifisme et développement

Fini la frilosité des surlendemains de conquête. Bien sûr, en Indonésie comme à Singapour, M. Kawara, directeur général de l'Agence de défense et membre du cabinet, est venu donner des assurances concernant l'augmentation sensible du budget militaire nippon. Le Japon, a-t-il expliqué, n'a aucune intention de jouer un rôle dans la défense du détroit de Malacca, pourtant axe de navigation crucial pour sa flotte marchande. Et si Tokyo se mêle de négociations régionales, c'est uniquement pour contribuer à rétablir la paix ou, du moins, à réduire les causes de tension. Pacifisme et développement, insistent les diplomates japonais.

Mais, comme tout est lié, voilà donc le Japon, moins timide tout en restant prudent, revenu en première ligne. Le bailleur de fonds, l'avocat ou porte-parole, lors du sommet de Toronto, d'une Asie en mouvement. Lorsqu'il joue un rôle croissant au sein de la Banque asiatique de développement, dont le siège est à Manille. Lorsqu'il s'agit d'imaginer un mini-plan Marshall pour consolider le régime Aquino aux Philippines. Lorsqu'il faut consolider l'Indonésie, qui plie sous le poids de ses dettes et de sa population. Ou encore lorsqu'il est question, à coups d'investissements, d'aider la Thaïlande à rejoindre le peloton des NPI, les nouveaux pays industrialisés.

Cette omniprésence commence à se sentir car les Japonais, même quand ils sont invités à la discrétion, transportent avec eux leurs habitudes de vie (restaurants, clubs, hôtels...). Ils s'intègrent encore moins que les autres. On les remarque davantage, sentant qu'ils sont là pour de bon, alors que les Occidentaux ne sont sans doute que de passage. Les premiers font partie du paysage, les autres pas.

Alors que le Soviétique demeure peut-être une curiosité, l'Américain peut irriter parce qu'il est trop voyant, avec ses armes, son insistance à imposer de nouvelles règles de commerce. Le Japonais, quant à lui, est perçu comme ambigu, entre courbettes et dédain. Le nouveau « parrain » de la région, le carnet de chèques toujours ouvert et, presque tout autant, l'incapacité psychologique à se comporter autrement qu'en patron.

Il est vrai que le péché de domination, même quarante ans plus tard, se paie encore. Personne n'ignore, dans la région, que le Japon a quelque 20 milliards de dollars disponibles pour des investissements à l'étranger. Que les Japonais, face à la montée du protectionnisme américain, ont besoin du marché régional, d'exporter des usines là où la main-d'œuvre est moins chère tout en étant, déjà, de qualité. Et si leurs délégations commerciales se multiplient au Vietnam, c'est bien que ce pays de 65 millions d'habitants peut devenir, dans une dizaine d'années, une bonne affaire.

Avec les Chinois

Ainsi, à l'horizon 2000, le PNB de l'Asie de l'Est sera supérieur à celui de l'Europe de l'Ouest et l'équivalent de celui de l'Amérique du Nord. Dans sa foulée, le Japon aura drainé une demi-douzaine de pays déjà voués à une industrialisation rapide. L'Asie du Sud-Est ne sera qu'en partie à la traîne. Singapour et, à un moindre degré, la Thaïlande donnent aujourd'hui l'exemple. Pour peu qu'elle surmonte ses difficultés politiques actuelles — tributaires, pour l'essentiel, de la recherche d'un équilibre ethnique, — la Malaisie leur emboîtera le pas.

Quant aux Philippines, pour la première fois sans doute depuis vingt ans, elles commencent à s'attaquer à leurs deux grands maux : des structures agraires féodales et une insurrection communiste. L'Indonésie, enfin, contrainte à des réajustements rigoureux pour avoir trop misé sur ses recettes pétrolières, devrait renouer, dans les années qui viennent, avec un taux de croissance plus significatif.

Partout, capitaux et investissements japonais sont présents, qu'il s'agisse d'offrir une bouffée d'oxygène à un Etat aux prises avec le fardeau d'une redoutable dette extérieure — c'est le cas de l'Indonésie, — d'appuyer des programmes de stabilisation ou, plus simplement, de s'arroger de nouveaux marchés ou de transférer des industries. Dans ce projet, Chinois de Taïwan et de Hongkong servent d'autant plus de relais que l'Asie du Sud-Est abrite une importante diaspora chinoise, commerçante, dynamique et qui joue souvent un rôle décisif dans le développement de la zone.

Toutefois, la région n'est pas de tout repos. Après tout, Singapour, le premier de ses « tigres », n'est jamais qu'une cité-Etat sinisée de quelque deux millions d'habitants, située au milieu d'un monde malais islamisé. Son voisin immédiat, la Malaisie, a déjà connu une flambée raciale en 1969 et la sérénité de la cohabitation entre une faible majorité de Malais et une forte minorité chinoise — un tiers de la population — n'y est pas encore garantie. Quand les Malais se divisent entre eux — ce qui est le cas en ce moment, — le précaire équilibre de cette fédération semble remis en cause.

L'Indonésie a traversé une terrible épreuve politique voilà un peu plus de vingt ans, à la fin du règne de Sukarno, et la *« démocratie surveillée »* qu'elle connaît sous son successeur, M. Suharto, peut encore réserver des surprises. Pour l'instant, les Japonais y jouent les banquiers, ce qui ne semble pas poser trop de problèmes. Mais le terrain est meuble dans ce pays qui plie sous le poids des Javanais — près de 100 millions sur quelque 170 millions d'habitants — et dont le développement n'est pas forcément harmonieux.

La minorité chinoise, très entreprenante, s'est refait une santé depuis la répression de 1966-1967, quand Pékin avait été accusé d'avoir appuyé le coup d'Etat avorté des communistes. Mais elle n'y a pas gagné en popularité.

Il faudra sans doute encore du temps pour que les Philippines assainissent leur vie politique et leurs structures sociales. « Normalisée », Mme Aquino n'est plus la madone du *« pouvoir du peuple »*, comme en 1986. Mais, en dépit de son isolement, la guérilla communiste peut durer encore bien des années, et rien ne dit que la prudente réforme agraire qui vient d'être adoptée et dont le financement s'annonce un gouffre budgétaire suffira à stabiliser une économie désorganisée et un régime politique qui n'a pas encore fait ses preuves.

Même la Thaïlande, dont l'expansion a été si rapide sous le règne de Bhumipol, n'est pas à l'abri de retours de bâton, d'abord parce que la classe militaro-affairiste tend à s'accrocher au pouvoir et, ensuite, parce que les paysanneries — surtout celle du Nord-Est — y sont encore les laissés-pour-compte de l'enrichissement. Ces déséquilibres régionaux peuvent encourager des turbulences dont les Japonais ne seront pas forcément les derniers à faire les frais. Ils sont, cependant, les mieux placés.

Les Américains n'ont plus les moyens financiers de leur puissance politique et militaire. Ou, du moins, ils ne peuvent plus mettre les mêmes ressources que par le passé à la disposition de leur présence stratégique, ce qui les contraint à négocier davantage les contrats, compte tenu aussi du déséquilibre de leur commerce avec l'Asie, et leur aide à leurs alliés locaux, même lorsque ceux-ci sont dans l'embarras.

Pour leur part, les Chinois peuvent compter sur les réseaux de leur diaspora — pour peu que cette dernière y trouve son compte — mais savent que leurs alliances en Asie du Sud-Est sont fragiles, même depuis qu'ils ont renoncé à y encourager des insurrections, à une exception, de taille il est vrai, celle des Khmers rouges. Les ambitions chinoises ne peuvent être que limitées. Pékin paie encore l'appui accordé aux rébellions communistes, et, à ce titre, l'Indonésie demeure l'Etat le plus méfiant.

Sur le plan économique, les Chinois n'ont pas grand-chose à offrir, si ce n'est la perspective de marchés auxquels on commence à s'intéresser à Bangkok et à Singapour. Surtout, toute la région attend de voir comment se passera, à partir de 1997, le test de la réintégration de Hongkong au sein d'un ancien empire du Milieu qui, en outre, dispute déjà au Vietnam — et à d'autres — les chaînes d'îlots de la mer de Chine méridionale. L'ancien suzerain n'a pas renoncé à s'imposer à ses anciens vassaux.

Dans l'arrière-salle

Quant aux Soviétiques, méconnus et mal-aimés, qui manifestent un regain d'intérêt pour la région, surtout depuis le discours de Mikhaïl Gorbatchev à Vladivostok, ils espèrent bien effectuer une percée à l'occasion d'un éventuel règlement cambodgien. Avec leur retard économique, leurs alliés de la région, les Indochinois, se sont avérés de piètres avocats. Se considérant comme une puissance asiatique, Moscou veut corriger le tir. Mais les Soviétiques manquent terriblement de moyens pour pénétrer l'Asie du Sud-Est, faute de structures de commerce et de coopération appropriées.

Tout cela laisse le champ plus libre aux Japonais au moment même où leurs acquis financiers leur permettent de dispenser des largesses à qui est preneur. Jusqu'ici, la pénétration économique japonaise est généralement acceptée. Elle accompagne ou encourage la croissance. Elle aide les pouvoirs locaux à franchir certains écueils ou à contrebalancer d'autres influences. Peu à peu se monte ainsi un réseau de plus en plus serré d'investissements ou d'entreprises, un tissu d'influences qui font du Japon le premier des donateurs, des investisseurs, des banquiers.

Mais si l'entreprise « Japon et Cie » est admise, c'est qu'aucune volonté claire d'influence politique n'est encore apparue. Toute l'ambiguïté réside dans ce hiatus entre l'appétit économique du Japon et son absence, jusqu'à récemment, de la négociation politique. Si les références sont rares à l'ancienne *« sphère de coprospérité »*, c'est bien que le Japonais reste le client du ministère du commerce — ou de l'industrie — des pays concernés.

Sur le plan militaire, les Japonais sont absents. Sur le plan politique, ils ne font qu'apparaître dans l'arrière-salle. Leur liberté d'action est admise car, du coup, elle suscite moins l'embarras ou le ressentiment.

Mais pour combien de temps encore le Japon pourra-t-il demeurer en retrait sur le plan politique et absent militairement quand tout l'invite — sa propre puissance, le fait que les Américains ne peuvent plus tout faire, les insuffisances des Chinois et encore plus des Soviétiques — à s'enfoncer dans la brèche ? Ce n'est que le moment venu qu'on pourra jauger la valeur de l'apparente sérénité actuelle des relations entre un Japon puissant et une Asie du Sud-Est en train de se façonner.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

« Le Monde Economie » publie dans ses éditions du mois d'août une série d'articles sur l'Asie-Pacifique et ses rapports avec le monde industrialisé occidental.

La chronique de Paul Fabra

Le parapluie japonais

QUELLE que soit l'interprétation qu'on leur donne, les récentes restrictions imposées à certains produits japonais sont une illustration caractérisée du protectionnisme, puisqu'il s'agit de l'application du contingentement pur et simple des importations. Dans toute la mesure où il s'agit d'une décision qui va dans le sens des préjugés ambiants, il convient de ne pas s'en contenter sans examen.

L'actuel ambassadeur du Japon à Paris, Moriyuki Motono, un homme à propos duquel l'expression quelque peu conventionnelle « un grand ami de la France » reprend tout son sens et toute sa chaleur, a-t-il tout à fait tort quand il dénonce à sa manière subtile et modérée une dérive périlleuse dans l'emploi de certaines procédures internationales destinées en principe à discipliner la concurrence étrangère, ainsi qu'une propension à discriminer d'autant plus le Japon qu'on se montrera libéral à l'égard d'autres pays ?

Moriyuki Motono relève notamment cette petite phrase qu'on entend effectivement de nos jours très souvent à Paris et à Bruxelles pour justifier les actions en cours qui ont été lancées en application du règlement anti-dumping arrêté par la Communauté européenne en juillet 1987 : « *Nos dispositions sont efficaces, puisque les Japonais s'en plaignent.* » En matière internationale plus qu'en toute autre (à cause de la tentation de considérer d'emblée l'étranger comme un adversaire), tout processus est dangereux qui tend à retrancher chaque protagoniste derrière ses positions, à l'enfermer dans ses certitudes proclamées avec toutes les apparences de la sincérité.

Les autorités de Bruxelles ne sont pas non plus, il faut en convenir, tout à fait à leur aise pour définir une ligne de conduite, alliant, comme il est hautement souhaitable, fermeté des défenses des intérêts européens et respect des règles internationales édictées par l'Accord international sur les tarifs et le commerce (GATT). D'un côté elles sont les premières à réclamer le bénéfice du libre-échange pour les entreprises européennes invitées à étendre leur activité sur tous les grands marchés mondiaux, et donc au Japon. D'un autre côté elles ne peuvent ignorer que dans certains secteurs de l'opinion on leur saura automatiquement gré d'opposer des barrières au dynamisme japonais, quitte à priver par la même occasion les consommateurs français, italiens ou belges, des avantages de prix et de qualité que leur vaudrait une extension de la concurrence japonaise. Il est donc tentant à Bruxelles de céder au désir de plaire.

Peut-être même la Commission européenne espère-t-elle en se montrant sévère dans les cas particuliers (imposition de droits anti-dumping sur tel ou tel produit *made in Japan*) être mieux en mesure de faire prévaloir une attitude libérale là où existent les entraves les plus graves à la circulation des marchandises et des services. Si tel était le cas, le calcul serait des plus hasardeux, car les échanges avec le Japon n'ont de chances de se développer qu'à la condition que l'on entretienne un climat politique qui leur soit dans l'ensemble favorable.

POUR l'heure, les cas les plus irritants (tant pour les Européens que pour les Japonais) propres à assombrir ce climat concernent l'installation dans des pays européens des usines d'assemblage nippones, connues sous le nom d'« usines tournevis ». Il n'est évidemment pas question d'en bannir ni le principe ni la possibilité. Une telle prohibition n'aurait aucun fondement dans les règles du GATT. Aussi le règlement européen de juillet 1987 se borne-t-il en principe à donner à la Commission des pouvoirs d'investigation, de poursuite et de taxation sur les seules sociétés japonaises qui ont préalablement été convaincues de dumping, c'est-à-dire d'offrir à l'étranger leurs produits au-dessous du prix de vente consenti sur leur marché national

Quand un exportateur est reconnu coupable de telles pratiques, le pays importateur est autorisé à taxer ces produits. La parade qui consiste à assembler l'article en question sur place fait désormais courir à la société étrangère — mais en réalité *on ne pense guère qu'aux Japonais* — les mêmes risques de sanctions.

Une première et ancienne difficulté consiste à identifier le dumping. Cela suppose des comparaisons à travers le temps de prix d'un pays à l'autre. Il n'est pas souvent facile d'y procéder. Reste encore à savoir si on va se baser sur un seul prix, comme, semble-t-il, la Commission européenne a tendance à le faire, ou bien sur une moyenne. L'accusation de dumping est encore plus difficile à formuler quand elle porte sur des matériels fabriqués selon des techniques en constante évolution. Telle technique, aujourd'hui considérée de pointe, sera demain dépassée, ce qui se traduira inévitablement par une chute brutale du prix.

Bref, les meilleurs spécialistes ont du mal à s'entendre sur les critères à retenir pour détecter les cas de dumping sur des marchés soumis à de fortes concurrences, et dont on attend précisément qu'ils assurent à l'acheteur le meilleur prix possible compte tenu des procédés les plus avancés de fabrication. Les enquêteurs se trouvent ainsi en présence d'un vieux problème, dont les conditions modernes de fabrication et de commercialisation ont rendu plus compliquée encore l'équitable solution.

Une autre source plus circonstancielle de contestation vient de la définition qu'a donnée la Commission européenne de l'« usine tournevis ». Ne peuvent faire l'objet d'une plainte que les unités qui doivent importer plus de 40 % des pièces entrant dans la composition des articles qui seront mis en vente. Les sociétés nippones ne manquent pas de faire valoir que le choix arbitraire de cette proportion de 40 % fait peser, surtout sur les unités d'assemblage qui viennent d'être créées, une obligation très lourde, très souvent impossible à satisfaire. Tel fabricant japonais dans son propre pays se déclare incapable de sous-traiter la fabrication de tel ou tel composant, à cause de la spécificité de ses qualifications.

TANT et si bien que dans plusieurs occasions on a vu les populations européennes directement impliquées dans l'affaire prendre plutôt le parti des Japonais. Ce fut notamment le cas en Bretagne pour une usine Sony qui avait fait l'objet d'un accord jugé trop dogmatique de la part de la Commission européenne. Tout s'était passé, disent plusieurs témoins, comme si l'enquêteur de Bruxelles était venu sur place avec une idée toute faite du dossier qu'il était chargé d'étudier.

Mais tout cela pourrait facilement se régler si n'existait à l'arrière-plan un contentieux dont on parle le moins possible, mais qui pèse incontestablement sur les relations économiques, voire politiques, entre la France et la Japon. Personne ne nie plus que ce dernier pays a accompli de sérieux efforts pour ouvrir son marché à la concurrence étrangère (*voir notamment l'article publié dans nos colonnes par Bruno Dethomas dans* le Monde *daté 5-6 juin*).

Il serait temps, sans tomber dans la naïveté, de réviser certaines attitudes héritées d'un passé révolu. Personne ne soutient plus sérieusement que les entreprises japonaises doivent leur grand succès à des pratiques aussi contestables que le dumping, qui contredit les lois les plus élémentaires du capitalisme développé (puisque, en définitive, il s'agit de vendre au-dessous des prix de révient). Cela est d'autant plus nécessaire que si l'on désire, comme elles le désirent elles-mêmes, que les entreprises françaises soient mises à même de jouer le jeu de la grande concurrence internationale, il convient qu'elles ne se heurtent pas à cet obstacle invisible que constitue une réputation d'excessif protectionnisme.

« *S'ils doivent protéger de façon aussi radicale leurs voitures, c'est que celles-ci ne sont pas d'aussi bonne qualité qu'ils le prétendent* », entend-on souvent au Japon à propos des automobiles de fabrication française. Ces propos sont très injustes, mais leur origine pose effectivement une véritable question : est-il justifié que la France continue à fermer aussi hermétiquement qu'elle le fait depuis 1978 son marché intérieur aux voitures importées du Japon ? Le « contingent » est invariablement fixé depuis cette année-là à 3 %. Les fabricants japonais fournissent environ 10 % des voitures immatriculées outre-Rhin, ce qui n'empêche pas les fabricants allemands de connaître une grande prospérité et de s'être récemment ouvert des débouchés intéressants au Japon.

La France maintient encore d'autres restrictions visant spécifiquement les produits japonais, ce qui est contraire aux règles de non-discrimination que le GATT s'efforce de sauvegarder. Est-il absolument nécessaire d'interdire l'accès de notre marché au miel naturel et aux parapluies de fabrication japonaise ?

Notes de lecture

par Alfred Sauvy

ANDRÉ LABOURDETTE

Economie de la santé

Très pauvre avant la guerre, la bibliothèque sur ce sujet vital s'accroît d'année en année. Elle vient de s'enrichir d'un volume de choix, résultat de longues études et réflexions. Le professeur en sciences de gestion, à Bordeaux, a longtemps étudié, avec minutie, les aspects multiples de ce problème dont la solution s'éloigne plus qu'elle ne se rapproche. Il s'efforce notamment de détruire la thèse, si répandue, selon laquelle il serait facile de réduire, de façon importante, les dépenses des hôpitaux.

Quelques illusions sont heureusement mises à mal : il ne faut pas compter sur les économies d'échelle ni sur de sensibles réductions de coût des hôpitaux. De 1965 à 1978, le nombre d'agents par lit a doublé (de 0,5 à 1). Intéressant tableau sur la répartition des charges. La demande de santé, élément premier, augmente de plusieurs façons : des modèles théoriques sont comparés aux vérifications expérimentales, mais il faut se garder de confondre la « production de santé » avec la simple hygiène.

Peut-être est-il excessif, lors de l'étude par la voie des besoins, d'affirmer l'impossibilité, pour le patient, de prévoir son état de santé. Devant la croissance des charges, cet état d'esprit, si fréquent chez les médecins, pourrait peut-être faire, un jour, place à une collaboration plus étroite avec le malade, mieux informé.

Trois causes de la hausse des coûts, disons plutôt des dépenses, dont la plus troublante est l'insuffisance, encore grande, des soins, pour nombre de déshérités. Le traitement à domicile n'est pas étudié ici dans sa généralité, mais il faut encourager l'hôpital de jour.

Vues fréquentes sur les méthodes utilisées aux États-Unis. Mais regrettons, une fois de plus, que l'auteur ignore, ou semble ignorer, toute autre langue étrangère que l'anglais. Les résultats remarquables obtenus aux Pays-Bas, en Islande, dans les pays scandinaves, méritaient, cependant, examen. En outre, le style est très perfectible, ne serait-ce que pour la clarté. Influence de l'anglais, une fois de plus.

★ *PUF, Paris, 1988. 21,5 cm, 187 pages, 110 F.*

ALAIN CLAISSE et GÉRARD CONAC

Le Grand Maghreb

Une grande question, d'abord difficile. Dans leur avant-propos, le professeur à l'Institut international d'administration publique et le professeur à l'Université de Paris s'efforcent déjà de dissiper quelques illusions ou facilités sur le sujet, sans contester d'une façon formelle la possibilité d'une unification, « tant sont nombreuses les possibilités d'intégration ».

Quant au préfacier, Jean Leca (Institut d'études politiques de Paris), il décrit les dernières phases de l'évolution des quinze dernières années et souligne le déséquilibre résultant d'une forte demande, en particulier de la pression démographique, inédite dans l'histoire de l'humanité. Il conclut en présentant trois perspectives, *a priori* peu convaincantes. En tout état de cause, ce seront les Etats qui joueront un rôle essentiel.

Tout d'abord est présentée la diversité des systèmes politiques maghrébins : Algérie, par J. Leca et H. Michel (Aix-en-Provence), Libye, par H. Bleuchot et Taoufik Monastiri, dotée d'une organisation complexe : comités populaires de base et comités révolutionnaires. (Les vieux doivent juger l'ampleur de l'évolution depuis le règne de Mussolini). Le régime de Kadhafi sera repris plus loin par F. Burgat. Le Maroc est étudié par M. Rousset (Grenoble), la Mauritanie par P. Marchesin (enseignant à l'ENA de Nouakchott), la Tunisie par Mustapha Chaker et J.-P. Bras, de Rabat. Celui-ci, après avoir signalé les difficultés du pluripartisme, cherche des formules nouvelles.

Nous voyons ensuite les idées, plus précises, de Habib el Malki, fortement favorable à l'intégration. Quant à Mohamed Naciri, professeur à l'Institut agronomique de Rabat, il est moins assuré et insiste sur la maîtrise des effets de la croissance démographique.

En conclusion, aucune tendance formelle ne se dégage. Il faudrait, comme si souvent, la menace d'un ennemi commun pour déclencher un mouvement positif. La Communauté européenne est bien citée, mais ne paraît guère apte à jouer ce rôle. Quant à Israël, il est loin.

★ Economica, Paris, 1988. 24 cm, 349 p., 145 F.

ANDRÉ GAUDRON

Années de rêve années de crise (1970-1981)

Le titre choisi par l'ancien conseiller technique de M. Pierre Bérégovoy ne satisfera par les économistes. Ils ont, certes, souvent l'occasion d'employer le mot *crise*, dans des sens d'ailleurs très divers, mais le *rêve* est hors de question. Pour la direction de la prévision et le commissariat du Plan, il y a des prévisions, des reculs, des progrès, des déceptions, mais aucun rêve ou, plus exactement, ce mot est justement refusé. Peu importe, dira-t-on, chacun d'entre nous pourra, en revivant ces années agitées, les qualifier de plus ou moins chargées d'illusions.

Ce second tome de *l'Histoire économique et sociale de la Ve République* nous transporte de l'année 1970, en somme fin des « trente glorieuses », à 1980, année du début du recul provoqué par le second — et imprudent — choc pétrolier. Il faut rendre hommage au soin extrême apporté à la description de l'enchaînement des faits, mais l'économiste et l'historien formuleront un sérieux reproche : l'absence des séries d'indices mensuels (prix, production, chômage, cours des valeurs, etc.), qui permettent au lecteur de rester maître de sa pensée et de l'enrichir à son gré. En partie responsable est l'INSEE, qui a renoncé à publier ces séries rétrospectives si précieuses, sur lesquelles l'historien professionnel ou amateur peut prendre appui, jusqu'à la fin de la seconde guerre, mais pas au-delà.

Dès lors, la partie politique l'emporte, selon le rite, sur la partie proprement économique. Fruit de travaux remarquables, elle fait revivre les événements à la plus grande partie des lecteurs, les fait connaître aux plus jeunes. Que l'analyse du chômage soit entachée des pudeurs traditionnelles n'est pas pour surprendre. C'est, dans ces conditions, un mal inattaquable, avec lequel il faut bien (ou mal) vivre.

Une attention spéciale est justement apportée aux travaux des trois « sages » chargés d'étudier les successions : Robert Blot, Jean Méraud et le regretté Gabriel Ventejol. Agriculture, logement, Sécurité sociale, pauvreté, contre-réforme libérale, sont bien présentés dans leurs aventures de ces dix ans ; moins justifié le titre « Au bout du chemin, la fête ». Quant à la démographie, c'est-à-dire la France de demain qui se fait aujourd'hui, elle est, une fois de plus, oubliée.

★ Editions La Découverte, Paris 1988, 22 cm, *309 pages, 135 F.*

BERNARD CHAVANCE

Régulation, cycles et crises dans les économies socialistes

Il fut longtemps admis, même par les libéraux, que le régime socialiste permettait d'éviter les crises du capitalisme. L'expérience a démenti cette vue.

Il ne s'agit pas seulement ici de l'URSS et des républiques voisines, mais de toutes les économies socialistes, étudiées par douze auteurs, dont sept français. Ce sont les actes d'un colloque international de mars 1986, à Paris, organisé par le Centre d'études des modes d'industrialisation et l'Ecole des hautes études en sciences sociales.

Après une vue générale du maître d'œuvre sur les problèmes de « dynamique économique », nous trouvons quatre sujets maîtres. Selon Bruno Dallago, Albert Aftalion a été le premier économiste à admettre la possibilité de fluctuations en régime socialiste. Pour N. Ropke (1936), la cause est l'excès d'investissement. Au cours de sévères débats, les fluctuations sont à nouveau reconnues ; c'est à la planification qu'il appartient d'en réduire l'intensité. Le progrès technique est également mis en cause. Le Français Wladimir Andreff compare la crise observée en URSS à celle des pays du CAEM.

Trois auteurs traitent le cycle d'investissement : T. Bauer, de façon générale, Marie Lissowska, en Pologne et en Hongrie. Quant à Irena Grosfeld, qui nous donne un modèle économique, elle insiste sur le fait que les planificateurs ne sont pas maîtres du jeu et subissent de multiples pressions, aisément explicables. Jacques Saper, Georges Duchesne, qui travaillent en France, et Peter Mihalyi, aux Nations unies à Genève, tentent une interprétation des ondulations économiques.

Nous retrouvons dans les analyses comparatives, le nom de Ch. Bettelheim, qui s'est, une fois de plus, attaché à Cuba. C'est de grands cycles qu'il est cette fois question dans la période 1959-1975. En Yougoslavie et en Hongrie, les politiques, si différentes par certains côtés, mais toutes deux touchées par cette réforme, emploient des restrictions de crédits dans les phases descendantes des cycles. B. Chavance s'attache spécialement à la Chine.

Résumés utilisés en fin de volume et notices bibliographiques.

★ Editions de l'Ecole des hautes études en sciences sociales, Paris, 1988. 22,5 cm, 294 pages, 190 F.

AUTOUR DU REVENU MINIMUM D'INSERTION

La dignité et non la charité

par HENRI GUITTON (*)

Pour éviter la voie de l'assistance, il faut donner à tous, riches comme pauvres, la même allocation de base

L'ASSISTANCE est parfois nécessaire, souvent indispensable pour sauver rapidement de la misère les plus malheureux. C'est le cas en ces jours de chômeurs en fin de droit, et de quelques centaines de milliers de personnes sans couverture sociale et même sans abri.

Ce n'est cependant pas l'assistance qui peut compléter un système de protection sociale et corriger ses insuffisances. L'une des raisons qui empêchent sa généralisation, c'est que cette aide doit disparaître au moment où le sujet sort de son état de pauvreté ! Or il est difficile de savoir si cette sortie est acquise, si elle est certaine, si la pauvreté ne va pas reparaître. Il faut ajouter que, si l'assistance est durable, elle enferme son bénéficiaire dans sa pauvreté, qu'elle ne l'en fait précisément pas sortir.

Or c'est bien là qu'est le problème, il est très difficile de proposer une solution, et c'est être audacieux que de s'y risquer, alors que tant d'éminents esprits l'ont déjà tenté. Je voudrais cependant en esquisser une. C'est la distinction et la complémentarité entre ce qu'on pourrait appeler le revenu d'existence et le revenu d'activité.

Comme les neurones du cerveau

Pourquoi donc le fait même d'exister vous donnerait le droit de participer à une certaine distribution du *revenu national* ? Cela peut paraître au premier abord étrange de donner à tous, même aux plus riches, la même allocation, détachée de toute contrepartie productive. Mais, *précisément*, c'est pour ne pas entrer dans la voie de l'assistance le jour où elle apparaîtrait nécessaire.

Au départ de l'existence, chaque être humain a les mêmes possibilités, et on ne peut pas savoir ce qu'il adviendra de chacun. Une image peut être proposée : même s'il ne travaille pas, chaque neurone du cerveau reçoit par la circulation sanguine la dose minimale de glucose qui lui permet de conserver son potentiel d'activités tout au long de sa vie.

Pour comprendre le mécanisme de cette nouvelle distribution économique, il serait utile de lire les ouvrages de Yoland Bresson : *l'Après-Salariat* (Economica, 1984) et *le Participat* (Chotard et associés, 1986). On comprendrait comment est déterminé le montant du revenu d'existence par la valeur d'usage du temps qui est identique pour tous et l'importance des fonds mis en œuvre, gérés par une banque de solidarité. Pour l'heure, c'est le principe même qui nous paraît essentiel.

Mais la complémentarité avec le revenu d'activité nous semble aussi importante. Le revenu d'activité et le revenu d'existence ne vont pas l'un sans l'autre. Si le revenu d'existence constitue une sorte de filet de protection contre la misère et comme une sorte de *revenu forcément minime de* dignité humaine, non attribuable *à la charité*, il faudrait que pour le plus grand nombre il soit associé à une activité productive.

L'idée de pleine activité

Du reste, les mesures actuellement proposées partagent la même espérance, puisqu'elles utilisent le terme de revenu d'insertion. Mais cette appellation ne lui enlève pas son caractère d'assistance apportée par les plus riches *aux plus pauvres*, témoin le recours à l'impôt sur la fortune.

Du fait que le revenu d'existence se propose d'être *par nature* non seulement inconditionnel et universel, mais cumulable, c'est bien qu'il est appelé à se joindre à un revenu d'activité productrice. Si le revenu d'existence est conçu sans rapport avec l'économie dite de marché, le revenu d'activité est celui qui s'insère dans cette économie. Mais il faudrait insister sur la nécessité de voir se développer cette activité par des voies nouvelles.

Du moment que le plein emploi salarial n'est plus possible, il y a d'autres formes d'activités qu'il serait nécessaire de susciter. Comment ne pas évoquer le plein emploi artisanal, qui est loin d'être atteint ? C'est l'idée de pleine activité que nous voudrions voir prendre la place de celle de plein emploi.

(*) Membre de l'Institut.

Le Monde CADRES

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

A.R.I.S.T. BRETAGNE RENNES

Agence Régionale d'Information Scientifique et Technique

recherche :

INGENIEUR EXPERIMENTE

Le candidat âgé de 28 ans minimum, de formation ingénieur (*mécanique, électrotechnique,...*) aura une expérience de 3 ans ou plus acquise en entreprise et/ou en conseil.

Il aura des compétences en innovation, propriété industrielle et audit technologique.

Au sein d'une équipe dynamique, cet homme de terrain proposera et réalisera des études d'aide à la décision et des actions de Conseil dans le domaine de l'information technico-économique auprès des industriels de la Région.

ANGLAIS INDISPENSABLE

Adressez lettre manuscrite, C.V. et dernière rémunération à

HERTZ CONSULTANTS
(sous la référence 8524).
34, rue de l'Arcade - 75008 PARIS

Le département du Val-de-Marne

conseil général

RECRUTE

PAR VOIE DE CONCOURS SUR TITRES ou PAR VOIE DE DÉTACHEMENT

12 ÉDUCATEURS DE JEUNES ENFANTS (titre III)

appelés à exercer leur fonction en crèches et PMI

CONDITIONS A REMPLIR :
- Etre titulaire du diplôme d'Etat d'Educateur de Jeunes enfants ;
- Etre âgé de 18 ans au moins et de 45 ans au plus au 1er janvier 1988 ;
- Etre de Nationalité Française.

TRANSMETTRE LES CANDIDATURES ACCOMPAGNÉES :
- D'un curriculum vitae ;
- De la photocopie du Diplôme.

Au plus tard le **JEUDI 8 SEPTEMBRE 1988**, dernier délai, le cachet de la poste faisant foi, à la :

DIRECTION DU PERSONNEL DÉPARTEMENTAL
« 1er Bureau Recrutement — Bureau 006 »
2, rue Tirard, 94000 CRÉTEIL.
Pour tous renseignements, contacter le 43-99-84-00, p. 44-16.

RESPONSABLE MARKETING

organisme mutualiste de grande notoriété, SITUÉ DANS LE CENTRE DE LA FRANCE,

recherche **UN RESPONSABLE MARKETING**

Agé de 30 ans environ, vous avez une formation école de commerce — option marketing — ainsi qu'une expérience de quelques années dans la fonction.

Rattaché au directeur commercial, vous serez chargé :
- De prospecter des produits originaux répondant à des besoins nouveaux.
- De déterminer les objectifs et de mettre en œuvre tous les moyens marketing nécessaires.
- En outre, vous êtes prêt à vous investir dans un travail d'équipe et à vous impliquer dans une mission où tout est possible.

Vous êtes un créatif et un homme de terrain. Nous vous donnons les moyens de réaliser vos idées.

Si ces perspectives vous motivent, merci d'adresser lettre manuscrite, curriculum vitae et prétentions à :

MUTUALITÉ BOURBONNAISE
DIRECTION DU PERSONNEL
BP 83 — 03007 MOULINS CEDEX



LA CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

Engage, pour son siège, son

CHARGE de CLIENTELE "GRANDES ENTREPRISES"

MISSION : Professionnel confirmé, vous serez chargé, auprès des entreprises régionales les plus importantes, d'y développer nos produits les plus performants en matière de financements, placements et services bancaires.

FORMATION : Après des études supérieures avec option banque ou finances, vous avez acquis la maîtrise des techniques de financement ainsi que la connaissance du droit et de la fiscalité des entreprises.

EXPERIENCE : 5 ans minimum au sein d'un établissement bancaire ou financier, dans un poste analogue comportant analyse et montage de dossiers de financement importants.

QUALITES : *Votre goût des contacts à haut niveau, votre efficacité et votre fiabilité* ont fait de vous un interlocuteur reconnu par les responsables d'entreprises.
Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite + CV + photo, réf *CA 64/32*) à notre conseil

BJS
Jacques JAMMET BJS CONSULTANTS
3, rue gaston Planté - 64300 ORTHEZ
qui vous assure d'une confidentialité absolue.
BORDEAUX - ORTHEZ - TOULOUSE

Membres de la C.S.N.C.R.



Nous évoluons dans un environnement de Techniques de pointe : GENIE LOGICIEL, TEMPS REEL, RESEAUX... Nous vous offrons une rémunération *attractive* et une véritable évolution.

Merci d'adresser C.V. et prétentions, à **SEDI** - 80, avenue Charles-de-Gaulle - 92200 NEUILLY-SUR-SEINE - Tél. : (1) 46.24.59.11.



MEDIA BA

Le Centre national de la recherche scientifique

RECRUTE PAR CONCOURS

97 ingénieurs 30 personnels techniques

Pour tous renseignements complémentaires (métiers, lieu de travail, formalités de candidature), composez sur MINITEL, numéro de téléphone 36-14 suivi du code d'accès S.I.G. 4, sélectionnez la rubrique : Emplois-Recherche.

Les dates limites de retrait et de dépôt des dossiers de candidature sont fixées respectivement au 9 septembre et 15 septembre 1988.

LA VILLE DE CONFLANS-SAINTE-HONORINE

(Yvelines)

RECRUTE

● UN INGÉNIEUR SUBDIVISIONNAIRE

chargé, sous l'autorité du directeur des services techniques, du service de l'environnement regroupant la voirie, l'assainissement et les espaces verts.

PROFIL :
- ● Etre ingénieur de formation et disposer d'une expérience communale confirmée dans ce secteur d'activité ;
- ● Aptitude à l'encadrement permettant d'organiser, de gérer et d'animer un effectif de 80 personnes ;
- ● Capacité de dialogue, de proposition, d'attention envers les objectifs des élus *et au suivi des résultats.*

Les candidatures sont à *adresser par lettre manuscrite* avec c.v.
à Monsieur le Maire,
63, rue Maurice-Berteaux,
78702 Conflans-Ste-Honorine.

Société d'études et de gestion de valeurs mobilières

recherche d'urgence

CADRE FINANCIER

débutant

Maîtr. économét./équiv.

Envoyer c.v. à ECADEC
5, r. Tiphaine, Paris 15e
qui transmettra.

Le département du Val-de-Marne

conseil général

RECRUTE

PAR VOIE DE CONCOURS SUR TITRES ou PAR VOIE DE DÉTACHEMENT

19 ASSISTANTS ET ASSISTANTES DE SERVICE SOCIAL

CONDITIONS A REMPLIR :
- Etre âgé de 21 ans au moins et de 45 ans au plus au 1er janvier 1988 ;
- Etre de Nationalité Française ;
- Etre titulaire du diplôme d'Etat d'Assistant ou d'Assistante de Service Social.

TRANSMETTRE LES CANDIDATURES ACCOMPAGNÉES :
- D'un curriculum vitae ;
- De la photocopie du diplôme.

Au plus tard le **30 AOUT 1988**, dernier délai, le cachet de la poste faisant foi, à la :

DIRECTION DU PERSONNEL DÉPARTEMENTAL
1er bureau — Recrutement
2, rue Tirard, 94000 CRÉTEIL.
Pour tous renseignements, contacter le 43-99-84-00, p. 44-16.

STÉ DÉPARTEMENTALE D'AMÉNAGEMENT ET DE CONSTRUCTION EST PARISIEN

RECHERCHE

RESPONSABLE SERVICE MARCHES

3e cycle collectivités locales-*équipement, travaux publics ou équivalent*, dégagé O.M., poste à pourvoir immédiatement. Env. lettre et C.V.

SODEDAT 93
8-22, rue du Chemin-Vert
93000 BOBIGNY

Pr sa sect. ingénieurs agro-aliment., rég. ch. à Montpel., l'ENSIA recrute UN MAITRE ASSIST. ASSOCIÉ
ENSIA-SIARC BP 5098
34033 Montpellier Cedex 1

INVESTISSEZ 0,73 F !

C'est le prix de votre appel pour découvrir :
- un organisme important dans un marché porteur,
- un métier passionnant,
- une formation,
- une rémun. motivante.

45-00-24-03 Poste 116.

SOCIÉTÉ D'ÉTUDES ÉCONOMIQUES ET URBAINES
recherche

ARCHITECTE URBANISTE CONFIRMÉ(E)

Env. c.v et prétentions à :
URBASCOPIE
8, rue d'Aligre, 75012 Paris.

secrétaires

GROUPEMENT INTERNATIONAL DE BANQUES

RECRUTE

SECRÉTAIRE DE DIRECTION BILINGUE

langue maternelle anglaise, autonomie et responsabilités importantes.
Env. lettre manuscrite et c.v. sous nº 8 710
LE MONDE PUBLICITÉ,
5, rue Monttessuy,
75007 PARIS.

propositions diverses

PART. VEND
salle à manger Louis XV complète (buffet + table + guéridon + chaises).
Le matin : 43-54-69-04.

GROS PROBLÈMES
CONCURRENCE, CONTRATS
FUTURS, DIVERS
APPELLEZ LA SOLUTION
39-69-62-08.

DEMANDES D'EMPLOIS

H 37 a., exp. presse mensuelle et quotidienne, rech. poste rédac. chef techn.
Ecrire sous le nº 6036
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy
75007 Paris.

Jeune fille 23 ans école Métile
ch. pl. ESTHÉ., COSMÉTIQUE
Tél. : (16) 40-46-15-40.

J.H. 29 ans BAC G2, 9 ans d'expérience, rech. poste stable dans la comptabilité.
Tél. 42-71-13-56
ap. 18 h ou répond. téléph.

Jeune homme 23 ans cherche emploi stable
d'ACHETEUR EN MATÉRIEL
Expér., bonne élocution, bon contact
Etud. toutes propositions
Tél. 43-65-86-36
(sur répondeur).

L'IMMOBILIER

appartements ventes

7e arrdt

DUROC 160 m²

6 p. imm. pierre de t. 5e ét., asc., calme, soleil, balcons
EXCLUSIVITÉ GARBI
Tél. : 45-67-22-88.

92 Hauts-de-Seine

BOULOGNE

Appt r.d.c. clair, interph., 83 m², séj. dble + 2 ch., poss. prof. lib. Urg. 870 000 F.
DE HAVILLAND 46-02-60-60.

locations non meublées offres

Paris

COURBEVOIE. 5 mn métro Pt-de-LEVALLOIS et gare. Ds immeuble réc., gd studio, tt cft, 30 m², 2e ét. asc., *entrée, kitch. équ., s. de* bains, w.-c. sép., rangements, cave, park., balc., *interph., chauff. coll.* 2 000 F + 500 F.C. Réf. demandées. Libre 1-09. 47-88-94-14 av. 18 h. ou laisser coord. au 42-63-93-77.

locations non meublées demandes

Paris

EMBASSY SERVICE

8, av. de Messine,
75008 Paris, recherche
APPARTS DE GDE CLASSE.
Belles réceptions avec *minimum 3 chambres.*
(1) 45-62-78-99.

maisons de campagne

VILIERS-SUR-MER
300 m centre-ville, 500 m plage, maison indiv. meublée avec terrasse ensol., 2 p. + mezzanine aménagée, cuis., baines, w.-c., gren., garage. 250 000 F, 45-56-12-66
bur. 48-59-55-93 le soir.

viagers

LIBRE

Mº PTE VERSAILLES. 3 P. Refait neuf. 43-25-18-60.

LIBRE DE SUITE

XIXe BUTTES-CHAUMONT 2 p. tt cft, 8e ét., ascenseur, chf. cent., 220 000 F + 4 000 F, fme 75 ans, Viagers CRUZ 42-66-19-00.

propriétés

Ensemble immobilier mis en vente à Propriano.
Implantation :
commune de Propriano,
quartier Saint-Joseph.
Désignation : un ensemble immob. comportant un terrain de 2 713 m² sur lequel sont édifiés : 1 villa de 80 m², 5 logts F2 avec cuis., toilette, douche et terrasse privatisée ; 4 logts F1 avec cuis., toilette, douche et terrasse privatisée. Ts commerces, *vue sur mer*, prox. plage, 1 700 000 F. Pour visite et rens. complémentaires : PSTI.
112, rue Jean-Jaurès, B.P. nº 2, 94801 Villejuif Cedex.
Tél. : 46-77-29-68.

ROSNY-S/SEINE MAISON car. 200 m² cciaux s/2 nivx, réf. neuf, jdin 250 m² env., calme, idéal RESTAURANT, 1 160 000 F, réf. 161, A. Korchia s.a. 43-70-69-69.

RARE dans l'île au bord de l'ESSONNE, 30' Paris, ppté plain-pied 190 m² s/pelouse 1 000 m² entièrem. rénové, charme, 2 940 000, réf. 147. A. *Korchia s.a.* 43-70-69-69.

CREUSE 650 000 F

maison 1980, gd stdg. 10 p., 250 m² habitables, *parc paysagé entièrement* clos, 1,5 ha, étang. VUE IMPRENABLE, alt. 400 m, GOLF DE POULIGNY à 6 km. AFFAIRE EXCEPTIONNELLE vendue très en dessous de sa valeur
France Conseil 48-28-00-75

PROCHE CHATEAU ANET *superbe maison 475 m²* + 2,8 ha de terrain, tennis, luxueux, possib. promo 4 200 000 F, *réf.* 185.
A. Korchia s.a. 43-70-69-69.

PRÈS MEULAN 20' Paris, belle demeure de plain-pied construite en 1973 s/parc boisé de 8 000 m² environ, salon, *séjour, bureau, 3 ch.*, cuis. très moderne, stdg. 3 780 000 F, réf. 106.
A. Korchia s.a. 43-70-69-69.

LE PERREUX maison du XIXe s, 220 m² habit., s/700 m² de verdure, 3 p., récept., 5 ch., 3 350 000 F, réf. 120. A. Korchia s.a. *43-70-69-69.*

bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL - RC - RM
Constitutions de sociétés
Démarches et tous services
Permanences téléphoniques.
43-55-17-50.

Domiciliation depuis 80 F/ms,
PARIS 1er, 8e, 9e, 12e ou 15e.
INTER DOM 43-40-31-45.

DOMICILIATION 8e
bureaux, télex, télécopie
AGECO 42-94-95-28.





RESPONSABLE DU SERVICE COMPTABILITE GENERALE



Avec un chiffre d'affaires de 950 millions de francs, des actifs gérés excédant les 10 Milliards et plus de 200 000 clients, la *B.P. ROP* (Banque Populaire de la Région Ouest de Paris) recherche le RESPONSABLE DE SON SERVICE COMPTABILITE GENERALE.

Agé d'environ 30 ans, titulaire d'un DECS complet (ou en cours), vous bénéficiez d'une expérience de 3 ou 5 ans de comptabilité bancaire.

Vous êtes ouvert à l'utilisation de la micro-informatique et *convaincu qu'il s'agit* d'un outil de productivité dans la réalisation des traitements comptables ; vous *êtes* capable d'organiser et d'animer une équipe et d'apporter aux autres services *de la Banque* l'assistance nécessaire pour une bonne exploitation du système comptable.

Vous possédez, en outre, de solides connaissances en fiscalité d'entreprise et vous manifestez un intérêt pour les processus de comptabilité budgétaire.

La classification et la rémunération attachées à ce poste s'inscrivent dans un contexte d'évolu*tion attractif.*

Poste basé à SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES.

Merci d'adresser lettre manuscrite, curriculum vitae, photo et prétentions, à B.P. ROP - Direction des Relations Humaines - *9, avenue Newton - 78183* SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES Cedex.

MEDIA BA

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

Economie

SOMMAIRE

■ Le projet de budget pour 1989 est marqué par une reprise des dépenses de l'Etat qui ne laissera pas de place à la baisse de l'impôt *(lire ci-dessous)*. ■ Pour l'industrie, les dépenses prévues pour la *prochaine loi de finances resteront globalement stables par rapport à 1988 (lire ci-dessous).* ■ Le système de formation en *alternance n'a-t-il pas été* détourné de son objet ? De *nombreux abus sont signalés (lire page 17).* ■ Dans les médias, le groupe Murdoch poursuit son développement : le principal hebdomadaire américain de télévision tombe dans son escarcelle *(lire ci-contre).*

La préparation du budget 1989

M. Rocard veut réhabiliter la dépense publique

M. Michel Rocard a envoyé, vendredi 5 août, aux différents responsables ministériels leur lettre-plafond pour la préparation du projet de loi de finances de 1989. A l'issue d'une série d'arbitrages rendus par le premier ministre, *ces lettres-plafond fixent le montant* des dépenses autorisées pour chaque ministre. Une première phase dans *la* préparation du *budget* 1989 est ainsi achevée : celle concernant les dépenses de l'Etat. Elle révèle une inflexion très sensible par rapport à la politique budgétaire du gouvernement précédent, mais également une orientation différente de celle suivie par les gouvernements socialistes entre 1983 et 1986.

Globalement, l'équipe de M. Michel Rocard tente de réhabiliter la dépense publique. La rigueur, puis la vague libérale avaient contribué à ternir, dans l'opinion, l'image des interventions de l'Etat. Un gouvernement digne de ce nom se devait de faire reculer l'Etat, de diminuer son poids dans tous les domaines de la vie économique et sociale. Pour la première fois depuis plus de trente ans, M. Balladur avait présenté pour 1987 un budget dans lequel les dépenses progressaient moins vite que les prix. L'opération, renouvelée en 1988, avait en fait été rendue possible par les privatisations, une partie des dépenses publiques (les dotations en capital aux entreprises nationalisées) étant sortie du budget général pour être financée par la vente d'entreprises nationales.

Avec le budget 1989, le gouvernement de M. Michel Rocard rompt avec cette logique. De manière à permettre à l'Etat d'assurer ses missions, ses dépenses augmenteront sensiblement. Après plusieurs années de baisse, les effectifs de l'administration seront stabilisés avec une importante redistribution entre les différents services de l'Etat. Enfin, une très nette affirmation des *priorités se traduit par une forte* augmentation des dépenses autorisées *dans les secteurs définis par le président* de la République dans sa *Lettre aux Français* : l'éducation, l'emploi, la solidarité, la recherche et la culture.

Stabilisation des effectifs

Le total des dépenses définitives de l'Etat devrait atteindre 1 164 milliards de francs en 1989. Elles sont, à structures comparables, en hausse de 4,6 % en valeur. Compte tenu d'une prévision de croissance du produit intérieur brut de 5 % en valeur, le poids des dépenses publiques dans la production ne devrait donc pas se modifier sensiblement. L'hypothèse d'une hausse des prix de 2,6 % ayant été retenue, les dépenses de l'Etat devraient augmenter l'an prochain de 2 % environ en volume. Cette évolution traduit une rupture par rapport aux deux années précédentes, puisque les dépenses de l'Etat avaient stagné en volume, du moins dans la présentation qu'en avait faite le gouvernement d'alors.

La hausse prévue pour 1989 est liée en particulier à la réintégration au sein des dépenses définitives d'éléments que le gouvernement précédent avait soit sortis du budget général, soit sous-estimés. Parmi les premières, le gouvernement a *réintégré les dotations en* capital aux entreprises publiques (4 milliards de francs en 1989, hors Renault) dans les charges communes du ministère de l'économie, des finances et du budget. Parmi les dépenses sous-estimées, il compte notamment celles nécessaires pour le financement de la COFACE.

L'augmentation des dépenses résulte également du gonflement des charges de la dette publique : ce poste sera doté l'an prochain de 13 à 14 milliards de francs supplémentaires. Rue de Rivoli comme à Matignon, on ne manque pas de souligner cette forte progression pour justifier à nouveau l'obligation qu'a le gouvernement de limiter à 100 milliards de francs en 1989 le déficit budgétaire.

Education recherche, emploi

La volonté de stabiliser les effectifs employés par l'Etat constitue la seconde originalité du projet de budget. Depuis 1983, les gouvernements successifs se sont efforcés de réduire l'emploi dans la fonction publique. En 1988 encore, le budget prévoyait des suppressions nettes de treize mille emplois. Pour 1989, le gouvernement de M. Michel Rocard table sur une stabilisation des effectifs accompagnée d'une profonde redistribution entre les différents *services de l'Etat. Les priorités* sont nettement affirmées. Le *secteur éducatif* dans son ensemble (éducation nationale et enseignement supérieur) devrait bénéficier de la création de douze mille cinq cents à treize mille postes (surtout dans l'enseignement secondaire). Les autres secteurs ayant obtenu la création nette de postes supplémentaires sont la recherche (environ neuf cents emplois nouveaux de chercheurs, techniciens et personnels administratifs) et l'administration pénitentiaire. La *plupart* des autres ministères (notamment la défense, les postes et télécommunications...) devront poursuivre leurs efforts de réduction d'effectifs.

Les choix budgétaires traduisent enfin une très forte affirmation des *priorités fixées par M. François Mitterrand* et retenues par le *gouvernement* de M. Michel Rocard. Les secteurs prioritaires (éducation, *recherche, emploi) sont bien servis,* ainsi que la culture, les DOM-TOM et *l'aide au développement.*

L'engagement du président de la République visant à augmenter de 4 milliards de francs les crédits de l'éducation nationale, est tenu. Le budget de M. Lionel Jospin augmentera de 5,5 %. Il disposera ainsi de 11 milliards de francs de crédits nouveaux (219,3 milliards en 1988). Afin d'assurer la poursuite du traitement social du chômage et de soutenir la politique de l'emploi et de la formation, le ministère du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle pourra augmenter ses dépenses de 12 %. Le ministère de la solidarité, chargé de la mise en place du revenu minimum d'insertion, bénéficiera à ce titre d'une dotation supplémentaire de 6 à 7 milliards de francs.

Autre priorité, la recherche bénéficiera d'un effort public important. Elle avait été sacrifiée sous le gouvernement *précédent.* Le budget civil de recherche et développement — en baisse en 1987 et 1988 — augmentera de près de 3 milliards de francs en 1989 (plus 7,6 %) pour atteindre 42,3 milliards de francs. Comme M. Hubert Curien, le ministre de la recherche, M. Jack Lang, le ministre de la culture, fait partie des responsables avantagés. Les dépenses du ministère de la culture, de la *communication et des* grands travaux devraient pouvoir progresser de 12 %. Cette augmentation doit permettre le financement non seulement des grands travaux du président — et en particulier les premiers crédits pour *la* plus grande bibliothèque du monde promise par M. Mitterrand, le 14 juillet dernier, mais également le financement d'une partie des dépenses *liées à la fête du bicentenaire de la* Révolution et de nouvelles actions dans le domaine culturel.

Le soutien économique promis à la Nouvelle-Calédonie, notamment, se traduit par une augmentation de 12 % des dépenses du ministère des départements et territoires d'outre-mer.

Peu de baisses d'impôt

Les autres grandes administrations enregistrent en général des progres*sions de leurs dépenses inférieures* à la moyenne, ce qui ne devrait cependant pas *remettre en question, selon Matignon*, les programmes pluriannuels prévus. Pour le ministère de la défense, la loi de programmation prévue sera finalement respectée. Chez M. Chevènement, on affirme cependant que *« tout n'est pas encore arrêté »*. Au ministère de l'intérieur, l'augmentation des dépenses de 3 % permettra d'assurer la poursuite de la mise en œuvre du programme de modernisation de la police. Les dépenses du ministère de l'agriculture augmenteront de 3,5 %. Enfin, le budget des transports et de la mer devrait faire ressortir de gros efforts dans le domaine de la sécurité aérienne et routière.

Des dépenses en légère hausse et des priorités très nettement affirmées tant dans l'affectation des crédits nouveaux que dans la redistribution des effectifs prévus : M. Michel Rocard a fait, dans son premier budget, des choix qui tranchent sensiblement avec ceux du gouvernement précédent. A son retour de *vacances, il lui faudra* faire des choix sur le volet « recettes ». Compte tenu *de sa volonté de limiter à 100 milliards* de francs le déficit — un objectif qu'avait *fixé* le gouvernement précédent, — ses marges de manœuvre sont faibles. Il y aura sans doute peu de baisses d'impôt l'an prochain. Celles-ci ne porteraient en tout état de cause que sur la TVA ou sur l'impôt sur les sociétés.

ERIK IZRAELEWICZ.

M. Stasi est hostile à l'obstruction parlementaire systématique

M. Bernard Stasi, vice-président du Centre des démocrates sociaux (CDS), s'est déclaré hostile à une *« obstruction systématique »* lors de *la discussion du budget à l'automne* prochain à l'Assemblée nationale. Une telle obstruction, a-t-il dit, pourrait *« acculer le gouvernement à passer sous les fourches Caudines du Parti communiste »*.

Dans un entretien accordé au *Journal du dimanche*, le 7 juillet, M. Stasi ajoute, à propos de l'impôt sur la fortune : *« Nous sommes prêts à ne pas voter contre, à condition qu'il ne touche pas l'outil de travail et qu'il soit provisoire, c'est-à-dire que l'on procède, avant 1993, à une mise à plat de toute l'imposition sur le capital afin de ne pas déclencher une fuite des capitaux vers les autres pays européens. »*

Interrogé sur l'accord conclu le 26 juin à Matignon sur l'avenir de la Nouvelle-Calédonie, M. Stasi espère que *« la logique du dialogue continuera à l'emporter »* et juge *« indécents ceux qui se réjouissent* [de ses] *difficultés de mise en œuvre. On ne doit rien faire, rien dire qui pourrait en rendre plus difficile encore l'application. Ce serait criminel »*, estime M. Stasi.

Réagissant aux propos du vice-président du CDS, *l'Humanité* observe, lundi 8 août, que *« tous ceux qui ont voté en mai dernier pour empêcher la droite de rester au pouvoir veilleront certainement à ce qu'elle ne tente pas de perpétuer celui- par un usage dangereux des fourches de M. Stasi »*.

L'industrie n'est toujours pas une priorité

Que l'Etat retrouve un rôle dans l'industrie et que son ministère en soit l'acteur : pour M. Roger Fauroux, ancien PDG de Saint-Gobain devenu ministre, la liberté rendue aux entreprises n'est pas proportionnelle à l'effacement de la puissance publique. Bien au contraire, *« en Allemagne comme aux Etats-Unis* (...) *je suis frappé de la connivence* (...) *entre chefs d'entreprise et autorités politiques. Cela n'existe pas en France, mais il faut le développer »*, avait-il déclaré, aussitôt nommé (*le Monde* du 17 mai).

Cette connivence, selon M. Fauroux, doit s'appliquer différemment selon la taille des entreprises. Pour les grands groupes, qui sont à peu près tous sortis de la crise et abordent une phase de redéploiement, le ministre voudrait que cela passe par des contacts réguliers. *« Que leurs dirigeants n'aillent pas uniquement Rue de Rivoli comme c'était devenu le cas sous M. Madelin, mais retrouvent le chemin de la Rue de Grenelle »*, indique-t-on dans son entourage.

Cela doit être le cas en particulier *pour les groupes toujours nationalisés* — dont le ministère assure la tutelle (*Thomson*, Bull, Pechiney...) — avec lesquels M. Fauroux va signer de nouveaux contrats de plan sur trois ans, dont la pratique avait été abandonnée dès 1984. Toutes ces entreprises ont une planification, il est naturel que *l'actionnaire en discute avec elles tout* en leur préservant une totale autonomie de gestion.

Dans le même esprit, M. Fauroux a proposé au gouvernement de porter de trois à cinq ans, une fois ceux en cours expirés, les mandats des PDG des sociétés nationalisées.

Pour remplir son devoir d'actionnaire, M. Fauroux a obtenu — compte non tenu de Renault — 4 milliards de francs de dotation en capital, qui comprennent 430 millions destinés aux sociétés de conversion mais non le milliard et demi du Fonds d'intervention sidérurgique (FIS) qui sera pris sur une autre ligne budgétaire. La répartition de ces 4 milliards, qui relèvent de la Rue de Rivoli, se fera ultérieurement selon les besoins des entreprises nationalisées et conjointement entre MM. Bérégovoy et Fauroux.

Quant à la Régie Renault, que le ministère souhaiterait désendetter d'un coup sans en modifier pour l'heure le statut — un message qui aura du mal à passer à Bruxelles, — elle exige, à elle seule, 9 milliard de francs en sus des 3 milliards déjà mis en réserve par M. Balladur ; ceux-ci vont être versés ; pour le reste, le calendrier et les modalités (caisse d'amortissement ou autres...) seront décidés dans les prochains mois.

Les PME encouragées

Dans le budget 1989, M. Fauroux devrait également obtenir une somme non encore précisée mais d'au moins 100 millions de francs pour de grands projets technologiques. Destinés aux grandes entreprises, publiques ou privées, cet « Eurêka à la française » s'inscrira dans le cadre du budget civil de recherche et développement (BCRD) géré par M. Curien, ministre de la recherche. Une procédure budgétaire supprimée par M. Chirac de 1986 à 1988, mais ressuscitée par M. Rocard pour 1989. Ces projets, initiés par plusieurs indutriels qui s'entendent, feraient l'objet de soutien public significatif, par lots d'au moins 10 millions de francs.

Les PME, *second axe de* « connivence » entre l'Etat et l'industrie, *émargent à plusieurs postes au sein du* budget de M. Fauroux. Instruit par *son expérience de Saint-Gobain* Développement, qui encourageait les PME *sur les sites restructurés par le groupe*, le ministre voudrait promouvoir cette action locale, *mais en profondeur*, par le biais des structures régionales de l'industrie. Une sorte de travail de « dentelle » qui s'apparente à un traitement économique de l'emploi et qui utilise des procédures déjà existantes, qu'il faudra financer plus largement.

Entrent dans ce cadre d'abord les crédits de politique industrielle (440 millions de francs en hausse de 10 %), dont une bonne moitié ira aux fonds régionaux d'aide au conseil (FRAC) et l'autre à la procédure MECA (aide à l'automatisation). Ensuite, le Fonds de redéveloppement industriel — une nouveauté, — doté de 100 millions de francs, destiné aux bassins d'emploi en crise dont le ministre délégué, M. Chérèque, a la charge. Enfin, des crédits supplémentaires de 250 millions de francs (partie intégrante de l'enveloppe du BCRD) qui iront à l'aide à l'innovation distribuée par l'Agence pour la valorisation de la recherche (ANVAR) et à l'encouragement des centres techniques qui signent des contrats d'études avec des industriels. Un moyen de stimuler la recherche industrielle que l'on sait insuffisante.

En dehors des crédits pour la normalisation, qui passent de 250 à 307 millions de francs dans la perspective de l'Europe de 1993, les autres postes du budget sont sans surprise. On y note simplement la baisse programmée de 350 à 100 millions des crédits pour la Lorraine et des crédits pour la construction navale qui tombent de 1,5 milliard à 500 millions en raison de la non-reconduction des sommes pour la Normed et du relais pris en partie par le ministère de la défense, avec plus de 320 millions de francs, pour les six frégates commandées aux chantiers Alsthom de Saint-Nazaire pour la marine nationale, et peut-être un autre navire militaire.

Globalement stable

Au total, le budget de M. Fauroux reste globalement stable (hors BCRD) *par rapport* à 1988 (17,5 milliards), les autorisations de programme baissant de 2,8 milliards à 1,9 milliard. On regrettera que les crédits de la *politique industrielle*, laminés par M. Chirac (1,9 milliard en 1986, 1,2 *milliard en 1987, 400 millions en* 1988) n'aient pas été remis à flot. La rigueur budgétaire (*maintenir le déficit à 100 milliards*) mais aussi très certainement la contamination des socialistes par la doctrine du « moins d'Etat » — une victoire posthume pour M. Madelin — ont empêché le ministère d'obtenir plus pour la politique industrielle. Celle-ci n'apparaît pas, qu'on le veuille ou non, comme une priorité gouvernementale.

CLAIRE BLANDIN et ERIC LE BOUCHER.

COMMUNICATION

En achetant les éditions Triangle

M. Murdoch acquiert le plus gros hebdomadaire de télévision américain

L'affaire a été négociée secrètement pendant un mois, conclue le 6 août à Los Angeles et annoncée le lendemain par un simple coup de téléphone à New-York. M. Rupert Murdoch s'est engagé à acquérir pour 3 milliards de dollars (18 milliards de francs) le groupe d'édition Triangle, propriété de M. Walter Annenberg, ancien ambassadeur des Etats-Unis à Londres sous la présidence de M. Richard Nixon.

Le contrat, qui doit encore être officialisé par la signature des deux hommes, est l'un des plus importants jamais conclu dans le secteur des médias depuis le rachat de la chaîne ABC par Capital Cities pour 3,5 milliards de dollars. Mais, de l'aveu même de M. Murdoch, *« Triangle est un des groupes de presse les plus rentables et les plus recherchés au monde »*. Il édite en effet, depuis 1952, *TV Guide*, le plus célèbre hebdomadaire de programmes de télévision américains, diffusé à plus de 17 millions d'exemplaires, et qui rapporte la bagatelle d'environ 75 millions de dollars par an.

Triangle publie aussi deux autres magazines fort rentables, *Seventeen Magazine* et *Daily Racing Form*. Ils vont désormais rejoindre l'abondant catalogue de M. Murdoch, qui comprend notamment *New York Magazine, Star, New Woman, European Travel and Life*, ainsi que les versions américaines de *Elle* et *Première*. Le milliardaire possède aussi aux Etats-Unis deux quotidiens et sept grandes stations de télévision, qui lui permettent de couvrir plus de 80 % des foyers. C'est en rappelant l'existence de ce réseau que des groupes de pression ont immédiatement réagi à la vente de Triangle, incompatible, selon eux, avec la loi antitrust. Ainsi, pour les responsables de Media Access Project, une association de consommateurs spécialisée dans la communication, *« la propriété combinée de* TV Guide *et d'un réseau de télévision risque de nuire aux intérêts des stations indépendantes de télévision, pour lesquelles l'hebdomadaire est un support essentiel de promotion et de publicité »*.

M. Annenberg, lui, s'est félicité de voir ses publications passer aux mains de M. Murdoch. Agé de quatre-vingts ans, il compte consacrer le reste de ses jours *« à l'éducation et à la philantropie »*. M. Annenberg est un mécène particulièrement important dans le domaine des médias. Il finance, notamment, une école de communication de l'université de Pennsylvanie et a consacré plus de 150 millions de dollars au financement de la *télévision publique et éducative* PBS.

J.-F. L.

En Grande-Bretagne

BET revend la société d'édition Argus à ses cadres

Le groupe britannique BET a vendu sa société d'édition Argus Press à une nouvelle société formée par une équipe de cadres de sa direction, soutenue par un groupe d'investisseurs internationaux conduits par Charterhouse Development Capital. La transaction a atteint un montant de 206,7 millions de livres sterling (2,67 milliards de francs).

C'est au mois d'avril dernier que BET avait mis aux enchères Argus Press, *qui, avec plus de cent cinquante magazines, quatre-vingts annuaires, quatre-vingt-dix journaux* locaux et cent vingt livres spécia*lisés, constitue l'un* des groupes d'édition britanniques les plus importants. Plusieurs groupes et maisons d'édition internationales avaient aussitôt manifesté leur intérêt, parmi lesquelles M. Robert Maxwell qui, fin juillet, avait fait une offre de 175 millions de livres.

Le directeur général de BET, M. Nicholas Wills, s'est finalement déclaré *« ravi »* d'avoir pu réaliser la vente en faveur d'un groupe de reprise par les salariés. BET participera d'ailleurs aussi à l'opération à hauteur de 13,2 millions de livres, ce qui lui apportera 6 % du capital de la compagnie. La cession, qui deviendra *effective au mois de septembre*, est la plus importante réalisée par le *groupe britannique dans* le cadre de sa politique de recentrage sur ses activités principales de services industriels et de construction.

La bataille autour d'Havas

M. Dauzier approuve une éventuelle entrée de Canal Plus dans le capital

Dans un entretien accordé au *Figaro*, M. Pierre Dauzier, PDG d'Havas et nouveau PDG d'Eurocom, *revient sur les mouvements qui* ont affecté ces dernières semaines les deux sociétés.

Evoquant le départ de Claude Douce (*le Monde du 5 août*), M. Dauzier précise qu'Havas a racheté à M. Douce les 2 % qu'il détenait encore dans Eurocom. Commentant les différentes opérations boursières autour d'Havas, le PDG du premier groupe de communication français affirme : *« Pour se développer, l'entreprise a besoin d'être adossée à un capital stable, à un capital complémentaire, à des actionnaires qui s'entendent... La pire des choses serait des dissensions profonde à l'intérieur du capital. »* Interrogé sur l'entrée de Canal Plus dans le capital d'Havas, M. Dauzier indique : *« Les discussions sont en cours (...) et je pense que c'est une excellente chose pour Havas. La hauteur de l'introduction reste à déterminer mais, à mes yeux, elle ne pourrait pas être inférieure à 5,1 %, seuil à partir duquel on peut légitimement prétendre à une représentation au conseil. »*

ENERGIE

Au Japon

De nouvelles taxes fiscales vont affecter le raffinage pétrolier

La nouvelle taxation des produits pétroliers appliquée au *Japon à compter du 1er août va* sérieusement affecter les sociétés de raffinage, jusqu'ici très protégées, et accélérer la restructuration du secteur. Le gouvernement japonais a remplacé l'ancienne taxe, basée sur la valeur des produits, dont le rapport avait fortement chuté après la baisse des prix de 1986, par une taxe fixe basée sur le volume. L'approche de cette réforme fiscale avait incité les compagnies nippones en juillet dernier à accroître leurs achats et leurs stocks.

Le prélèvement supplémentaire imposé au secteur pétrolier va plus que doubler pour atteindre environ 280 milliards de yens (13,3 milliards de francs), soit plus que les bénéfices réalisés l'an dernier par les douze compagnies nippones (250 milliards de yens). Les compagnies pourront, certes, répercuter la majeure partie de cette charge sur les consommateurs, mais l'essence est déjà très chère et les clients industriels, jusqu'ici privilégiés, renâclent à accepter les hausses nécessaires. Il est donc probable que les bénéfices des compagnies seront affectés, ce qui devrait *accélérer la restructuration du* secteur et favoriser l'implantation de compagnies étrangères, jusqu'ici absentes à l'exception des majors américains.

Le produit de la nouvelle taxe doit permettre de financer pour partie l'augmentation des stocks stratégiques prévues par le gouvernement d'ici à 1995, afin de les porter à quatre-vingt-dix jours de consommation.

Économie

SOCIAL

Les abus de la formation en alternance

Les mesures en faveur de l'emploi des jeunes ont été détournées de leurs objectifs

Entre le 1er juillet 1986 et le 30 juin 1987, 1 131 295 jeunes ont été recrutés à la faveur des mesures spécifiques du plan d'emploi des jeunes, selon un bilan publié par les *Dossiers statistiques du travail et de l'emploi*, édités par le ministère du travail. Au cours de cette campagne 1986-1987, 607 668 jeunes ont été recrutés pour une formation en alternance : 277 768 en stage d'initiation à la vie professionnelle (SIVP), 298 182 en contrats d'adaptation et 31 718 en contrat de qualification. Par rapport à la campagne précédente 1985-1986, *« le nombre de recrutements en SIVP a été multiplié par 2,8, celui des contrats d'adaptation par 4,4 et celui des contrats de qualification par 4,8 »*. Par ailleurs, 442 040 embauches de jeunes ont été réalisées au titre de l'exonération de 25 % des cotisations sociales et 82 587 autres, au titre de l'exonération à 50 %.

Ce bilan intervient au moment où M. Jean-Pierre Soisson, ministre du travail et de l'emploi, prépare un remodelage du système de formation en alternance, critiqué par les partenaires sociaux. La CGPME et le CNPF ont reconnu certains abus. La CFDT, FO, la CFTC et la CGC ont demandé d'urgence des modifications, tandis que la CGT a réclamé la suppression pure et simple des SIVP et, accessoirement, des TUC.

De récentes études de l'ANPE alimentent les critiques des partenaires sociaux. Plusieurs *« dérives »* sont apparues dans la mise en œuvre de la formation en alternance, comme la substitution des anciens par des jeunes dans l'emploi, sans réelle création nette supplémentaire, ou la déviation de l'objectif de formation vers celui du recours à une main-d'œuvre bon marché.

Dans une note remise en juin dernier au conseil d'administration de l'ANPE, M. Gilles Gateau recense une série de constats qui sont loin d'être satisfaisants, notamment en ce qui concerne les SIVP. Mis en place à l'issue de l'accord signé entre les partenaires sociaux en octobre 1983, à l'exception de la CGT, ils sont de loin la formule la plus décriée.

Prévu pour venir en aide à l'insertion de jeunes sans diplômes et peu qualifiés (c'est-à-dire au dessous du niveau CAP) ou à la recherche d'un emploi depuis six mois, le SIVP ne rassemble qu'à peu près un tiers de personnes correspondant au public visé. En stock, les titulaires d'un CAP ou d'un BEP restent largement sur-représentés (plus de 58 % des SIVP) et les jeunes ayant le niveau bac ou au-delà sont encore plus de 20 000 au deuxième trimestre 1987. Il y a même 3 680 SIVP qui ont un niveau égal ou supérieur à bac + 2 ans. Le recentrage vers des populations fragiles, écrit M. Gateau, *« semble amorcé mais encore timide »*.

Formation au second plan

Alors qu'à la fin 1987, en stock, 103 000 jeunes étaient en SIVP dans les entreprises, on observe plusieurs phénomènes qui sont préoccupants. Ce sont les petites entreprises, de préférence aux grosses, qui recrutent des SIVP. Le plus souvent, ces mêmes sociétés se distinguent déjà par leur important taux d'emplois précaires et celui des de jeunes. Elles consacrent peu d'argent, en temps ordinaire, à la formation de leur personnel et se situent, quand leur activité est industrielle, dans les secteurs où les pertes globales d'emplois sont régulières. Le recrutement de SVIP correspond alors à des périodes d'essai, à la recherche de salariés au moindre coût. Les stagiaires se substituent aux embauches sous contrat à durée déterminée ou aux emplois saisonniers.

Tandis que, de 1985-1986 à 1986-1987, le nombre de contrats SIVP signés a progressé de 184 %, on assiste à une concentration dans certaines branches. Les services marchands, surtout les associations, ont vu croître leurs effectifs SIVP de 730 %, l'agriculture de 340 %, les hôtels-cafés-restaurants de 337 % et les services marchands aux entreprises de 231 %. Les services marchands aux particuliers (+ 304 %), le bâtiment (+ 229 %) et la réparation automobile (+ 205 %) ne sont pas en reste.

Au total, quatre branches ont accueilli plus du tiers des jeunes stagiaires. Avec un effet cumulatif, année après année, les SVIP représentent 6,2 % des effectifs du commerce de détail alimentaire, 5,2 % de ceux des hôtels-cafés-restaurants, 3,9 % du commerce de détail non alimentaire et 3,5 % de la réparation automobile. A chaque fois, la préoccupation de la formation est passée au second plan, derrière l'impératif de gestion de la main-d'œuvre.

Ces données confirment une étude de M. Gateau publiée en juin par la revue de l'ANPE (1). Il en ressort que 3,5 % des SIVP se concluaient par un contrat d'adaptation, étape suivante de l'insertion, les résultats obtenus par les anciens stagiaires à l'issue de leur période de formation étant plus que modestes.

A la fin de 1987, moins de la moitié des SIVP (46,7 %) avaient trouvé une intégration dans un emploi, *« même provisoire »*, entre le contrat à durée indéterminée, le contrat à durée déterminée, l'intérim et le contrat d'adaptation. Près de 30 % étaient retournés au chômage, les autres étant en formation (5,2 %) dans un autre SIVP, un TUC, retournés à l'inactivité ou au service militaire. *« On peut s'interroger sur la profondeur et l'avenir de l'axe SIVP-contrat d'adaptation »*, écrit M. Gateau, qui, parallèlement, constate que les sorties du dispositif vers un emploi stable *« représentent moins de 30 % des embauches à la fin de l'année »*.

Encore faut-il être prudent car des disparités apparaissent. Proportionnellement, les grosses entreprises maintiennent moins que les petites une relation de travail avec les anciens SVIP alors que, dans neuf cas sur dix, l'« embauche » a lieu chez l'employeur où le jeune a effectué son stage. Les jeunes étrangers se réinsèrent plus difficilement que les Français ; les plus qualifiés, déjà avantagés par la formule, bénéficient d'un atout supplémentaire, et, enfin, ceux qui étaient chômeurs auparavant sont renvoyés plus fréquemment que les jeunes dont c'était la première expérience professionnelle.

Ces abus révélés dans le cas des SIVP se retrouvent pour les bénéficiaires du contrat d'adaptation (du fait de leur faible nombre les caractéristiques des contrats de qualification ne sont pas significatives). Là encore, on assiste à une *« forte sélectivité »* dans le recrutement. Plus de 28 % des jeunes recrutés selon cette formule ont un niveau supérieur ou égal au baccalauréat au détriment de l'embauche naturelle.

...

Mais c'est surtout l'usage fait de la formation, rémunérée à raison de 50 F l'heure pour l'employeur, qui donne la mesure de la déviation. En 1985-1986, la durée moyenne s'élevait à 408 heures, alors que le contrat prévoyait un minimum de 200 heures. Surtout, la moitié de ce temps de formation se déroulait dans l'entreprise, sur le poste de travail lui-même, dans trois cas sur quatre, ce qui doit correspondre à quelques détournements.

Tout cela explique les réserves actuelles des partenaires sociaux et que, au vu de certains excès, M. Séguin ait, de circulaire en dispositif réglementaire, apporté quelques corrections. Aujourd'hui, et beaucoup en conviennent, il serait temps d'aller plus loin. Les décisions de M. Jean-Pierre Soisson sont, de ce point de vue, particulièrement attendues.

Des choix difficiles

Pour autant, les choix ne sont pas faciles à opérer, même si, comme M. Michel Delebarre, son prédécesseur, le nouveau ministre du travail entend privilégier la *« qualité »* même au détriment de la quantité. Il ne saurait être question de remettre en cause les fondements de la formation en alternance ou les exonérations des charges sociales accordées. La permanence d'un système fait beaucoup dans son succès.

Comment faire, dans ces conditions ? Le premier à s'exprimer M. André Laignel, secrétaire d'Etat à la formation professionnelle, envisage l'instauration de quotas (*le Monde* du 29 juillet) pour faire rentrer la formation en alternance dans le lit qu'elle n'aurait jamais dû quitter. Quant à M. Gérard Vanderpotte, directeur général de l'ANPE, il confiait récemment que les branches professionnelles pourraient tenter de *« moraliser »* les pratiques en la matière, afin d'éviter *« un dumping social »*. *« Pour limiter les conséquences d'une concurrence sur ce terrain, elles pourraient définir la place des jeunes dans les entreprises du secteur et s'accorder sur la politique poursuivie »*, disait-il. *« L'idéal serait une forme de contrôle social, plutôt qu'une renégociation de la formation en alternance ou une intervention de l'Etat. »*

Des exemples existent en ce sens. Dans le Nord - Pas-de-Calais, en Lorraine, mais aussi dans la Corrèze, les syndicats et le patronat se sont mis d'accord pour encadrer l'usage fait des SIVP et des contrats d'adaptation.

Au-delà des raisons financières, ces organismes mutualisateurs risquant d'être déséquilibrés par les abus, cette attitude est dictée par le désir d'une moralisation. Ainsi, dans l'Ardèche, employeurs et syndicalistes se sont interdit le recours à la formation en alternance pour assurer les emplois saisonniers de l'été dans les secteurs du tourisme.

Une raison prévaut. La formation dans l'entreprise est un enjeu décisif pour la modernisation et elle ne doit pas, en conséquence, être dévoyée par des intérêts immédiats. Une menace pèse. Avec ses erreurs, le dispositif s'est seulement soldé par 27 000 créations nettes d'emplois de jeunes entre mai et décembre 1986 et guère plus depuis. Alors que la mesure a coûté 9 milliards de francs en année pleine, et a sans aucun doute provoqué l'accroissement du chômage des adultes, à commencer par les femmes de vingt-cinq à quarante-neuf ans, le bilan contient trop de bombes à retardement. Il serait temps d'en revenir, collectivement, à un code de sagesse.

ALAIN LEBAUBE.

(1) « Les jeunes et la formation en alternance », n° 3 de la revue *Grand-angle sur l'emploi* de l'ANPE. Disponible auprès de l'ANPE.

Plan pour l'emploi des jeunes

NORD-PAS-DE-CALAIS
PICARDIE
HTE NORMANDIE
BSE NORMANDIE
BRETAGNE
ILE-DE-FRANCE
CHAMPAGNE-ARDENNE
LORRAINE
ALSACE
PAYS DE LA LOIRE
CENTRE
BOURGOGNE
FRANCHE-COMTE
POITOU-CHARENTES
LIMOUSIN
AUVERGNE
RHONE-ALPES
AQUITAINE
MIDI-PYRENEES
LANGUEDOC-ROUSSILLON
PROVENCE-ALPES-COTE-D'AZUR
CORSE

55% et plus
48 à 55%
42 à 48%
moins de 42%

Formation en alternance et embauche avec exonérations sociales en pourcentage du nombre des chômeurs de moins de vingt-cinq ans

REPÈRES

Canal de Suez

Un projet pour élargir la voie d'eau

La Banque mondiale et le Fonds arabe pour le développement économique ont accepté de financer une étude de faisabilité, pour 2 millions de dollars, pour élargir et approfondir le canal de Suez, a indiqué, le samedi 6 août, l'administration du canal. Ce projet constituerait la seconde phase des travaux d'agrandissement du canal, commencée en 1975. La capacité maximale des navires autorisés à l'emprunter serait alors portée de 150 000 à 260 000 tonnes.

Bâtiment

Très bonne conjoncture pour les entreprises artisanales

L'artisanat du bâtiment a créé 15 % des emplois salariés au cours de la période allant de mars 1987 à mars 1988. Au premier trimestre 1988, pour un emploi créé dans les grandes entreprises du bâtiment, cinq l'ont été dans l'artisanat, c'est-à-dire dans des entreprises de moins de dix salariés. La Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment (CAPEB), qui fournit ces chiffres illustrant une bonne tenue de la conjoncture, ajoute que, globalement, le rythme de création d'emplois dans les métiers artisanaux du bâtiment s'accélère : la progression, qui était de 2,5 % en rythme annuel à la fin 1987, est aujourd'hui de 4,2 %. Dans certaines régions, toutefois, par exemple le Nord-Pas-de-Calais, la conjoncture reste mauvaise.

Pétrole

Forte hausse de la production en juillet

La production de pétrole a fortement augmenté dans le monde en juillet, en dépit de l'accident de la plate-forme *Piper-Alpha* en mer du Nord qui réduit la production britannique de 200 000 barils-jour, estime l'Agence internationale de l'énergie dans son bulletin mensuel de statistiques. La production de l'OPEP a atteint 18,8 millions de barils-jour, soit son plus haut niveau depuis le début de l'année et celle des pays extérieurs à l'organisation (y compris les exportations nettes des pays de l'Est) a également progressé pour atteindre 29 millions de barils-jour. Le résultat de ce gonflement a été une augmentation notable des stocks qui représentent cent jours de consommation, soit trois jours de plus que l'an dernier à même époque.

● **Amiens ne renonce pas au TGV.** — Le conseil municipal d'Amiens, dont le maire, M. René Lamps, est communiste, réuni exceptionnellement samedi 6 août, après la décision du gouvernement d'éviter Amiens dans le tracé du TGV-Nord, a voté un texte à l'unanimité. On peut y lire notamment : *« Aucun argument technique n'a pu être avancé à l'encontre de notre dossier. La seule raison exprimée (les délais de réalisation) ne peut nous être sérieusement opposée (...). La promesse de concertation sur les infrastructures ferroviaires routières et autoroutières exprimée dans le communiqué de l'Hôtel Matignon ne peut effacer notre détermination à faire valoir nos droits. Nous jugerons le moment venu les résultats de cette discussion qui, de toute façon, s'impose et ne peut être considérée comme une compensation. Le conseil municipal décide de poursuivre et d'intensifier ses actions pour que le tracé du bon sens soit retenu, et d'abord par la commission d'enquête d'utilité publique. »* — (Corresp.)

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

SITUATION AU 30 JUIN 1988

	Valeur liquidative de l'action en F	Dernier dividende servi (montant net en F)	Actif net en MF	Performance depuis le 1.1.88 (coupon net réinvesti)
SICAV ACTIONS				
FRUCTIFRANCE*	719,07	19,76	3.311,87	+ 21,4 %
PLANINTER	857,55	19,74	401,74	+ 14 %
VALOREM	487,00	11,50	495,23	+ 16 %
FRUCTIVALOR	485,86	13,75 (1987)	522,80	+ 18 %
A.A.A.*	807,06	17,78	393,28	+ 25,6 %
FRUCTIMMO**	25,15	–	176,13	+ 14,2 %
FRUCTI-ÉPARGNE**	26,33	–	95,12	+ 5,3 %
SICAV OBLIGATIONS				
FRUCTIDOR	242,13	4,50	1.075,23	+ 4,2 %
FRUCTI-CAPI**	31,28	6,02	787,42	+ 4,3 %
SICASDEN	720,14	15,00	326,34	+ 4 %
FRUCTI-PREMIÈRE	11.676,69	902,00	905,80	+ 4,7 %
FRUCTI-ÉCU	553,44	23,20	521,77	+ 2,3 %
SICAV COURT TERME				
FRUCTIVAR	4.209,35	2.642,69 (1)	1.829,84	+ 4,2 %
VALORG	1.574,55	37,37	850,81	+ 3,9 %
FRUCTI ASSOCIATIONS**	28,29	30,45	5.735,51	+ 3,6 %
PARNASSE VALOR	1.082,33	60,20	72,39	+ 4 %
FRUCTI COURT	111.792,68	1.812,99 (1987)	10.724,94	+ 3,6 %

*CEA **PER (1) Coupon payé avant division de la valeur liquidative par 20

Marchés financiers

Siemens et General Electric examinent les possibilités d'un rapprochement

L'américain General Electric et l'allemand Siemens, respectivement numéros deux et trois mondiaux de la *construction électrique, ont* annoncé qu'ils menaient des contacts exploratoires afin d'examiner les possibilités de rapprochement de leurs branches spécialisées dans la construction de centrales électriques. Les contacts engagés avec General Electric sont très récents et conduits à des niveaux très élevés, a assuré M. Eberhard Posner, porte-parole de Siemens au quotidien *Wall Street Journal*, en précisant que compte tenu de la situation difficile du marché de la construction électrique, *« tout le monde parle avec tout le monde »*.

Les directions des deux sociétés cherchent par un éventuel rapprochement à contrer l'avance prise par le groupe *suédois Aséa, qui*, après sa *fusion* l'an dernier avec le suisse Brown Boweri, a constitué le premier groupe mondial de construction électrique. Siemens, qui, avec sa *filiale KWU, réalise un chiffre* d'affaires dans cette branche d'environ 44 milliards de francs (contre 30 milliards pour General Electric), souhaite également renforcer son implantation sur le marché américain.

Le *groupe allemand* a *déjà pris* une participation aux côtés de Bechtel dans une société de services aux centrales électriques et a racheté à Exxon sa filiale spécialisée dans les combustibles nucléaires. Siemens a également multiplié récemment les accords et les prises de participation outre-Atlantique dans d'autres secteurs : électronique automobile (Allied-Signal), informatique (Intel), télécommunications *(Advanced Micro Devices)* et automatismes (Westinghouse).

Alcatel se défait de ses filiales danoises déficitaires

Alcatel a cédé à la *société* américaine Bolt, Beraenek et Newmann (BBN), pour une somme qui n'a pas été révélée, la firme danoise Christian Rovsing 1984, qu'elle contrôlait depuis la signature de l'accord CGE-ITT, au début de janvier 1987. Considérée *comme l'un des fleurons de l'électronique* danoise de pointe, cette société, spécialisée dans la mise au point de circuits haut de gamme destinés aux compagnies aériennes (réservations, informations, etc.), a connu, ces dernières années, une série de déboires financiers dus à des annulations importantes de commandes prometteuses, notamment de la part d'Air Canada.

Elle enregistrait pour l'exercice 1986-1987 un déficit inquiétant, qui devait amener Alcatel à prendre d'abord à son égard des mesures de restructuration : en décembre 1987, son personnel avait été ramené de six cent cinquante à *quatre* cents personnes (en 1984, elle employait plus de mille deux cents salariés) et, *parallèlement*, elle avait été rattachée, sur *l'angle administratif*, à *Kirk* (Horsens), autre société danoise qui, elle aussi, était passée d'ITT à Alcatel.

Toutefois, sa division « espace et aviation », au reste assez modeste, qui n'est pas comprise dans la transaction avec BBN demeurera sous l'égide d'Alcatel-Kirk. Pour l'instant, Alcatel ne semble pas penser à se défaire aussi de Kirk, qui fabrique des téléphones sophistiqués et dont, en revanche, le chiffre d'affaires est très satisfaisant.

Alcatel avait également hérité, en 1987, 26 % du capital d'une troisième société danoise d'informatique relevant d'ITT, Regnecentral (RC), qui avait aussi de grandes difficultés à l'époque. *Ces actions ont été revendues il y a* quelques mois.

C. O.

Nouveau PDG et énième plan de sauvetage pour Air Afrique

Les chefs d'Etat et de gouvernement des dix pays membres d'Air Afrique *ont annoncé, dimanche* 7 août à Cotonou, leur décision de poursuivre les activités de la compagnie multinationale et de confier sa direction à un nouveau PDG. Celui-ci sera choisi hors des Etats membres et *« entièrement responsable de sa gestion »*. Le nouveau PDG, ajoute un communiqué officiel publié à l'issue des travaux à huis clos de la 6e conférence au sommet, *« sera entouré d'un conseil d'administration formé de membres désignés par les pays en raison de leur compétence et de leur expérience »*.

Les chefs d'Etat *ont*, par ailleurs, renouvelé leur confiance au président de la Côte-d'Ivoire, M. Felix Houphouët-Boigny, pour la poursuite de sa mission en vue de redresser la situation financière de l'entreprise, très lourdement endettée.

LONDRES

Baisse des revenus extérieurs à la City

Les revenus extérieurs nets dus aux activités de la City ont *baissé* à 9,4 milliards de livres (94 milliards de francs) en 1987, contre 9,9 milliards (100 milliards de francs) en 1986 et 7 milliards (70 milliards de francs) en *1985*, selon des chiffres fournis mardi par l'Office central de statistique.

La part des assurances, y compris le marché des assurances maritimes de Lloyd's, a représenté plus de la moitié du total avec 4,8 milliards de livres *en 1987, un montant* à peu près équivalent à celui de 1986, contre 3,3 milliards en 1985.

Les revenus extérieurs nets des institutions bancaires ont fortement diminué, à *1,4 milliard* de livres en 1987, contre 2,2 milliards en 1986. Ils avaient atteint 1,3 milliard en 1985. Cette baisse reflète notamment l'importance des provisions pour créances douteuses sur le tiers-monde effectuées par les banques l'an dernier.

Les revenus nets des filiales de banques étrangères en Grande-Bretagne ont notamment reculé à moins de 100 millions de livres en 1987 contre 700 millions en *1986*, tandis que les filiales de banques britanniques à l'étranger enregistraient une perte nette de 100 millions au lieu d'un revenu net de 200 millions. Les revenus nets des portefeuilles d'investissement ont *reculé* légèrement de 2,6 à 2,5 milliards de livres. Mais les intérêts nets payés à l'étranger (aussi bien en sterlings qu'en devises étrangères) ont progressé de 1,1 à *2,3 milliards de livres*.

Viennent ensuite notamment les activités des maisons de courtage (commerce maritime, Bourse), les caisses de retraite avec 732 millions contre 697 millions, le courtage des matières premières avec 578 *millions de livres contre 571 millions*, et les revenus des portefeuilles d'investissement des maisons de titres (Securities Dealers) avec 554 millions de livres contre 550 millions.

ZURICH

Modification des horaires de la Bourse

Des modifications interviendront à partir du 7 novembre à la Bourse de Zurich, avec notamment une *ouverture à 9 h 30 locales, soit* une heure plus tôt qu'actuellement, a indiqué une lettre de l'Association de la Bourse de Zurich envoyée aux banques membres de la corbeille.

L'Association de la Bourse de Zurich précise que ces mesures sont destinées à augmenter la liquidité du marché, la capacité de la corbeille ainsi que la vitesse des opérations.

La lettre annonce par ailleurs qu'au moins cinq nouveaux titres seront cotés au marché permanent.

Simultanément, l'actuelle avant-Bourse, où sont cotés des titres de moindre importance, est supprimée *: ce marché fonctionnera à partir* de 13 h 15 à compter du 7 novembre et deviendra donc une « après-Bourse », indique-t-on à l'Association de la Bourse de Zurich. Cette modification vise à éviter qu'on donne à l'avant-Bourse une notion de la tendance du marché.

La lettre prévoit, sous réserves, *que les actions et bons de jouissance* Hoffman-La Roche, non cotés à la Bourse principale, jouiront d'un traitement spécial et pourront être traités dès 9 h 25. – (*AFP*.)

BILAN HEBDOMADAIRE DE LA BANQUE DE FRANCE

Principaux postes sujets à variation (en millions de francs)

	28 juillet 1988
Total actif	717 570
dont	
Or	213 194
Disponibilités à vue à l'étranger	106 491
ECU	57 008
Avances au Fonds de stabilisation des changes	18 632
Or et autres actifs de réserve à recevoir du Fonds européen de *coopération monétaire*	74 054
Concours au Trésor public	36 890
Titres d'Etat (bons et obligations)	39 076
Autres titres des marchés monétaire et obligataire	350
Effets privés	122 323
Effets en cours de recouvrement	24 374
Total passif	717 570
dont	
Billets en circulation	233 563
Comptes courants des établissements astreints à la constitution de réserves	69 514
Compte courant du Trésor public	31 949
Reprises de liquidités	25 240
Compte spécial du Fonds de stabilisation des changes - Contrepartie des allocations de droits de tirages spéciaux	8 692
ECU à livrer au Fonds européen de coopération monétaire	73 904
Réserve de réévaluation des avoirs publics en or	246 665

TAUX DES OPÉRATIONS

- Taux de la dernière opération sur appel d'offres .... 6,75 %
- Taux des pensions à sept jours . 7,50 %
- Taux d'escompte .... 9,50 %
- Taux des avances sur titres .... 10,50 %

TOKYO, 8 août ⬇

Marché terne

Pour la seconde séance consécutive, la Bourse de Tokyo a été terne lundi. L'indice Nikkeï, qui avait déjà perdu plus de 61 points samedi, a encore cédé 109 points, soit 0,38 %.

L'activité sur le marché a été particulièrement faible, le volume des échanges portant sur 600 millions de titres contre 450 millions pour la seule demi-séance de *samedi*.

Les prises de bénéfice se sont donc multipliées dans un marché où il *« n'y avait rien à faire »*, décla*raient plusieurs courtiers, déçus qe* l'actualité ne leur apporte pas d'éléments susceptibles de développer une demande. Les institutions financières sont notamment restées à l'écart du marché.

VALEURS	Cours du 6 août	Cours du 8 août
Akaï	620	605
Bridgestone	1 350	1 350
Canon	1 410	1 390
Fuji Bank	3 210	3 240
Honda Motors	2 270	2 260
Matsushita Electric	2 860	2 820
Mitsubishi Heavy	962	975
Sony Corp.	6 900	6 810
Toyota Motors	2 880	2 840

FAITS ET RÉSULTATS

● **SAS rachète 40 % des Aerolineas Argentinas.** – Le consortium *scandinave* SAS (*Scandinavian* Air System) a offert 190 millions de dollars (1,2 milliard de francs) pour le rachat de 40 % des titres de la société publique Aerolineas Argentinas. *Le consortium*, qui regroupe des capitaux publics et privés de Norvège, de Suède et du Danemark, a posé comme condition le maintien de la loi réservant à la compagnie Aerolineas 51 % des vols internationaux au départ ou à destination de l'Argentine. Aerolineas Argentinas, qui a réalisé, en *1987*, un *bénéfice* de 25 millions de dollars (158 millions de francs), dispose d'une flotte de plus de trente appareils récents. Elle opère sur plus de 40 lignes intérieures, *20 sur le continent* américain, 6 en Europe et une en Océanie.

● **Chambon (machine-outil) dépose son bilan.** – La société orléanaise de machines-outils Chambon vient de demander au tribunal de *commerce d'Orléans sa mise* en dépôt de bilan. Spécialisée dans les machines pour moulage et conditionnement du sucre en morceaux ainsi que dans celles pour l'impression et le façonnage des emballages de luxe (parfums, disques...), cette société familiale emploie 435 personnes. Son chiffre d'affaires, réalisé à 95 % à l'exportation, est passé de 235 millions de francs en *1986* à 167 millions l'an dernier, mais *devrait* se situer cette année à près de 250 millions selon la direction, qui impute à « l'absence de fonds propres » la situation actuelle et refuse d'évaluer plus précisément qu'à *« quelques dizaines de millions* de francs » les pertes actuelles de la société. Des entrepreneurs italiens, américains et français sont candidats à la reprise de Chambon. *« Un grand groupe italien tient pour le moment la corde »*, indique-t-on chez Chambon, sans autre précision.

● **Marks and Spencer s'étend aux Etats-Unis.** – *Le* numéro un de la distribution britannique Marks and Spencer vient d'acquérir pour *108 millions de dollars* (680 millions de francs) les supermarchés américains Kings Super Markets. Basé dans le New-Jersey, Kings est spécialisé dans l'alimentation de luxe. Il possède *seize magasins qui réalisent* un chiffre d'affaires de 257,7 millions de dollars (1,6 milliard de francs) pour un résultat de 4,9 millions de dollars (31 millions de francs). *Cette acquisition vient* compléter celle, réalisée en mai dernier, de la chaîne américaine de vêtements masculins Brooks Brothers.

● **Weco II (engrenages) repris par Sogefin.** – La chambre commerciale du tribunal de grande instance de *Mulhouse* a *désigné* la société Sogefin de Chassieu près de Lyon, comme repreneur de la SA Weco II de Thann (Haut-Rhin), à la suite de son dépôt de bilan en mai dernier. *Cette reprise*, fixée à 4 millions de francs, *s'accompagne* de la suppression de 55 emplois sur un effectif de 137 salariés. Spécialisée dans les engrenages et les réducteurs de vitesse, la SA Weco II avait déposé son bilan *pour la seconde fois en* deux ans, à la suite d'une première reprise par un industriel hollandais, contre lequel les salariés de Weco s'étaient retournés pour abus de bien sociaux. La Sogefin, qui possède plusieurs unités de fabrication *d'engrenages à Lyon et à Grenoble*, s'était déjà portée repreneuse lors du premier dépôt de bilan et travaillait en sous-traitance pour la société thannoise.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	259	280 20	IM2	191	178
Arnault & Associés	535	535	Int. Metal Service	349	348
Asystel	235	235	La Commande Electro.	335	312
B.A.C.	430	435	Le gd livre du mois	275	275
B. Demachy & Assoc.	370	370	Loca Investissement	242 10	242 50
B.I.C.M.	550	545	Locamic	....	169
B.I.P.	....	537	Marin Immobilier	....	....
Boiron	398	398	Metallurg. Minière	130	133
Bolloré Technologies	930	900	Métrologie Internat.	462	469
Buitoni	1050	1050	Métroservice	120	118
Câbles de Lyon	1439	1439	M.M.B.M.	565	555
Calberson	783	791	Molex	226	227
Canal Plus	558	560	Navale-Delmas	....	678
Cardif	800	832	Olivetti-Logabax	....	173
C.A. I.-de-Fr. (C.C.I.)	....	265 80	Om. Gest.Fin.	302	301
C.A.T.C.	130	129 50	Presbourg (C. In. & Fin.)	97	....
C.D.M.E.	999	999	Présence Assurance	470	470
C. Equip. Elect.	290	292	Publicat. Filipacchi	....	440
C.E.G.I.D.	725	696 o	Razel	816	825
C.E.G.E.P.	....	182 d	St-Gobain Emballage	....	1278
C.E.P.-Communication	1445	1450	St-Honoré Matignon	185	190
C.G.I. Informatique	825	820	S.C.G.P.M.	....	327
Ciments d'Origny	509	509	Segin	378 80	376
C.N.I.M.	....	315	Sema-Metra	655	655
Concept	283 50	280	S.E.P.	1401	1456
Conforama	840	830	S.E.P.R.	....	1390
Creeks	428	420	S.M.T.Goupil	....	298 10
Dafsa	225	234 d	Sodinforg	868	875
Dauphin	4649	....	Supra	....	308
Devanlay	1040	1035	TF 1	240	245
Deville	815	810	Unilog	148	145
Duménil-Leblé	1121	1146	Union Financ. de Fr.	400	400
Editions Belfond	120	115	Valeurs de France	335	345
Elysées Investiss.	25	24 60			
Finacor	253	260			
Guintoli	500	495			
Guy Degrenne	825	828			
I.C.C.	214 70	215			
IDIA	205	201			
I.G.F.	143	139 80			

Marché des options négociables le 5 août 1988

Nombre de contrats : 6 987.

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Septembre dernier	OPTIONS D'ACHAT Décembre dernier	OPTIONS DE VENTE Septembre dernier	OPTIONS DE VENTE Décembre dernier
Accor	440	26	44	4,50	–
CGE	320	21	34	13,50	–
Elf-Aquitaine	320	19	30	–	–
Lafarge-Coppée	1 200	180	215	9	28
Michelin	200	15,80	24	10,50	–
Midi	1 500	29	–	208	–
Paribas	440	11	23	–	–
Peugeot	1 200	105	165	–	–
Saint-Gobain	520	23	41	21	–
Société générale	400	14	23	–	–
Thomson-CSF	180	20	30	5,30	11,50

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 5 août 1988

Nombre de contrats : 50 993

COURS	ÉCHÉANCES Sept. 88	ÉCHÉANCES Déc. 88	ÉCHÉANCES Mars 89
Dernier	104,20	102,85	101,65
Précédent	104,25	102,85	101,65

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Sept. 88	OPTIONS D'ACHAT Déc. 88	OPTIONS DE VENTE Sept. 88	OPTIONS DE VENTE Déc. 88
102	2,15	1,88	0,04	1

INDICES

CHANGES

Dollar : 6,41 F ⬆

La publication des chiffres du chômage américain, en légère hausse, n'a pas renversé la tendance. Le dollar a dépassé la barre des 6,40 F, cotant 6,41 F à Paris lors des premiers échanges lundi 8 août, contre 6,3695 F à la clôture mercredi 5 août. Il atteignait 1,90 DM et 134 yens (contre 1,8850 DM et 133,12 yens vendredi). Le marché reste *cependant très calme.*

FRANCFORT	5 août	8 août
Dollar (en DM)	1,8850	1,90

TOKYO	5 août	8 août
Dollar (en yens)	133,12	134

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (8 août) .... 6 13/16 %-6 15/16 %
New-York (5 août) .. 7 11/16 %-7 3/4 %

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 31-12-87)*

	4 août	5 août
Valeurs françaises	124,5	
Valeurs étrangères	122,7	
(Sbf, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	358,5	359
(Sbf, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 327,75	1 324,48

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

	4 août	5 août
Industrielles	2 126,78	2 119,13

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

	4 août	5 août
Industrielles	1 508,5	1 512,8
Mines d'or	199,1	200,4
Fonds d'Etat	88,37	88,35

TOKYO

	6 août	8 août
Nikkeï Dow Jones	28 362,18	28 253,12
Indice général	2 230,79	2 222,96

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. + ou dép. –	UN MOIS	DEUX MOIS Rep. + ou dép. –	DEUX MOIS	SIX MOIS Rep. + ou dép. –	SIX MOIS
$ E-U.	6,4080	6,4110	− 65	− 50	− 130	− 100	− 345	− 255
$ can.	5,2981	5,3049	− 128	− 94	− 238	− 196	− 670	− 558
Yen (100)	4,7883	4,7861	+ 109	+ 127	+ 193	+ 231	+ 635	+ 713
DM	3,3710	3,3739	+ 51	+ 68	+ 106	+ 131	+ 338	+ 405
Florin	2,9846	2,9874	+ 39	+ 51	+ 83	+ 103	+ 274	+ 329
FB (100)	16,1085	16,1161	+ 31	+ 101	+ 25	+ 158	+ 95	+ 466
FS	4,0315	4,0359	+ 127	+ 144	+ 227	+ 257	+ 659	+ 740
L (1 000)	4,5706	4,5760	− 141	− 107	− 281	− 237	− 830	− 728
£	10,8135	10,8250	− 340	− 302	− 673	− 598	−1 806	−1 612

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E-U.	7 3/4	7 7/8	7 15/16	8 1/16	8 3/16	8 5/16	8 9/16	8 11/16
DM	4 3/4	5	4 7/8	5	5	5 1/8	5 5/16	5 7/16
Florin	4 7/8	5 3/8	5 3/16	5 5/16	5 1/4	5 3/8	5 1/2	5 5/8
F.B. (100)	5 7/8	6 3/8	6 9/16	6 7/8	6 13/16	7 1/8	7 1/4	7 9/16
F.S.	2	2 1/2	3 3/16	3 5/16	3 9/16	3 11/16	4 1/8	4 1/4
L (1 000)	9 3/8	9 3/4	10	10 3/8	10 3/8	10 3/4	11 1/8	11 3/8
£	10 1/16	10 5/16	10 1/4	10 3/8	10 9/16	10 11/16	10 15/16	11 1/16
F. franç.	6 7/8	7 1/8	7 1/16	7 3/16	7 1/8	7 5/16	7 11/16	7 13/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises *nous sont indiqués* en fin de matinée par une grande banque de la place.

Marchés financiers

BOURSE DU 5 AOUT

Cours relevés à 17 h 32

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
3821	C.N.E. 3% ★	3817	3819	3818	+ 0 03
1102	B.N.P. T.P.	1070	1070	1070	....
1064	C.C.F. T.P.	1067	1070	1071	+ 0 37
1060	Créd. Lyon. T.P.	1090	1095	1095	+ 0 46
1358	Renault T.P.	1375	1377	1377	+ 0 15
1735	Rhone-Poul. T.P.	1749	1750	1750	+ 0 06
1216	St-Gobain T.P.	1248	1248	1249	+ 0 08
1282	Thomson T.P.	1192	1192	1192	....
450	Accor	442	442 10	446	+ 0 90
536	Air Liquide	539	539	542	+ 0 56
2030	Alcatel ★	2040	2017	2030	– 0 49
1420	Als. Superm.	1380	1380	1380	....
300	A.L.S.P.I.	295	292	294 10	– 0 31
310	Alsthom ★	335	329	340	+ 1 49
2280	Arjom. Prioux ★	2303	2298	2305	+ 0 09
615	Aussedat-Rey ★	517	525	540	+ 4 45
860	Aux. Entrepr. ★	887	880	880	– 0 79
730	Av. Dassault ★	715	725	715	....
305	BAFIP ★	312	314	312	....
296	Bail-Equipem. ★	290	289	289	– 0 34
805	Bail Investiss.	790	795	790	....
275	B.N.P. C.I. ★	270 10	272	270 10	....
470	Cie Bancaire ★	470 10	475	471 50	+ 0 30
370	Bazar H.-V.	405	409	408	+ 0 74
420	Béghin-Say ★	462 90	457 60	460 10	– 0 60
920	Berger (Ma)	1000	990	990	– 1
660	Bic ★	712	711	710	– 0 28
1370	B.I.S.	1450	1420	1425	– 1 72
2320	Bongrain S.A. ★	2415	2435	2410	– 0 21
900	Bouygues ★	460 30	462	464 30	+ 0 87
69	B.P. France ★	75 20	76	76 10	+ 1 20
4690	B.S.N. ★	4985	5000	5020	+ 0 70
2100	Cap Gem. S. ★	2170	2160	2161	– 0 41
405	Carnaud ★	442	442	448	+ 1 36
2290	Carrefour ★	2506	2500	2483	– 0 92
160	Casino	160 50	161	160	– 0 31
115	Casino A.D.P.	119 30	119	116	– 2 77
980	C.C.M.C.	1010	1040	1040	+ 2 97
720	Cetelem	701	709	714	+ 1 85
400	Cerus ★	396	394 90	394	– 0 51
1380	C.F.A.O. ★	1538	1511	1500	– 2 47
305	C.G.E.	325 10	326 20	324	– 0 34
1120	C.G.I.P. ★	1158	1165	1158	....
1060	Chargeurs S.A. ★	1072	1073	1065	– 0 65
985	Ciments franç. ★	996	999	999	+ 0 30
465	Club Méditerr. ★	466 50	469	469 50	+ 0 64
164	Codetel ★	152 50	152	154	+ 0 98
295	Cofimeg	288	288	288	....
550	Colas ★	535	538	528	– 1 31
275	Compt. Entrepr.	284 80	285	282 90	– 0 67
655	Compt. Mod. ★	654	650	654	....
835	Créd. Foncier ★	850	861	847	– 0 35
390	C. F. Internat. ★	428	429 70	424	– 0 93
117	C.C.F.	138 50	138	138	– 0 36
480	Cr. Lyon. (CI) ★	492 10	498 60	499	+ 1 40
865	Crédit Nat. ★	860	880	868	+ 0 93
500	CSEE (exSign.) ★	507	502	501	– 1 18

Règlement mensuel

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
315	Crouzet ★	354 40	352 10	352	– 0 68
2160	Damart S.A. ★	2288	2323	2300	+ 0 52
....	Darty	....	....	....	....
280	Darty (DP)	295	282 50	290 90	– 1 39
1400	De Dietrich	1481	1481	1480	– 0 07
184	Dév. P.d.C. (Li)	181	185	185	+ 2 21
455	D.M.C.	459 90	451 50	453 50	– 1 39
345	Drouot Assur. ★	334	335	340	+ 1 80
1730	Docks France ★	1790	1800	1751	– 2 18
670	Dumez ★	676	680	680	+ 0 59
1220	Eaux (Gén.)	1287	1286	1277	– 0 78
1370	Ecco ★	1475	1450	1498	+ 1 56
735	Electrofinanc. ★	781	785	787	+ 0 77
445	EL S. Dassault	444	437	448	+ 0 90
320	Elf-Aquitaine	324 90	325 50	328 20	+ 1 02
260	— (certific.) ★	255	257	260	+ 1 96
640	Epeda-B-Faure ★	675	684	678	+ 0 44
2550	Essilor	2510	2495	2496	– 0 56
1640	Essilor Int. (DP)	1615	1680	1650	+ 2 17
310	Esso S.A.F. ★	324 20	325	328	+ 1 17
1600	Eurafrance	1685	1666	1672	– 0 77
1080	Eurocom ★	1172	1175	1173	+ 0 09
2200	Euromarché	2370	2370	2350	– 0 84
535	Europe n° 1 ★	543	545	546	+ 0 55
38	Eurotunnel ★	35 60	35 60	35 50	– 0 28
985	Exor ★	978	975	979	+ 0 10
815	Facom	820	802	834	+ 1 71
940	Fichet-bauche	949	970	950	+ 0 11
189	Finextel ★	188	191	190	+ 1 06
127	Fives-Lille ★	126	126	125	– 0 79
1240	Fromageries Bel	1300	1300	1300	....
830	Gal. Lafayette ★	949	921	935	– 1 48
290	Gascogne	300	302	302	+ 0 67
1510	Gaz et Eaux	1625	1626	1590	– 2 16
500	Géophysique ★	490	500	490	....
520	Gerland	520	520	520	....
595	GTM-Entrepose	600	600	599	– 0 17
620	Guyenne-Gas. ★	659	643	649	– 1 52
2480	Hachette ★	263 90	260 50	260	– 1 48
690	Havas ★	702	701	701	– 0 14
466	Hénin (La)	470	470	474	+ 0 85
1040	Hutchinson ★	1078	1089	1060	– 1 76
215	Imétal ★	210	209 80	213 30	+ 1 57
300	Imm. Plaine-M.	317	317	318	+ 0 32
610	Ingénico ★	508	520	515	+ 1 38
3620	Inst. Mérieux	4039	4005	4010	– 0 72
505	Interbail ★	510	510	510	....
1080	Intertechnique	1150	1140	1155	+ 0 43
900	J. Lefebvre	900	907	905	+ 0 56
765	Labinal ★	885	867	880	– 0 56
1440	Lab. Bellon	1450	1469	1450	....
1340	Lafarge-Coppée	1361	1362	1358	– 0 22
1210	Lebon ★	1220	1216	1215	– 0 41
2700	Legrand ★	2780	2790	2760	– 0 72

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
2230	Legrand (DP) ★	2340	2352	2353	+ 0 56
800	Leroy-Somer ★	823	828	821	– 0 24
1870	Lesieur	1900	1900	1885	– 0 79
655	Locabail Immob.	654	646	645	– 1 38
405	Locafrance ★	400	400	400	....
810	Locindus	830	833	831	+ 0 12
290	Luchaire	282	279	279	– 1 06
2750	L.V.M.H. ★	2780	2780	2760	– 0 72
1400	Lyonn. Eaux ★	1454	1440	1475	+ 1 44
69	Mais. Phénix	73 50	73	74 20	+ 0 95
215	Majorette (Ly)	225	227	222	– 1 33
360	Mar. Wendel ★	375	370	362	– 3 47
187	Matra ★	182	182	187	+ 2 75
2400	Merlin-Gerin ★	2570	2555	2560	– 0 39
210	Michelin	204 10	204	204	– 0 05
1370	Midi (Cie)	1305	1305	1291	– 1 07
183	Midland Bk SA ★	174 50	179 90	178 90	+ 2 52
505	Min. Salsig. (Ma)	515	505	510	– 0 97
64	M.M. Penarroya	66	66	67 10	+ 1 67
108	Moulinex	106 50	105 10	104 30	– 2 07
1070	Navig. Mixte ★	1044	1025	1039	– 0 48
100	Nord-Est ★	106	108 90	106 90	+ 0 85
375	Nordon (Ny)	384	384	384	....
390	Nouvelles Gal.	401	410	404	+ 0 75
695	Occid. (Gén.) ★	760	760	769	– 0 13
1140	Omn.F.Paris	1118	1120	1120	+ 0 18
335	Olida-Caby ★	333	327	328	– 1 50
3290	Oréal (L')	3280	3280	3284	+ 0 12
395	Paribas	418	415	414 50	– 0 84
360	Paris-Réesc. ★	348	354	360	+ 3 45
1100	Pechelbronn ★	1137	1140	1145	+ 0 70
350	Penhoet	360	360	367	+ 1 94
1040	Pernod-Ricard ★	1026	1020	1025	– 0 10
1240	Peugeot S.A.	1245	1242	1243	– 0 16
500	Poliet ★	512	512	518	+ 1 17
2830	Presses Cité ★	2781	2782	2781	....
1020	Prétabail Sic.	1050	1060	1041	– 0 86
615	Primagaz	610	612	620	+ 1 64
450	Printemps ★	518	515	508	– 1 93
1840	Promodès	1865	1867	1860	– 0 27
740	Radiotechn. ★	761	760	760	– 0 13
68	Raff. D. Total ★	70 50	70	70 50	....
2480	Redoute (La) ★	2830	2820	2850	+ 0 71
350	Rober financière	352	354	354	+ 0 57
1130	Roussel-Uclaf ★	1195	1160	1195	....
790	R.-Uclaf-CN ★	814	790	800	– 1 72
3550	R. Impériale (Ly)	3695	3695	3695	....
168	Sade	170	169	169	– 0 59
1490	Sagem ★	1630	1635	1635	+ 0 31
610	Saint-Gobain	519	517	518	– 0 19
1040	St-Louis ★	1020	1010	1006	– 1 37
1460	Salomon	1445	1430	1430	– 1 04
670	Salvepar	672	660	660	– 1 79
700	Sanofi ★	791	794	780	– 1 39

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
690	S.A.T. ★	700	700	698	– 0 29
230	Saul.-Chât. (B) ★	240	238	237	– 1 25
1200	Saupiquet (Na)	1210	1200	1200	– 0 83
400	Schneider ★	440	438	434	– 1 36
51	S.C.O.A.	50 75	50	50 10	– 1 28
540	S.C.R.E.G. ★	591	591	591	....
790	Seb ★	830	838	849	+ 2 29
400	Sefimeg ★	406	405	402	– 0 99
1610	S.F.I.M.	1440	1432	1486	+ 3 19
38	S.G.E.	36 10	35 90	35 75	– 0 97
725	Silic	748	729	730	– 2 41
490	Simco-U.P.H. ★	480	490	482 10	+ 0 44
880	Skis Rossignol	940	935	950	+ 1 06
815	Sligos ★	868	860	872	+ 0 46
345	Société Générale	376	372	372	– 1 06
158	Sodexco	155 50	150	150	– 3 54
160	Sodero (Na)	176 90	175	175	– 1 07
2700	Sodexho ★	2720	2706	2705	– 0 55
99	Sogenal (Ny)	104	102	102	– 1 92
270	Sogerap	275 10	280	280	+ 1 78
2010	Somm.-Allib. ★	2015	2010	1980	– 1 74
870	Source Perrier ★	885	888	888	+ 0 34
695	Sovac ★	750	750	758	+ 1 07
400	Spie-Batignol. ★	403	410	405	+ 0 50
485	Strafor ★	505	500	505	....
250	Suez	255 50	254 70	255	– 0 20
400	Synthélabo ★	387	385	380	– 1 81
810	Talcs Luzenac ★	840	840	844	+ 0 48
4400	Tél. Elect.	4210	4210	4210	....
195	Thomson-C.S.F.	192 40	190 50	192	– 0 21
335	Total (CFP) ★	348	349	347	– 0 29
73	— (certific.)	74	74	75	+ 1 35
1130	T.R.T. ★	1096	1090	1083	– 1 19
375	U.F.B.-Locab. ★	383	380	372	– 2 87
736	U.I.C. ★	719	717	717	– 0 28
490	U.I.F. ★	495	494	492	– 0 61
780	U.I.S.	765	765	770	+ 0 65
180	U.C.B. ★	174	174	175 10	+ 0 63
626	Unibail	630	628	633	+ 0 48
510	Valéo ★	500	500	500	....
133	Vallourec ★	132 50	132 80	132 60	+ 0 08
340	Via Banque	322	321	326	+ 1 24
800	Elf-Gabon ★	811	800	800	– 1 36
148	Amax Inc.	150 50	152	150 90	+ 0 27
169	Amer. Express	190	187	179	– 5 79
167	Amer. Teleph.	169 40	166	166	– 2 01
104	Anglo Amer. C.	98 20	98	97 50	– 0 71
470	Angold	449 30	458	458	+ 1 94
880	BASF (Akt)	890	897	897	+ 0 79
995	Bayer	985	996	996	+ 1 12
103	Buffelsfont.	100 90	94 60	94 c	– 6 84
186	Chase Manh.	191	191 30	191 30	+ 0 16
132	Echo Bay Mines	125 10	124 50	123	– 1 88
72	De Beers	67	67	67	....

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1580	Deutsche Bank	1618	1625	1627	+ 0 56
860	Dresdner Bank	856	861	861	+ 0 58
62	Driefontein Cal	60	59 80	59 50	– 0 83
565	Du Pont-Nem.	552	550	550	– 0 36
270	Eastman Kodak	286	284 50	284 50	– 0 52
35	East Rand	33 80	34 20	34 20	+ 1 18
240	Electrolux	242 20	242 30	242 30	+ 0 04
246	Ericsson	253 20	252 80	253	– 0 08
285	Exxon Corp.	297 50	297 50	297 50	....
325	Ford Motors	342	345	345	+ 0 88
56	Freegold	53 20	52 80	52 70	– 0 94
102	Gencor	100 50	100 10	99	– 1 49
270	Gén. Electr.	265 50	265 50	266 50	+ 0 38
720	Gén. Belgique	699	718	700	+ 0 14
490	Gen. Motors	503	500	501	– 0 40
113	Goldfields	110 10	110 80	110 80	+ 0 64
54	Gd Metropolitain	54 25	54 20	54 40	+ 0 28
43	Harmony	43 10	43 05	43 05	– 0 12
87	Hitachi	91 90	89 40	89	– 3 16
925	Hoechst Akt.	959	962	962	+ 0 31
113	Imp. Chemical	114 90	114	114	– 0 78
765	IBM	796	797	796	....
315	ITT	315	317	315	....
198	Ito-Yokado	205	206	206	+ 0 49
280	Mac Donald's	291	288	288	– 1 03
128	Matsushita	138 80	135 20	135 20	– 2 59
345	Merck	384	383 90	385	+ 0 27
390	Minnesota M.	404 80	407 50	406	+ 0 30
280	Mobil Corp.	288	288	286	– 0 69
230	Morgan J.P.	239 90	239	239	– 0 38
34400	Nestlé	34170	34200	34200	+ 0 09
1500	Nixdorf	1500	1530	1530	+ 2
210	Norsk Hydro	202 50	202 60	202 60	+ 0 05
128	Olsil	125 50	124 50	124	– 1 20
1880	Petrofina	1894	2010	2011	+ 0 85
580	Philip Morris	580	584	585	+ 0 86
102	Philips	94 10	96 20	96 50	+ 2 55
87	Placer Dome	84 40	84 40	84 40	....
345	Quilmès	354	354	350 50	– 0 99
545	Randfontein	483	489	489	+ 1 24
705	Royal Dutch	721	728	726	+ 0 69
46	Rio Tinto Zinc	46 40	46 80	46 90	+ 1 08
40	Saat. & Saatchi	40 20	40	40	– 0 50
68	St Helena Co	56 80	54	54 50 c	– 4 05
210	Schlumberger	219 50	220	220	+ 0 23
114	Shell transp.	114	115 10	115 10	+ 0 96
1420	Siemens A.G.	1455	1470	1468	+ 0 89
270	Sony	327	324	324 20	– 0 86
52	Telefonica	52 25	52 75	52 50	+ 0 48
215	T.D.K.	249 90	242 50	242 50	– 2 96
56	Toshiba Corp.	54	52 20	52 05	– 3 61
340	Unilever	357 50	355	354 80	– 0 76
230	Unit. Techn.	238 60	237 10	237 10	– 0 63
540	Vaal Reefs	495	493 90	505	+ 2 02
335	Volvo	330 50	330 20	330 20	– 0 09
196	West Deep	190	189	186	– 2 11
335	Xerox Corp.	343	347	346	+ 0 87
177	Yamanouchi	192	193 50	193 50	+ 0 78
2 14	Zambia Corp.	2 24	2 26	2 29	+ 2 23

Comptant (sélection)

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Obligations			Cerabati	112	111 30	Louis Vuitton	584	631	Testut-Aequitas	190	....
			Chambourcy (M.)	978	....	Louvre (Sté)	1705	1705	Tour Eiffel	375	386
			Champex (Ny)	145	145	Lucia	1352	1390	Ufiner S.M.D.	512	512

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Actions					
B.T.P.	....	120 50	Immob. Marseille	6220	6210
Cafi	583	583	Immofice	438	433
Cambodge	....	825	Invest. (Sté Cent.)	790	758
C.A.M.E.	114	117	Jaeger	170 10	169 80
Campenon Bern.	1150	1200	Lafitte-Bail	415	415
Carbone-Lorraine	520	521	Lambert Frères	....	292 50
Caves-Pochin	23 05	23 10	Lille-Bonnières	755	769
C.E.G.Frig.	510	511	Loca-Expansion	263	262
Centen. Blanzy	1450	1421	Locafinancière	....	328
Cementi (Ny)	211	211	Locatel	752	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Sofical	910	910
Soffo	585	600
Soficomi	....	674
S.O.F.I.P. (M)	107	107
Sofragi	898	875
Souchon Autog.	523	519
Sovabail	546	646
Suez (Fin. de)-CP	212	212
Stemi	755	760
Taittinger	2580	2580

Étrangères

Hors-cote

SICAV (sélection) 5/8

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net	VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net	VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	843 25	822 68	Fructi-Associations	27 51	27 51	Patrimoine Retraite	1720 07	1686 34
Actilion	212 87	207 17	Fructi-Epargne	27 20	26 54	Parvalor	589 60	572 43
Actions France	436	420 24	Fructicapi	32 09	31 62	Phenix Placements	249 78	248 54

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 5/8	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 337	6 359	6 100	6 600
ECU	7 033	7 034	....	....
Allemagne (100 DM)	337 270	337 170	327	347
Belgique (100 F)	16 118	16 114	15 450	16 450
Pays-Bas (100 fl.)	298 800	298 610	289	309
Danemark (100 krd)	88 730	86 730	86	93
Norvège (100 k)	93 150	93 120	90	97
Grande-Bretagne (£ 1)	10 832	10 830	10 500	11 200
Grèce (100 drachmes)	4 216	4 213	3 900	4 600
Italie (1 000 lires)	4 571	4 572	4 300	4 800
Suisse (100 fr.)	404 190	404 150	392	414
Suède (100 krs)	98 450	98 520	95	101
Autriche (100 sch)	48	48 020	46 550	49 550
Espagne (100 pes.)	5 130	5 130	4 850	5 350
Portugal (100 esc.)	4 159	4 158	3 900	4 600
Canada ($ can 1)	5 262	5 262	5 050	5 450
Japon (100 yens)	4 764	4 767	4 620	4 840

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 5/8
Or fin (kilo en barre)	87600	87700
Or fin (en lingot)	87750	87700
Pièce française (20 fr)	508	506
Pièce française (10 fr)	370	.....
Pièce suisse (20 fr)	535	535
Pièce latine (20 fr)	506	508
Souverain	641	642
Pièce de 20 dollars	3010	3075
Pièce de 10 dollars	1580	1600
Pièce de 5 dollars	862 50	.....
Pièce de 50 pesos	3315	3320
Pièce de 10 florins	528	528
Or Londres	433 40	431 45
Or Zurich	433 50	433 50
Or Hongkong	435 55	433 25
Argent Londres	.....	.....

c : coupon détaché – o : offert – * : droit détaché – d : demandé – ◆ : prix précédent – ★ : marché continu

Le Monde

Mort d'Henri Frenay

Le fondateur du mouvement de résistance Combat

Henri Frenay, fondateur du réseau de résistance Combat, ancien ministre du général de Gaulle, est mort le samedi 6 août, à Porte-Vecchio (Corse-du-Sud) à l'âge de quatre-vingt-trois ans. Il a été inhumé dimanche, dans l'intimité, au cimetière de cette commune.

Qui pourrait oublier ce jeune et brillant saint-cyrien refusant la débâcle ? Peu après l'armistice, Henri Frenay parcourt la zone libre, à la recherche de sympathisants, militaires ou civils, disposés à reprendre le combat. Ainsi naît le mouvement Combat formé, au début, d'un petit nombre de patriotes, dont certains sont à Vichy même, dans les rouages du nouvel Etat. Ils aménagent des caches d'armes et communiquent des renseignements à Londres. En 1941, des négociations avec Pucheu, ministre de l'intérieur, échouent. Pucheu sera jugé et fusillé à Alger en 1943 pour avoir désigné aux Allemands les otages de Châteaubriand, tous passés par les armes en octobre 1941.

Dès lors Frenay sait que le maréchal Pétain n'est plus le maître et que l'on ne peut rien attendre de ceux qui l'entourent. Passant à Marseille, vers la même époque, il rencontre son « binôme » de promotion, Jean Chapelle, qui devait, vingt ans plus tard, finir comme dernier chef militaire français au BET (nord du Tchad). A Marseille, Chapelle s'apprêtait à partir pour l'Afrique équatoriale française afin de rejoindre les Forces françaises libres. Il lui présente l'une de ses jeunes amies, le docteur Chilina Siosi, d'origine corse, qui habitait Paris et était médecin-conseil aux Assurances sociales. Dans la nuit de la clandestinité allait naître une idylle émouvante, qui dura un demi-siècle. Pour des raisons de sécurité, le Dr Siosi se fit nommer médecin-chef au service des osseux au sanatorium des Escaldes, près de Font-Romeu, siège des responsables du groupe de Dorres, organisé à l'origine par le professeur Camille Soula, de la faculté de médecine de Toulouse, dont la mission était d'assurer le passage de la frontière d'Espagne, située à quelques centaines de mètres et de couvrir d'un réseau de renseignements la Principauté d'Andorre, où tous les services spéciaux des belligérants se trouvaient présents.

A la Libération, Chilina Siosi allait devenir Mme Frénay. Entre temps, un petit garçon était né, dont le père est devenu ministre du général de Gaulle. En effet, avant le débarquement de Normandie, Frénay se trouve à Alger et s'apprête à se faire parachuter à nouveau en France. Mais le général décide de garder auprès de lui le fondateur de Combat. Conscient des multiples problèmes qui vont se poser à la Libération, de Gaulle nomme Frénay ministre des prisonniers et des rapatriés, poste qu'il conservera lorsque le gouvernement provisoire s'installera à Paris.

A ce titre, il aura de nombreux contacts avec François Mitterrand, qui a organisé un important mouvement de résistance, de renseignement et d'évasion dans les camps de prisonniers en Allemagne. Frénay fut d'ailleurs l'un des fondateurs de l'UDSR (Union démocratique et socialiste de la Résistance) dont François Mitterrand deviendra président. Par la suite, Frenay, qui s'entendait mal avec de Gaulle, va s'éloigner de la politique. Bien que venant d'un horizon différent, il conservera toujours une ardente sympathie et une estime intransigeante pour le résistance courgeux qu'avait été M. Mitterrand.

En 1965, Henri Frenay avait appelé à voter contre le général de Daulle. Dans une tribune publiée par *le Monde* (24 novembre 1965), il analysait douze raisons d'agir ainsi, notamment le refus du « *nationalisme hautain et désuet* » qu'incarnait, selon qui, le fondateur de la Ve République. C'est sur l'Europe en effet qu'entre de Gaulle et Frenay est apparue la première faille d'importance. Dès le lendemain de la guerre, Henri Frenay avait milité pour la constructioin d'une Europe fédérale. En 1948, il avait participé, comme François Mitterrand, au congrès européen de La Haye.

Henri Frenay n'en était pas pour autant « mitterrandiste ». Candidat malheureux de la SFIO en 1958 dans la quarante-cinquème circonscription de la Seine, Henri Frenay était de ceux qui souhaitaient en 1964 une candidature de Gaston Defferre à la présidence de la République l'année suivante. Le candidat de la gauche fut François Mitterrand. Frenay appelait alors de ses vœux la constitution d'un vaste rassemblement politique exclusif des extrêmes, c'est-à-dire du PCF à l'UNR.

D'autres ont dit le rôle de Combat dans la lutte contre l'occupant. Je rappellerai simplement que lorsque Jean Moulin vint de Londres, avec mission d'unifier les mouvements de résistance longtemps disparates, c'est le modèle de Frenay qui fut adopté comme étant le mieux structuré et le plus efficace. Tous rallièrent sans mal la nouvelle organisation d'où allaient naître les FFI (forces françaises de l'intérieur) ; seule les FTP (francs-tireurs et partisans), d'obédience communiste, traînèrent quelque peu les pieds. Frenay leur en a toujours voulu pour ce désir d'autonomie. Quand vinrent le drame de Caluire et l'arrestation de Jean Moulin (au sujet de laquelle Frenay considéra l'attitude de Hardy, chef de la Résistance fer, comme suspecte), tout le système était en place. Le nazisme et ses alliés allaient succomber sous les coups portés de l'extérieur et de l'intérieur.

Fait Grand Croix de la Légion d'honneur par le président de la République à la fin de l'année dernière, Henri Frénay ressentait, au mois de mars, les premiers signes de la maladie qui devait l'emporter. Malgré une intervention chirurgicale, son état ne tarda pas à s'aggraver. Il choisit de venir en Corse, île natale de Chilina, dans leur maison de Porto-Vecchio, l'une des plus belle du monde. Malraux a écrit que la mort transforme une vie en destin. Henri Frénay nous quitte mais il était depuis longtemps entré dans l'Histoire.

JACQUES RUFFIÉ,
professeur au Collège de France.

[Henri Frenay est né le 19 novembre 1905 à Lyon. Fils de colonel, il étudie à Saint-Cyr et à l'école supérieure de guerre. Capitaine en 1934, il participe aux combats de 1940. Fait prisonnier le 25 juin de cette année, jour de la signature de l'armistice, il s'évade cinq jours plus tard et rejoint la zone libre. Il fonde le mouvement de libération nationale et organise la résistance en zone nord. Recherché par la Gestapo à partir de la fin de 1941, il fonde au mois de novembre le mouvement Combat, né de la fusion du MLN et du mouvement Liberté. Commissaire aux prisonniers et déportés dans le comité français d'Alger (1943), il devient ministre des prisonniers, déportés et réfugiés dans les gouvernements provisoires de 1944 et 1945. Malgré cette filiation avec le général de Gaulle, Henri Frenay avait appelé à voter contre le fondateur de la Ve République lors de l'élection présidentielle de 1965. Henri Fresnay a été délégué général du syndicat des producteurs et exportateurs de films en 1954 et 1958. Il était administrateur de sociétés. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages sur la résistance : *La nuit finira* (1973), *Volontaires de la nuit* (1975), *L'énigme Jean Moulin* (1977. Henri Frenay était grand officier de la Légion d'honneur, compagnon de la Libération, croix de guerre 39-45.]

Le « huit » du siècle

Poussée de fièvre à Las Vegas

LAS VEGAS
de notre envoyé spécial

Faut-il prendre les chiffres à la lettre ? A Las Vegas tout fait nombre, cela va de soi. Pourtant la Mecque du jeu américain vient de connaître pendant deux jours une poussée de fièvre que la chaleur indécente du désert du Nevada n'explique pas à elle toute seule. Cette fièvre soudaine qui s'est mesurée à la longueur infinie des listes d'attente des avions et au taux de remplissage record des monstrueux hôtels-casinos de la ville, était tout simplement due à l'approche de ce lundi 8 août 1988. Traduit en lagage las-vegasien, cela donne : 8.8.88, une « martingale » de « 8 » que le calendrier ne prodigue qu'une fois par siècle. Et alors ?

Justement ! Dans un pays où l'astrologie a parfois eu droit de cité à la Maison Blanche et même présidé aux dates de certains sommets, pourquoi la « numérologie » ne serait-elle pas prise au mot dans les casinos ? D'autant que, comme le faisait remarquer en ironisant à peine un amateur éclairé venu du New-Jersey – où se trouve l'autre temple du jeu, Atlantic City, – tous les présages concordaient : Las Vegas s'écrit en huit lettres, et en cette saison la température descend rarement au-dessous de 88 degrés Fahrenheit...

La musique des chiffres

La presse locale, elle, cherchant un label de garantie, avait ouvert ses colonnes aux professionnels. Ainsi, dans le *Las Vegas Review Journal*, Ellin Dodge, un « numérologue » de l'Arizona qui fait, paraît-il, autorité, expliquait les vertus bénéfiques du chiffre 8. Il en ressort, pour résumer, que le 8 devait être d'autant plus bénéfique lundi, qu'additionné aux autres composantes de la date (8.8.1988) il se transforme en « 6 ». Ce qui serait le fin du fin de la numérologie et placerait cette journée historique sous le double signe de l'« *économie domestique, donc le mariage* », et « *du pouvoir de l'argent, donc du jeu* ».

M. Dodge, qui en profite au passage pour signaler la prochaine parution de son dernier ouvrage (9 dollars 99), assure également que les chiffres « *ont une petite musique intérieure qui nous attire sans que nous en soyons pleinement conscients* ». Le résultat en tout cas est concluant : l'appel du 8 a dépassé les prévisions.

Notamment dans les multiples officines et chapelles de la ville où se célèbrent en plus de huit minutes des mariages express dont certains ne durent pas huit jours. Debra Wright, la tenancière de la « petite chapelle blanche », n'en est pas revenue. Alors que le lundi est un jour creux où elle n'a guère que trois ou quatre clients, elle a, pour ce 8 août, enregistré trente commandes fermes. Quant à Brenda Hammon, de la « Mission des cloches », deux de ses clients ont exigé d'être unis à 8 heures du soir précises, et elle ne sait plus où donner de la tête : « *Autant louer un stade et faire un mariage de masse à la façon du révérend Moon* », a-t-elle confié, écœurée, au *Las Vegas Review Journal*. A l'intérieur des hôtels transformés en tripots, la situation était devenue précaire : inutile parfois de tenter d'obtenir une chambre se terminant par le chiffre 8 ou même située au 8e étage. Dans le délire de béton à l'antique du César Palace qui reste un des hôtels-casinos les plus kitsch de Las Vegas, il est venu au bas mot huit fois plus du monde que d'habitude. Des touristes en général qui d'un air innocent et un peu honteux cherchaient du coin de l'œil à repérer, en prévision du lendemain, la 8e machine à sous de la rangée, la 8e table de baccara, etc.

Rencontré dans un restaurant de l'hôtel, le Bacchanale (menu à 7 plats plus dessert = 8), un représentant de voitures de Salt Lake City confiait qu'il miserait toutes ses économies en huit fois sur le 8. Son atout : le 8 août est aussi la date de son anniversaire. Malheureusement, il n'aura, déplore-t-il, que querante-sept ans. Quant aux serveuses en mini-toges, obligées de faire plus de 8 heures déguisées en vestales antiques pour un salaire qui ne compte pas autant de zéros, revenues depuis longtemps du fétichisme des chiffres, elles attendent avec stoïcisme la fin de la frénésie. La prochaine vague d'hystérie numérique n'est pas prévue avant le 9 septembre 1999 : largement plus de huit ans de tranquillité.

MARIE-CLAUDE DECAMPS.

Frénésie de mariages en Allemagne

Toutes les mairies d'Allemagne, de l'Ouest et de l'Est, ont été littéralement envahies et les officiers de l'état civil surchargés de travail le lundi 8-8-88.

Le combinaison magique n'a pas échappé aux candidats au mariage et, selon la presse, aurait même incité des couples qui vivaient jusqu'à présent en concubinage à se présenter devant monsieur le maire, sûrs que le 8-8-88 portera chance à leur union dûment scellée.

Lundi, 55 000 couples en RFA et environ 10 000 en RDA devaient se présenter dans les mairies s'échanger le « oui », leurs alliances et un baiser. Au moins trente fois plus qu'un jour ordinaire, selon la presse.

A Mannheim, les fonctionnaires se sont dits « *prêts à travailler jour et nuit* » pour unir les nouveaux couples. A Berlin-Est, l'état civil prévoyait de marier lundi plus de 1 100 couples, cinquante fois plus que d'habitude.

Dans certaines communes, les maires n'ont pas hésité à donner un coup de pouce au destin et à accentuer la symbolique du 8-8-88 en ouvrant leur mairie à 8 h 8 et en offrant 88 deutschemarks (48 dollars) aux jeunes couples comme cadeau de mariage. – *(AFP.)*

Nouveau vol nocturne au-dessus de Paris

Des témoins ont aperçu un avion de tourisme ou un ULM qui survolait Paris à basse altitude dans la soirée du dimanche 7 août. Il serait passé au-dessus des voies ferrées de la gare Montparnasse, avant de se diriger vers la porte d'Orléans, puis vers Montrouge (Hauts-de-Seine).

Un tel survol avait déjà eu lieu dans les nuits du 27, puis du 29 juillet : un appareil avait alors circulé trois heures durant au-dessus de la capitale. Les hélicoptères du commandement de l'armée de l'air de Taverny (Val-d'Oise) avaient tenté de le retrouver, mais l'avion volait trop bas pour être repéré par les radars.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 8 août : effritement

Après avoir ouvert à – 0,25 %, c'est sur un marché très hésitant que la Bourse de Paris voit son indicateur osciller aux alentours de – 0,08 % dans le courant de la matinée du lundi 8 août.

Très peu de mouvements de hausse et de baisse. Notons tout de même en hausse UFB Locabail (+ 4 %), Auxiliaire Entreprise (+2,6 %), OFP (+2,5 %), et en baisse Raffinage distribution (–3,4 %), CCF (–2,9 %), Eurocom (–2,9 %) et Suez (–1,5 %).

URSS

Une réunion d'anciens parachutistes dégénère en bataille d'ivrognes à Moscou

Un rassemblement de quelque huit mille anciens parachutistes soviétiques, parmi lesquels d'anciens combattants d'Afghanistan, a dégénéré en une gigantesque bataille d'ivrognes, mardi 2 août, au Parc Gorki et dans les rues de Moscou, a rapporté, samedi, l'agence Tass.

Les « bérets bleus » ont empêché le déroulement d'un concert en plein air organisé pour eux dans l'enceinte du Parc Gorki, qui a rapidement pris les allures « *d'une ville assiégée* ». Les anciens soldats, dont certains étaient déjà ivres à leur arrivée sur place, ont même tenté de marcher sur la Place Rouge, avant d'être arrêtés dans leur élan par la milice.

« *La saoulerie a culminé pendant le concert, lorsque les jeunes gens ont grimpé sur la scène, bu de la vodka devant tout le monde et cassé les bouteilles sur place* », écrit Tass. « *Ils ont pris les micros des mains des musiciens, proféré toutes sortes d'incohérences, tandis qu'un autre groupe d'ex-militaires s'étaient mis à genoux dans la fontaine du parc, en arrachant leurs médailles.* »

Six membres des forces de l'ordre ont été hospitalisés. – (*UPI, Reuter.*)

Un journal letton publie une interview de M. Eltsine

L'ancien chef du PC de Moscou, M. Boris Eltsine, limogé en novembre dernier pour « *jugement politique erroné* » après avoir dénoncé les lenteurs de la réforme, a clamé son innocence dans une interview publiée par un quotidien de Lettonie, *Sovietskaïa Molodej*.

C'est la première fois depuis son limogeage, accompagné de son exclusion du bureau politique, qu'un organe de presse soviétique publie une interview de M. Eltsine. Un entretien avec *les Nouvelles de Moscou*, en avril, n'avait été publié que dans l'édition allemande de cet hebdomadaire. La presse soviétique avait cependant reproduit, le 2 juillet, l'intervention de M. Boris Eltsine devant la conférence fédérale du PCUS, où il avait demandé sa réhabilitation politique. Cette demande avait été énergiquement repoussée par le numéro deux du parti, M. Egor Ligatchev.

Dans l'interview publiée par *Sovietskaïa Molodej*, M. Eltsine, qui est resté membre du comité central et devenu premier vice-ministre de la construction, reproche à certains dirigeants du parti – sans les nommer – d'« *avoir peur de rencontrer le peuple* ». Quant à lui, il ne se sent « *coupable ni à l'égard du parti, ni à l'égard du peuple* ». *(Reuter.)*

Avis de recherche pour un menhir

De mémoire d'homme, un menhir de plus d'une tonne avait toujours marqué les limites de trois communes du Var : Grimaud, Plan-de-la-Tour et La Garde-Freinet. Il vient de disparaître.

Les trois maires ont lancé un avis de recherche pour tenter de retrouver cette pierre levée, partie intégrante du paysage et du patrimoine local.

Privés des talents d'Obélix, dont la présence n'a pas été signalée dans la région, les voleurs devaient sans doute disposer, pour mener à bien leur forfait, d'un gros engin de levage et d'un solide véhicule.

EN BREF

● ***Le tremblement de terre en Birmanie.*** – Le violent séisme de magnitude 7,3 qui s'est produit le 6 août dans les montagnes proches de la frontière avec l'Inde (*le Monde* daté 7-8 août) aurait tué deux personnes et en aurait blessé quatorze autres. Les dégâts matériels n'ont pas encore été précisés. La secousse a été ressentie aussi bien dans l'ouest de la Birmanie et dans les Etats indiens d'Assam et de Manipur qu'au Bangladesh. – *(AFP, Reuter).*

● ***Vingt-cinq plaintes contre X... à Nouméa.*** – Vingt-cinq plaintes contre X... ont été déposées le lundi 8 août auprès du parquet de Nouméa par Me Gustave Tehio, membre du collectif des avocats du FLNKS. Cette démarche a été effectuée, selon l'avocat, à la demande d'habitants de la région de Canala (côte est) pour « destruction de biens mobiliers et (ou) immobiliers » lors d'opérations menées par les forces de l'ordre entre avril et juillet derniers. M. Léopold Jorédié, secrétaire général de l'Union calédonienne (composante du FLNKS), figure parmi les plaignants. Cinquante plaintes émanant d'habitants d'Ouvéa affirmant avoir été victimes de sévices de la part des forces de l'ordre avaient déjà été déposées vendredi (*le Monde* du 6 août).

● ***Claude Carré, directeur de la rédaction d'Antenne 2.*** – Claude Carré, qui fut l'un des principaux collaborateurs de Christine Ockrent, d'abord sur Antenne 2, puis sur TF 1, exercera, à compter du 1er septembre, les fonctions de directeur de la rédaction d'Antenne 2. Ce poste, nouvellement créé, placera donc le journaliste au-dessous du directeur de l'information Elie Vannier, et au-dessus de Claude Manuel, confirmé à son poste de directeur adjoint de l'information. Claude Carré retrouve ainsi avec Antenne 2 une chaîne qu'il connaît bien, y ayant travaillé de 1975 à 1987.

● **SCRABBLE.** – Notre collaborateur Michel Duguet a remporté, pour la sixième fois, le championnat francophone de scrabble qui s'est disputé à Québec, du 2 au 7 août, devançant son compatriote Jean-Louis Pallavicini et le Belge Guy de Bruyne. Le Nancéien Antonin Michel, âgé de dix ans, remporte le titre des cadets.

Le numéro du « Monde » daté 7-8 août 1988 a été tiré à 475 779 exemplaires

A B C D E F G